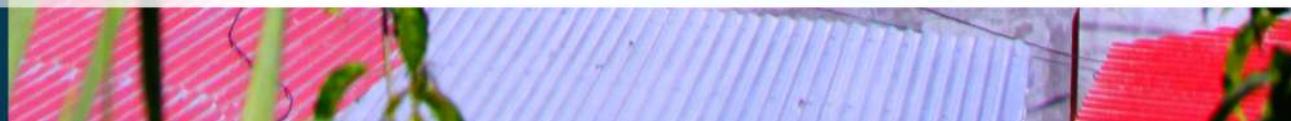
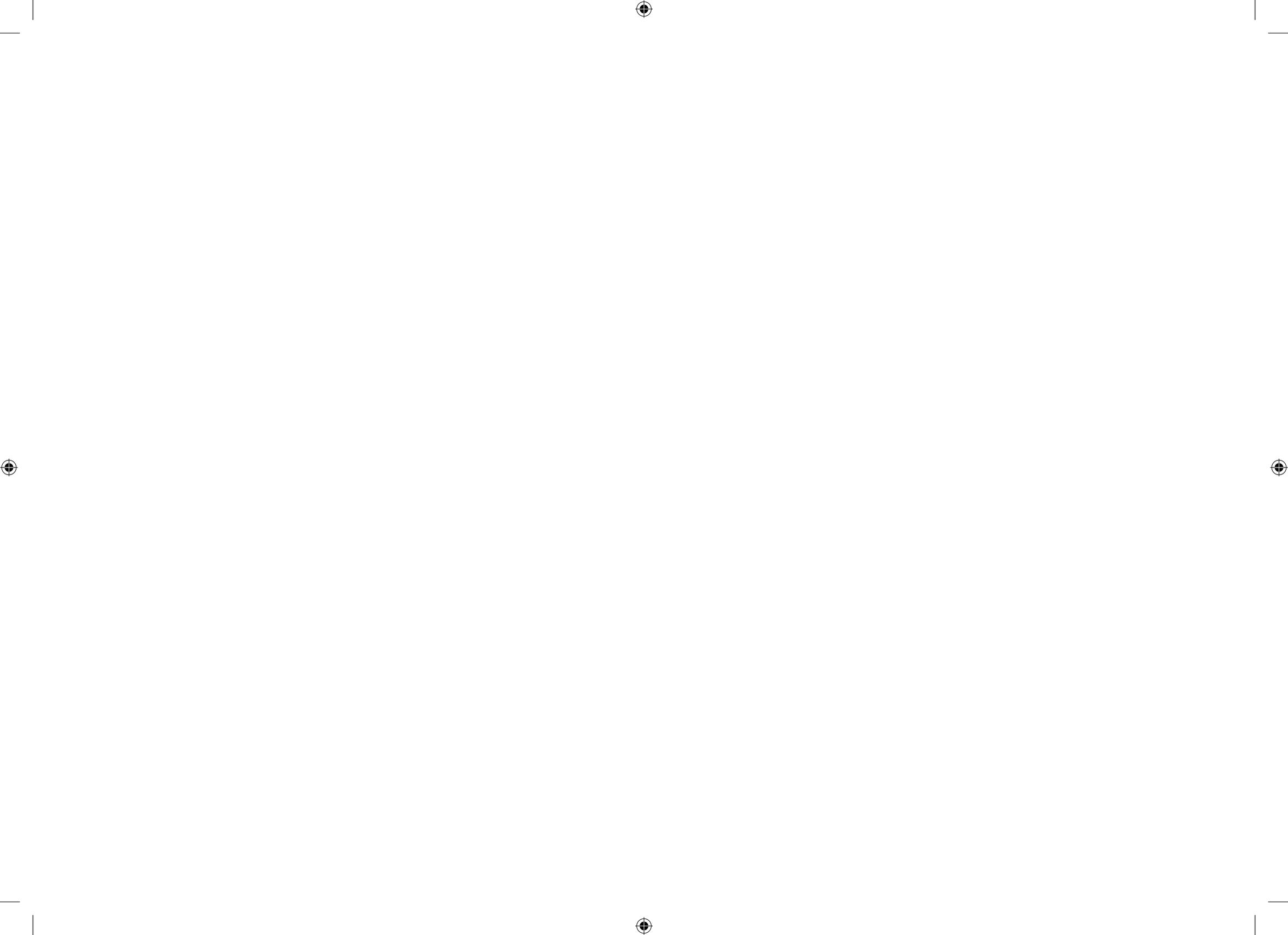


ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



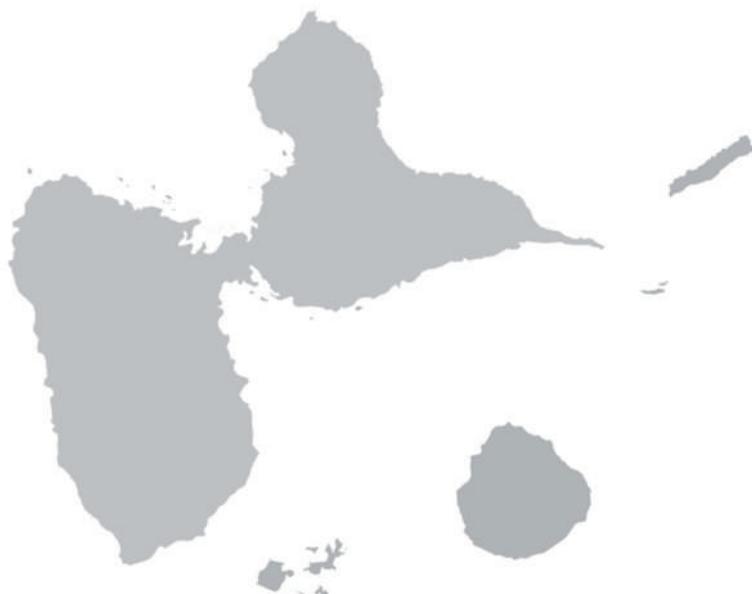
TOME I | ANALYSES THÉMATIQUES







ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



Préserver nos paysages est un défi que nous devons relever tous ensemble. Nous nous le devons pour continuer à vivre sur les terres héritées de nos ancêtres. Et nous le devons à nos enfants, pour leur léguer un environnement où il fera toujours bon vivre.

L'archipel guadeloupéen nous offre une multitude d'espaces géographiques. Naturels ou façonnés par les hommes qui les habitent, ces différents paysages témoignent de notre évolution. Des plateaux calcaires de la Grande-Terre aux massifs forestiers de la Basse-Terre, notre terre respire notre histoire. Cette étonnante diversité traduit l'importance des liens qui se sont tissés entre nos populations et notre territoire.

Nos paysages sont donc une partie inhérente de notre patrimoine, et une valeur identitaire que nous avons l'obligation de conserver et de protéger. Ils constituent en effet notre environnement proche, notre cadre de vie, et font tout le charme de la destination Guadeloupe à la base de l'économie touristique locale.

Ces paysages ne sont pourtant pas figés. Et au même titre qu'ils font notre fierté, leur altération est également source de toutes les préoccupations : mitage de l'espace, urbanisation galopante, constructions anarchiques, concurrence accrue pour l'espace... Nombreux sont les maux qui menacent nos magnifiques panoramas.

Aussi, nous ne pouvons plus faire l'économie des considérations relatives au développement durable. La Région, en adoptant son schéma d'aménagement régional révisé, s'est engagée à développer une politique dans ce domaine répondant à nos besoins actuels, tout en maintenant un paysage de qualité pour les générations à venir. Municipalités, communautés de communes et autres communautés d'agglomérations, chacun de nos partenaires associés à l'élaboration de ce document a pris conscience de l'importance de repenser l'aménagement autrement.

Avec l'atlas des paysages de Guadeloupe, nous poursuivons notre démarche et dotons notre territoire d'un nouvel outil d'aide à la décision. Cet ouvrage doit permettre de mieux connaître nos espaces, d'accompagner leur évolution et d'éclairer sur les choix individuels et collectifs qui seront faits. Il s'adresse donc à tous ceux qui interviennent sur les paysages, aménageurs et décideurs, mais également à tous ceux qui s'intéressent à la thématique du paysage, pour une meilleure prise de conscience des enjeux que cela représente. Il permettra à chacun d'appréhender un peu mieux cette réalité à la fois complexe et subjective que sont nos paysages.

La réalisation de cet atlas est en tout cas le fruit d'un travail collectif colossal et passionnant que nous avons mené durant trois ans. Je ne doute pas un instant qu'il apportera un grand nombre de réponses à nos interrogations.

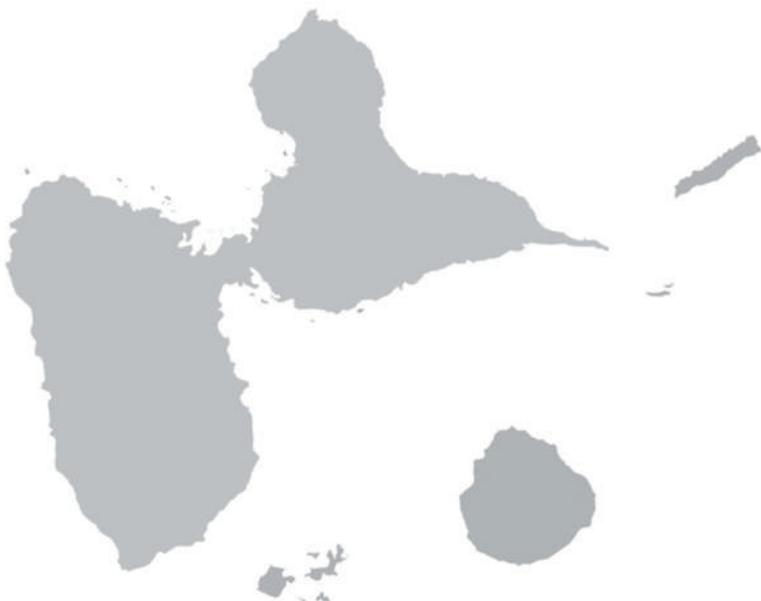
Bonne lecture à tous !

Josette BOREL-LINCERTIN
Présidente de la Région Guadeloupe





ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



Parmi les nombreux atouts dont dispose la Guadeloupe, ses paysages sont ceux auxquels on pense immédiatement. De fait, ils sont marqués par une diversité, une beauté et une richesse qui font de cet archipel un lieu unique et saisissant.

Des falaises de la Pointe de la Vigie aux chutes du Carbet, de la Soufrière au Parc des Mamelles, de La Désirade aux Saintes en passant par Marie-Galante, ils constituent l'identité de la Guadeloupe, sa signature.

C'est dire que ces paysages, marqués, modelés, modifiés par la trace de l'homme, sont à préserver, à protéger, à valoriser ; ils sont à promouvoir et à partager. C'est le sens même de cet atlas : mieux connaître et faire connaître les paysages de notre archipel.

Pour le grand public, il s'agit d'un document pédagogique d'information et de sensibilisation particulièrement détaillé.

Pour les acteurs de l'aménagement du territoire, ils disposeront désormais des éléments de cadrage afin de mieux intégrer les enjeux paysagers liés aux possibles actions de développement, d'aménagement et de protection du territoire.

Cet outil répond enfin aux préoccupations actuelles liées au développement durable et à la préservation de l'environnement, en cohérence avec le code de l'environnement, qui précise, pour les paysages, la nécessité de réaliser des inventaires départementaux, actualisés régulièrement et à disposition du public.

Fruit d'un travail initié en 2009, cet atlas est le résultat d'un partenariat fort entre l'Etat, via les services de la Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement, et le Conseil régional. Je tiens à saluer cette collaboration qui montre notre volonté commune de valoriser nos paysages afin de renforcer l'attractivité touristique et économique de la Guadeloupe.

Pour toutes ces raisons, j'invite chacun (élus, entreprises, associations, citoyens, ...) à se saisir de cet atlas, à se l'approprier et à le faire vivre. Notre archipel est dynamique, toujours en mouvement : cet atlas en rend compte et doit évoluer dans le même sens.

Amaury de SAINT-QUENTIN
Préfet de Région Guadeloupe



ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



TOME I ANALYSES THÉMATIQUES

Sommaire

PRÉFACE	4
PRÉAMBULE	7
LE PAYSAGE ... QUELQUES NOTIONS ET MISES AU POINT	8
UN ATLAS DES PAYSAGES POUR L'ARCHIPEL GUADELOUPE	9
LA MÉTHODOLOGIE DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE	10
LA COMPOSITION DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE	12
LE SOCLE NATUREL	15
« UN ARCHIPEL NÉ DU FEU DE LA TERRE »	16
« UN ARCHIPEL AU GRÉ DES EAUX ... DU CIEL »	39
« UN ARCHIPEL DE ROCHES ET DE TERRES »	48
« UN ARCHIPEL TOUT EN NUANCES DE VERTS »	50
LA VALORISATION ANTHROPIQUE DU TERRITOIRE	69
« LA GUADELOUPE AMÉRINDIENNE »	70
LA COLONISATION DE LA GUADELOUPE ET L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION	74
LA GUADELOUPE DANS L'ÈRE DES RÉVOLUTIONS INDUSTRIELLES	87
LA GUADELOUPE : UNE TERRE DE GRANDES CULTURES AGRICOLES	96
LA GUADELOUPE : UN ARCHIPEL AMPLEMENT BÂTI	102
LA GUADELOUPE : UNE PALETTE DE PLANTES VENUES D'AILLEURS	114
LES REGARDS D'ARTISTES	121
LES REPRÉSENTATIONS COLONIALES, ENTRE UTILITAIRE ET EXOTISME	123
LA DUALITÉ DES REPRÉSENTATIONS MODERNES DES PAYSAGES	139
L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE	155
MÉTHODOLOGIE D'ÉTUDE	156
HYPOTHÈSES DE TRAVAIL	156
DÉFINITION ET PERCEPTION DES PAYSAGES	157
USAGES ET PRATIQUES INDIVIDUELLES DANS LES PAYSAGES DE GUADELOUPE	159
LES SITES REMARQUABLES	160
LES PAYSAGES REPRÉSENTATIFS DE LA GUADELOUPE	161
LES PAYSAGES FAMILIERS	161
QUELQUES ORIENTATIONS	162



ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



Préface de Max ETNA, écrivain géographe

"Comprenons que nos paysages, nos "pays" et nos bois sont, non moins que notre langue, la substance de notre identité culturelle, le fondement de notre personnalité collective."
(S.C. Kolm, *Le Monde*, 18 avril 1972.)

Emoi, émotion ! Emotion et paysage ? Le ressenti aurait-il sa place en un si vaste espace en représentation « atlasique » et guadeloupéenne ?

Vous en doutez ? Lisez donc, ou bien demandez qu'on vous lise à l'oreille, ce début d'explication théorique de l'universitaire Armand Fremont : "la connaissance du visage de la terre utilise la carte, les mots et la combinatoire systémique, mais mobilise aussi le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût, la vue, réunis en un même concert géographique".

L'oxymore s'est refermé sur lui-même : l'intime et l'émerveillement rejoignent la "géographie sensible" dans cette impressionnante somme désirée par la Région et l'Etat, entremêlés dans cet ouvrage.

On dégustera la première partie qui introduit, comme un délicieux planteur, et non pas comme l'habituelle potion amère, les piliers mêmes de ce temple paysager de nos îles en archipel. Que l'on ne s'y trompe pas, les déterminants orographiques, climatiques, environnementaux de notre espace vécu figurent aux avant-postes de ce manuscrit d'envergure. Et comment y échapper quand - structurellement - l'on passe de la pente sous-marine, au volcan de la Soufrière en attente de la prochaine soufflante, puis au belvédère de la mesa du Palmiste, d'où l'on filera, guidé par les perspectives démultiplantes de Salé, vers les lointains collinaires saintois, tabulaires marie-galantais ou saint-françaisains et trapézoïdaux désiradiens, lorsque l'atmosphère alizéenne est lavée.

Les assises naturelles, trop plurielles pour être seulement survolées, dessinent l'armature architectonique des entités paysagères étonnamment multiples, toutes bien appréhendées dans la trentaine de parcelles territoriales circonscrites comme sous-ensembles guadeloupéens.

L'Homme entre en scène à l'heure du plat de résistance d'un menu roboratif mais cependant très digeste. Chaque unité-paysage apparaît progressivement et habilement sondée dans sa morphogenèse, décryptée dans ses facettes transparentes ou masquées, avant d'être portraiturée selon une méthodologie en kaléidoscope de visuels, cartes, fiches de caractérisation, blocs diagrammes, croquis d'animation, incises historiques et artistiques, pour aboutir à un schéma dynamique en forme de synthèse évolutive, aux enjeux identifiés. On cherche vainement à dénicher un aspect omis tant les différents prismes et points de vue sont minutieusement répertoriés et agrégés à l'envi.

ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



Les chapitres eux vous entraînent dans un voyage initiatique au travers de substratum, de lieux, de milieux, que vous pensiez pourtant bien connaître, tout en se voyant attribuer un label singulier. Une simple remarque, du reste récurrente dans toutes les études à thématique paysagère : le modelé sous-marin se fait modeste comme en résonance d'une caractéristique sociologique locale oubliée de l'élément océan. Souvenir, souvenir : n'ai-je pas eu personnellement à pâlir de cette insuffisance lors de ma soutenance de mémoire de maîtrise, en 1974, devant le professeur Jean Gallais, à l'université de Rouen!

Au hasard des focales ici déclinées, comment ne pas goûter avec plaisir à ces morceaux cuisinés pour "Désirade" ou le "cœur de Grande-Terre", deux terroirs l'un âpre, empreint de gravité alléchante comme un bordeaux, l'autre gratiné de karst labyrinthique, mais tous deux savoureux d'une Guadeloupe digne d'être peinte, louangée et préservée des balafres en aménagements disgracieux et vanités anthropiques.

Car l'Homo heureusement sapiens, à ses heures raisonnables, jeta probablement quelques coups d'œil admiratifs devant une pyramide verte posée sur l'eau. Ainsi, au commencement de l'aventure proto-historique antillaise, apparut la dorsale volcanique de la partie la plus hérissée de l'archipel, et son immense "jet d'eau" du Carbet à Syllacius et Chanca, découvreurs de seconde main de territoires amérindiens. Laissons-leur la parole : " nous arrivâmes du côté d'une grande montagne qui semblait vouloir s'élever jusqu'au ciel... et duquel coulaient des sources d'eau vive..., d'où ce fouillis d'ombrages, toute cette parure de verdure, ce tapis d'herbes de toutes couleurs: nature sans parcimonie, d'une fertilité inouïe autant qu'exubérante".

Image d'Épinal (ou de St Dié dirait le cartographe Waldseemüller) tombée en obsolescence depuis la colonisation et la marche forcée vers l'industrialisation agroalimentaire, les cultures intensives, le béton-roi de la départementalisation. Vaïlle que vaïlle, l'urbanisation s'est insérée dans nos vallées et nos ravines, sur nos plateaux calcaires, au ras de nos rivages coralliens amènes mais vulnérables ; bref dans le madras en relief(s) de nos mornes andésitiques, nos « coulées » profilées en V et nos plaines alluviales. Que d'occupations, d'exploitations, de constructions, d'installations successives rongant corrélativement à la démographie subie ou désirée, une topographie différenciée mais exiguë réduisant de facto l'oekoumène insulaire à une peau de chagrin ! 50 ans bientôt après le Bumidom, combien de jeunes pointois de l'ère d'or des Maxel's et des chemises cintrées déambulent maintenant dans la rue Zabym d'antan en retrouvant leurs marques et leurs repères ? L'Atlas, c'est aussi cela : l'expression des mouvements de population et les transformations en accéléré tant en cœur des bourgs qu'en périphérie urbaine, cette éponge des nouveaux migrants de la campagne.

Bien malin celui qui dans dix ans, face à une résille en nid d'oiseau, le Memorial ACT(e)- ensemble culturel post-moderne en mémoire à la servitude codifiée - sera en mesure d'imaginer la flamboyante sucrerie Darbousier toute de métal édifiée, ses frères cheminées appelant dès l'aube les centaines d'ouvriers contraints à un labeur exténuant.

ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE



Réalisme et vérité du paysage quand, de surcroît, l'un et l'autre prospèrent au gré de ces pages pertinemment descriptives ! La trame spatiale fossilise ainsi dans ce précis thématique la pile stratifiée d'une chronologie historique et humaine pour qui l'observe avec attention, aiguillé par les développements multi-critères exposés. Au détour du chemin, vous saute à la rétine, le carbet, l'habitation, les cases en gaulettes, le moulin à vent, les chapelles et les églises, les "usines centrales" et les ponts métalliques, les voies ferrées, les forts à canons, les hangars à bananes, les serres à tomates, les portiques portuaires, les ensembles touristiques et les marinas, les classiques d'Ali Tur, les pistes d'aviation... Cet enchevêtrement d'éléments bâtis tendrait à l'anarchie visuelle quand s'y ajoute de-ci de-là un mitage ravageur, briseur d'harmonie spatiale et d'aménagement cohérent.

L'Atlas voudrait cependant inviter à ne pas sombrer dans une scénarisation prospective à terme déstructurée où, au final, des lieux de plus en plus artificialisés, fragmentés et sans âme matérialiseraient une évolution à l'image d'une société de plus en plus en panne d'esprit normatif et de formatage.

La cartographie des enjeux vient heureusement à la rescousse pour contrecarrer ces tendances délétères qui brisent la lisibilité, l'ordonnancement et l'unité des pôles paysagers, émergeant de ce travail à connotation dense et documentée.

Il reste que cet ouvrage/inventaire plaît également par son faciès d'album iconographique, qu'il s'agisse des panoramiques photos, des reproductions d'œuvres d'art, des cartes postales anciennes, des illustrations aériennes et extraits de textes de référence. Assortiment qui lui procure une indéniable dimension esthétique et de métissage géographique que d'aucuns ne sauraient ne pas relever. En effet, un fascicule entier lui est dévolu, intitulé "les regards d'artistes". Au cours des époques, pour caractériser le spectacle des lieux devenus iconiques, un florilège d'adjectifs parle de lui-même à travers une typologie où s'égrènent la perception de "l'abondant", du "pittoresque", de "l'édénique", du "sublime", de "l'idyllique tropical", de "l'exotique", de "l'identitaire", de "l'authentique", de "l'abstrait", "du vécu". Et l'on revient à l'intime sensation du "teur promeneur solitaire" en face du paysage ! Lequel se prend à rêver de quelques verticales panoramiques pour faire écho à la majesté des reliefs élevés en altitude et à la surimposition de l'architecture tropicalisée, et ainsi pour mieux s'ériger prosélyte de cet hymne composé en livre-patrimoine de notre identité en territoire.

Max Etna



PRÉAMBULE



LE PAYSAGE ... QUELQUES NOTIONS ET MISES AU POINT

● définir le paysage

Définir le paysage n'est pas un exercice très aisé. En effet, le terme de « paysage » fait l'objet d'utilisations très diverses dans nos discussions quotidiennes : « paysage politique » ou « paysage audiovisuel », « loi paysage », « paysages pittoresques », « peintre de paysages », « impression au format paysage » ... À force, le sens du mot devient flou. Pourtant, le paysage est une réalité de tous les instants, et au-delà de ces « dérives linguistiques », il convient de revenir à une définition fondamentale.

C'est ainsi que la Convention Européenne sur le Paysage (2000) a défini la notion de paysage : « le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Le mot paysage peut donc faire référence aussi bien à une œuvre picturale représentant une portion de territoire qu'à un territoire perçu. Ces deux appréhensions permettent toutefois de faire un premier pas vers une meilleure définition du paysage : dans les deux cas, celui-ci se trouve à l'interface entre un regard et un territoire. Cette définition intègre ainsi les deux composantes que tous s'accordent aujourd'hui à lui attribuer : une composante objective (dimension géographique et structurelle) et une composante esthétique (dimension sensible, personnelle et sociale).

● comprendre les paysages

■ la composante objective

Cette définition du paysage prend en compte les facteurs naturels et les facteurs humains. La part de l'intervention humaine peut être variable. Ainsi, dans un archipel comme celui de la Guadeloupe, les conditions naturelles et l'histoire de la colonisation ont conditionné l'anthropisation de certains secteurs plus favorables à l'installation humaine par rapport à d'autres, plus hostiles. Afin de comprendre le paysage, l'analyse territoriale intègre nécessairement un examen des paramètres naturels (géologie, hydrographie, relief, etc.) et anthropiques (occupation des sols, agriculture, bâti, etc.).

■ la composante esthétique

L'analyse des paysages doit permettre à tout un chacun, à travers des explications simples et claires, de comprendre pourquoi, au-delà de l'analyse objective et des appréciations strictement personnelles, on s'accorde à juger qu'un paysage est harmonieux ou non. De fait, cela fait intervenir des notions d'évaluation esthétique de celui-ci qui ne sont pas si subjectives : par exemple, équilibre ou non des proportions constituant les paysages (surfaces, volumes), qualité des palettes de couleurs, de matières et de textures, intérêt des lignes de force de composition des paysages, présence de rythmes, de perspectives ou de variations, rendant les paysages dynamiques et attractifs ...

● anticiper l'évolution des paysages

Comprendre un paysage permet de pouvoir le qualifier et d'en révéler le degré d'originalité, d'intérêt et de sensibilité. Mais il est indéniable que les paysages sont en constante évolution, essentiellement de par l'action humaine, mais aussi naturelle (cyclones, etc.). À travers les évolutions constatées ou envisageables, cela permet donc de mieux évaluer les transformations de ce paysage et d'en anticiper les altérations ou les valorisations éventuelles.

UN ATLAS DES PAYSAGES POUR L'ARCHIPEL GUADELOUPE

■ Cette démarche de compréhension des paysages passe par la mise en œuvre d'outils spécifiques à des fins de :

- connaissance scientifique ;
- consultation, sensibilisation, et pédagogie auprès des acteurs et des usagers du paysage ;
- planification territoriale ;
- accompagnement des opérations d'aménagement.

Les Atlas du Paysage constituent un de ces outils.

La mise en œuvre des Atlas de Paysages n'est pas nouvelle ni spécifique à la Guadeloupe puisqu'elle s'inscrit dans une préconisation du Ministère chargé de l'Environnement qui dès 1995, a incité à la mise en œuvre, sur l'ensemble du territoire français, de ces documents à l'échelle de chaque département. Les Atlas déjà réalisés et leur pertinence ont permis d'acquérir une expérience au niveau national qui nourrit la réalisation des nouveaux Atlas comme celui de la Guadeloupe.

■ La Guadeloupe, tout en appartenant à l'arc des Petites Antilles, a sa propre identité. Elle a la particularité de se présenter sous la forme d'un archipel aux multiples facettes. Le paysage guadeloupéen est une combinaison subtile et complexe de tout ce qui fonde l'identité de ce territoire qui n'a pas échappé à l'action de l'homme qui depuis plus de cinq siècles le façonne, opérant ainsi de profondes mutations.

Avant la réalisation de l'Atlas des Paysages, il n'existait pas de document de référence sur la connaissance des paysages guadeloupéens. Quelques rares études sectorielles, à l'instar de l'étude paysagère du Nord Basse-Terre, réalisée pour la DIREN par les étudiants de l'ENAPB (Ecole Nationale de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux) en 2001 et de celle du Parc National sur les paysages de la Basse-Terre. L'objet de cet Atlas est donc d'aboutir à une approche globale des paysages guadeloupéens, à travers l'ensemble des communes du département (hors îles du Nord), sans se limiter aux seuls sites faisant l'objet de mesures de protections particulières.

■ L'Atlas des Paysages vise donc à :

- identifier de manière exhaustive les paysages existants sur l'ensemble du territoire étudié ;
- analyser leurs caractéristiques, leurs dynamiques et les pressions qui les modifient ;
- qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernées ;
- en anticiper les transformations.

Il doit constituer un document pédagogique destiné à différents publics et donc décliné sous différents formats (livre, plaquettes pédagogiques, conférences, etc.), de manière à permettre aux divers utilisateurs d'approfondir leur compréhension de la diversité et de la sensibilité des paysages de l'archipel, et chacun à son niveau, d'agir en connaissance de cause. Dans cet esprit, les textes produits sont largement illustrés par des croquis, schémas, blocs diagrammes, photographies, etc. qui en facilitent l'appropriation.

■ LA MÉTHODOLOGIE DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE

La méthodologie suivie pour la réalisation de l'Atlas des Paysages de l'Archipel Guadeloupe s'articule autour de la définition du paysage : « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains, et de leurs interrelations ». Elle comprend donc une approche territoriale et analytique, une approche sensible et une approche dynamique.

L'approche territoriale a été conduite suivant plusieurs thématiques permettant de comprendre les mécanismes qui sont à l'origine de la formation des paysages. Elle a fait appel à de nombreuses sources bibliographiques et à l'interview d'experts locaux, dans des domaines variés relevant à la fois des sciences de la terre, de la géographie physique, de l'histoire coloniale et industrielle, de l'agriculture, de l'architecture ...

L'approche sensible de la perception des paysages a ensuite été conduite, notamment au moyen de relevés de terrain approfondis qui ont permis d'en analyser la perception fine.

Enfin, la dynamique d'évolution des paysages a été abordée sous deux angles complémentaires, à travers l'analyse des signes visibles d'évolution des paysages parcourus, croisés dans un second temps avec les données statistiques et socio-économiques tirées des grands documents de planification et de programmation (données démographiques, SAR, Plan opérationnel Etat / Région, etc.). Cela a permis de définir les enjeux pesant sur les paysages et de mettre en avant des objectifs en faveur de leur protection et/ou de leur valorisation.

Cette démarche a permis d'appréhender les paysages de l'archipel guadeloupéen à plusieurs échelles spatiales :

● l'unité paysagère : échelle élémentaire et détaillée de l'Atlas

L'unité paysagère est constituée par une portion de territoire qui présente des caractéristiques homogènes pour différentes composantes, aussi appelées « éléments paysagers » : relief, habitat, occupation des sols ... La manière dont ces éléments paysagers s'associent et s'organisent détermine une « structure paysagère ». La variation d'une ou plusieurs structures paysagères conduit à distinguer plusieurs unités paysagères. Entre deux unités voisines, les limites

peuvent être nettes et s'appuyer sur des éléments tangibles (une crête, une vallée ...), ou parfois plus nuancées avec la modification progressive des composantes (transition, limite épaisse...). Parfois, lorsque cela s'avère nécessaire, la notion de « sous-unité paysagère » est introduite pour désigner une entité spatiale cohérente régie par une variation légère et secondaire de la structure paysagère identitaire de l'unité.

Malgré la superficie réduite du territoire (1 628 km²) et à cause de la complexité des paysages de l'archipel guadeloupéen, ont ainsi été déterminées 25 unités paysagères.

● le grand ensemble paysager : échelle globale et synthétique de l'Atlas

Les relevés de terrain ont démontré la nécessité de regrouper les unités paysagères afin d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements

identitaires du grand ensemble paysager. Pour autant, celles-ci ne constituent pas une synthèse des caractéristiques des unités paysagères ainsi regroupées. Les caractéristiques identitaires des unités paysagères viennent préciser ou compléter les caractéristiques du grand ensemble paysager.

L'Atlas des Paysages a ainsi défini 8 grands ensembles paysagers en Guadeloupe, chacun regroupant de 2 à 4 unités paysagères.

LA COMPOSITION DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE

L'Atlas se compose de 5 tomes.

■ Le **Tome 1** est consacré à la **synthèse des analyses thématiques**.

Quatre grands thèmes ont permis d'étudier les éléments géographiques et historiques qui ont participé à la genèse des paysages contemporains :

- le socle naturel de l'archipel (géologie, pédologie, climat, milieux naturels) ;
- la valorisation anthropique du territoire (histoire du peuplement, agriculture, urbanisme et architecture) ;
- l'appréhension culturelle des paysages à travers les regards des artistes et auteurs ;
- l'approche sociologique des perceptions et usages des paysages guadeloupéens.

■ Les **Tomes 2, 3 et 4** sont consacrés à la **caractérisation des paysages de Guadeloupe**, en fonction des îles de l'archipel :

- **Tome 2** : la **Basse-Terre** ;
- **Tome 3** : la **Grande-Terre** ;
- **Tome 4** : les îles du Sud (**Marie-Galante, les Saintes et la Désirade**).

■ Le **Tome 5** est quant à lui consacré à la présentation des **enjeux majeurs en matière de paysage**. Il est complété par un **cahier de recommandations** afin d'oeuvrer en faveur de la préservation et/ou de la valorisation de leur diversité et de leur qualités intrinsèques.

Pour faciliter l'appropriation et l'usage de l'Atlas par les acteurs et notamment les décideurs dans leurs choix d'aménagement du territoire, la définition des enjeux de paysage a été précisée à l'échelle de chaque unité paysagère. Une cartographie didactique des enjeux précise leur spatialisation.

• l'organisation d'une fiche d'unité paysagère

■ Au sein des 3 tomes de caractérisation des unités paysagères de l'archipel guadeloupéen, l'organisation est la suivante :

- présentation des caractéristiques identitaires d'un grand ensemble paysager ;
- présentation des fiches de caractérisation des unités paysagères composant ce grand ensemble.

■ Chaque fiche d'unité est ensuite organisée selon une trame unique et systématique :

- le rappel du contexte géographique et administratif (localisation dans l'archipel, superficie, communes concernées) ;
- la carte de présentation générale de l'unité et de caractérisation de ses limites ;
- les caractéristiques paysagères de l'unité, décrites et illustrées ;
- les éléments identitaires et la structure paysagère de l'unité, présentés respectivement au moyen de logos et d'un bloc-diagramme ;
- l'ambiance au sein des paysages de l'unité (croquis sensible) ;
- les sites remarquables de l'unité ;
- la composition spatiale de l'unité, complétée parfois de la caractérisation des sous-unités spécifiques quand il y a lieu d'être ;
- un aperçu de la perception des paysages de l'unité par les artistes et les auteurs ;
- les paysages emblématiques de l'unité, recensés par les principaux guides touristiques ;
- les signes visibles dévolutions identifiés lors des visites de terrain ;
- les enjeux de paysage, regroupant à la fois les enjeux régionaux qui concernent l'unité au même titre qu'une grande partie de l'archipel, et les enjeux locaux, plus spécifiques ;
- la cartographie des principales dynamiques et des enjeux majeurs concernant les paysages de l'unité.

LE SOCLE NATUREL



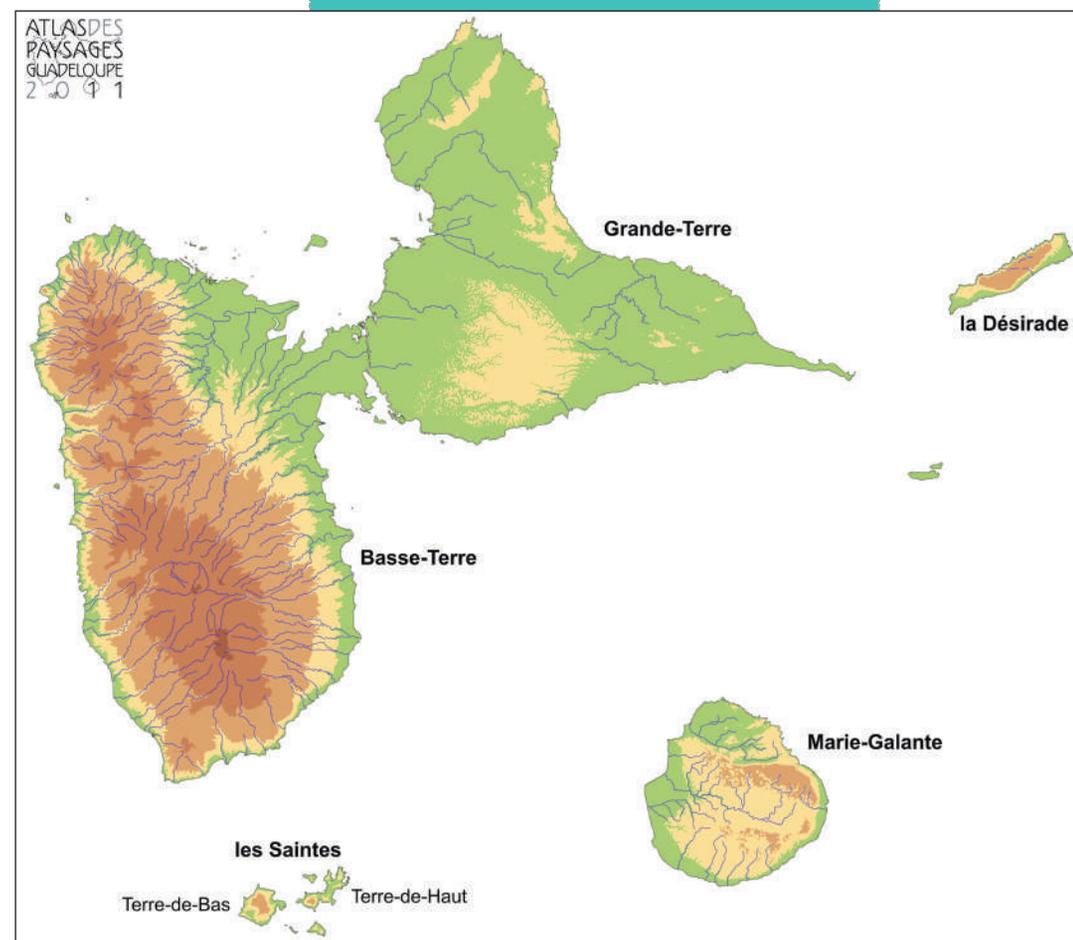
« UN ARCHIPEL NÉ DU FEU DE LA TERRE »

• un archipel au cœur des Petites Antilles

La Guadeloupe est un archipel de 1 628 km², composé de 6 îles :

- 2 îles principales accolées, séparées seulement par un étroit bras de mer : la Basse-Terre (848 km²) montagneuse, culminant à 1 467 m d'altitude au sommet de la Soufrière, et la Grande-Terre (586 km²), plus basse et plus plane ;
- 4 îles plus petites et dispersées, aussi appelées « îles du Sud » : Marie-Galante (160 km²), la Désirade (21 km²), Terre-de-Haut (6 km²) et Terre-de-Bas (7 km²), ces deux dernières formant ensemble l'archipel des Saintes avec des îlots.

Ce caractère archipélagique est fondamental dans l'identité de la Guadeloupe, chaque île étant riche de ses singularités, contribuant à l'extraordinaire diversité des paysages régionaux. Les îles de l'archipel guadeloupéen entretiennent aussi des interrelations visuelles fortes qui animent les panoramas maritimes tout au long des 650 km de rivages de l'archipel. Elles offrent les unes pour les autres des points de vue éloignés qui permettent des perceptions d'ensemble originales, un recul qu'il est difficile d'avoir autrement, hormis depuis la mer. C'est l'occasion de saisir certaines des grandes caractéristiques paysagères des îles de l'archipel : les lignes de force et la disparité du relief, les grands paysages naturels et agricoles et leur étagement, la place de l'urbanisation au sein du territoire...



le caractère archipélagique de la Guadeloupe

Les îles entre elles sont alors des points de repère dans l'espace, des « formes attachantes » sur l'horizon, dont la perception se modifie au gré des conditions climatiques, avec une silhouette qui se découpe parfois nettement sur le bleu du ciel ou parfois beaucoup plus floue, à peine distincte, jusqu'à disparaître complètement derrière un rideau de pluie ou une brume de sable. Cela devient comme un jeu pour l'observateur habitué qui cherche alors à percevoir ce qui lui était caché la veille, une île plus lointaine, la succession des plans visuels, les détails du relief ou du bâti, etc. Le caractère archipélagique de la Guadeloupe lui donne ainsi sa pleine dimension spatiale, mais aussi temporelle.



Ilet du Gosier



Ilets Kahouanne et Tête à l'Anglais, vus depuis Deshaies



Ilets Pigeon, vus depuis Malendure



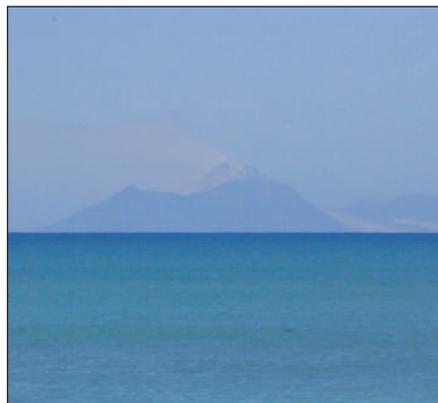
La Désirade, vue depuis le littoral de Delanoë (Saint-François)

L'environnement maritime de chaque île de l'archipel est une limite paysagère forte, dessinant très nettement les unités paysagères. Mais dans le même temps, la mer est un lien entre les îles, un prolongement spécifique des unités paysagères situées de part et d'autre, sans vraiment appartenir plus à l'une qu'à l'autre. C'est un cheminement, une transition, qui offre une perception progressive de l'île de destination. Les « canaux » (Canal des Saintes, Canal de Marie-Galante, Canal de la Désirade) se distinguent ainsi de la plaine mer, « vide » de toute terre, immense.

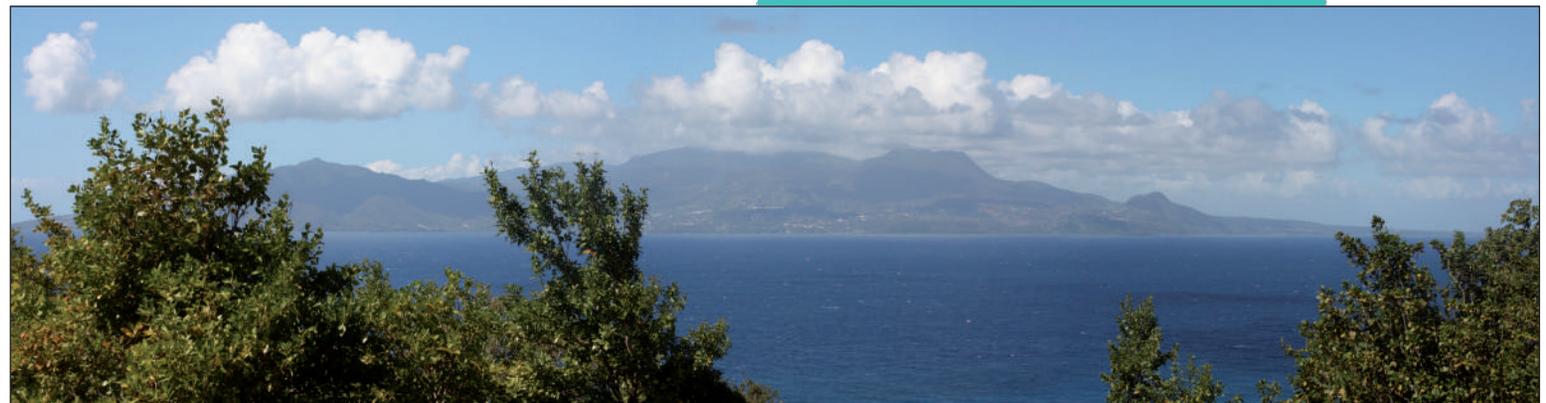
Ce trait de caractère de l'archipel guadeloupéen s'étend à une échelle plus large, quand par beau temps le regard file jusqu'à la Dominique, Montserrat ou Antigua, les îles voisines.



perception des Saintes depuis Trois-Rivières



île de Montserrat, vue depuis Deshaies

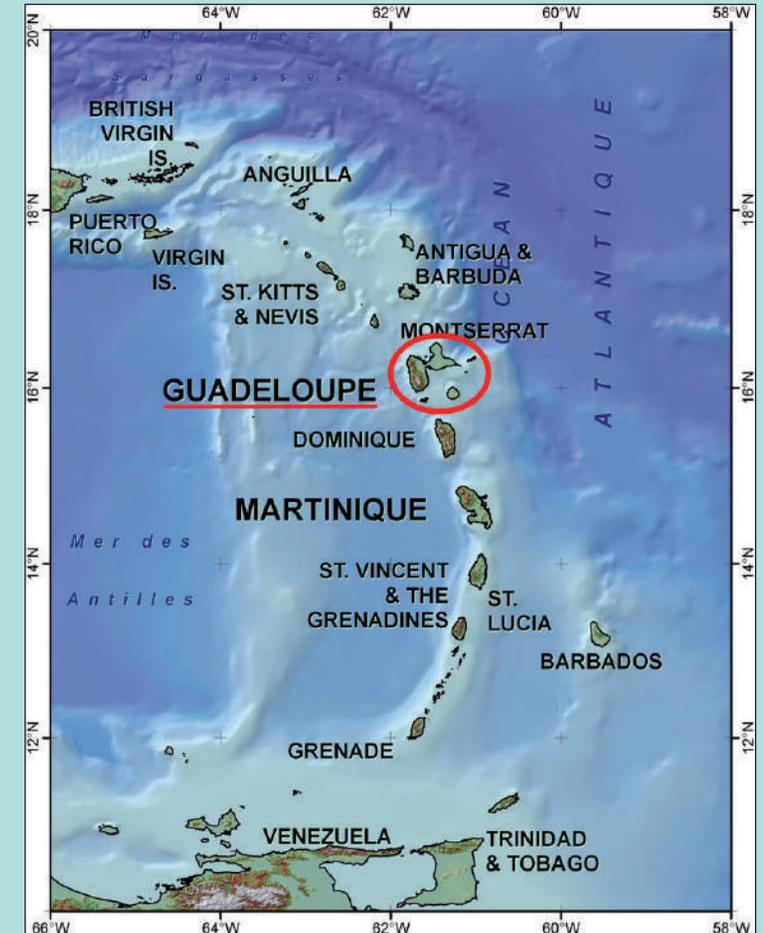


récioproquement, perception de Trois Rivières depuis les Saintes

En effet, la Guadeloupe appartient à l'archipel des Petites Antilles qui relie les Grandes Antilles, situées au Nord (Cuba, la Jamaïque, Porto Rico et Hispaniola : Haïti et la République Dominicaine) à l'Amérique du Sud (Trinidad & Tobago, Venezuela), sur 870 km de distance.



carte des Antilles

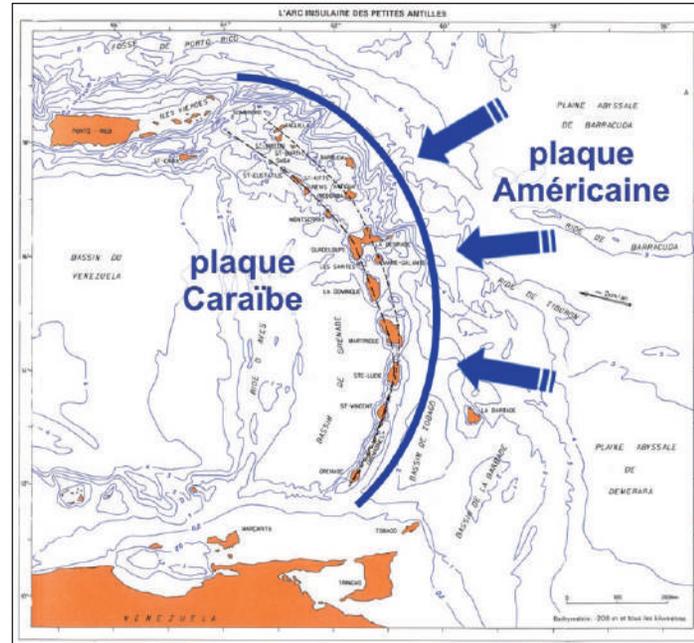


la Guadeloupe au sein des Petites Antilles

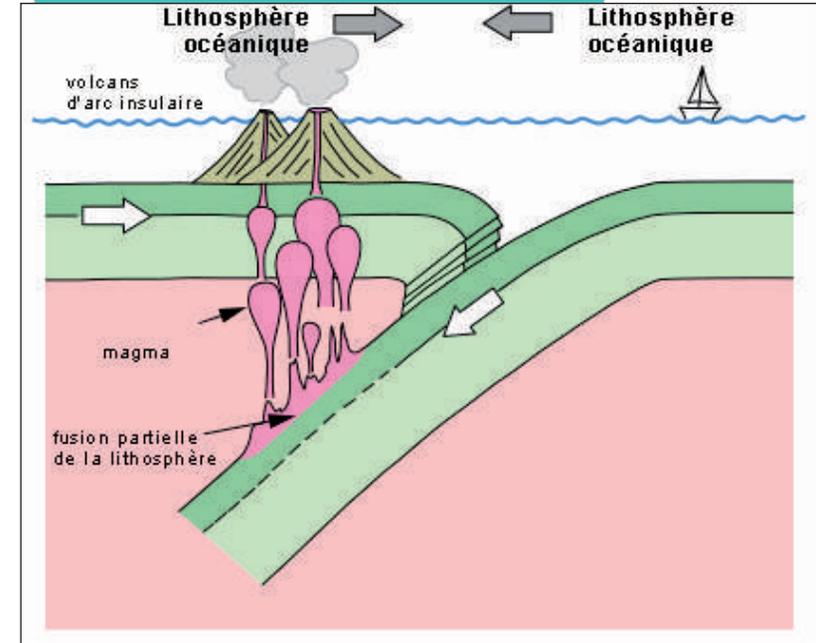
• une origine volcanique commune

L'arc des Petites Antilles est d'origine volcanique. Plus précisément, il est né d'un volcanisme de limite de plaques tectoniques, résultat de la subduction de la plaque Nord-Américaine qui s'enfonce sous la plaque Caraïbe, à une vitesse moyenne de 2 cm/an. Lors de la subduction, les frottements entre ces deux plaques font entrer en fusion une partie des matériaux, alimentant des poches de magma qui s'évacue en surface, au niveau de volcans qui forment des îles au fil de leur activité sur de longues périodes géologiques.

Les Petites Antilles sont des îles jeunes si on les compare au socle continental de l'Europe de l'Ouest par exemple (600 MA). La plupart de ces îles ont moins de 60 MA, et certaines ont connu encore dernièrement de violents réveils d'activité, comme à Montserrat en 1997 (à 70 km au Nord-Ouest de la Guadeloupe), où l'ancienne capitale, Plymouth, a été rayée de la carte par une éruption majeure qui a transformé profondément les paysages de la moitié Sud de l'île.

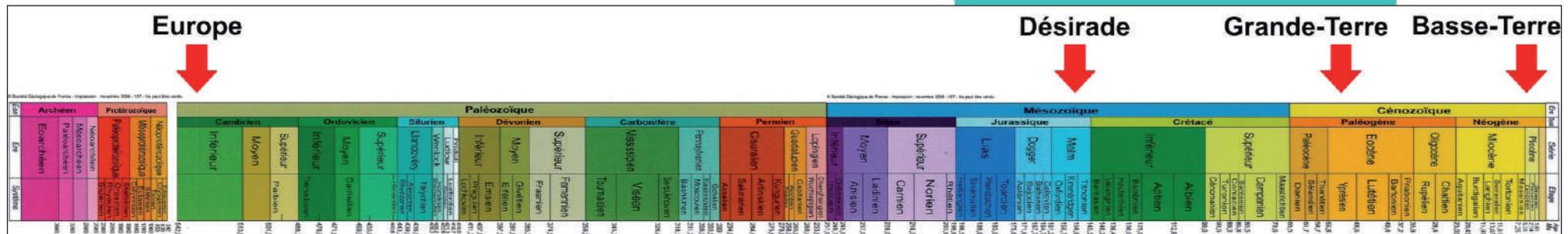


les mouvements tectoniques à l'origine de l'Arc Antillais

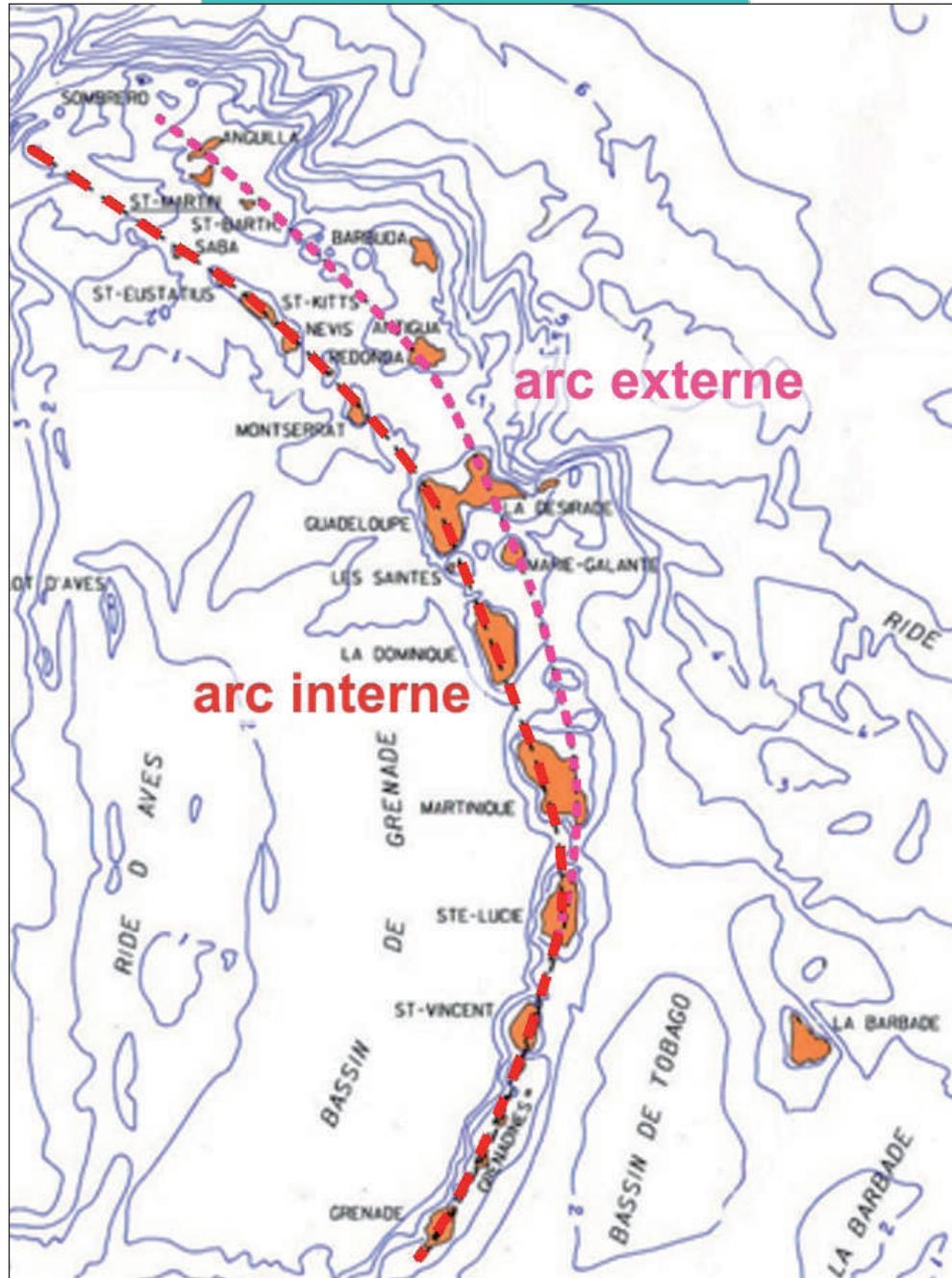


principe du volcanisme lié à la subduction

LE SOCLE NATUREL



échelle géologique



deux arcs volcaniques distincts composent les Petites Antilles

En réalité, les Petites Antilles sont composées de deux arcs qui se rejoignent au Sud de la Martinique. Ces deux arcs ont la même origine volcanique mais correspondent à des époques de formation différentes : l'arc externe, situé à l'Est, côté Atlantique, est plus ancien que l'arc interne, situé plus à l'Ouest, du côté de la Mer des Caraïbes. Les îles de l'archipel guadeloupéen appartiennent à ces deux arcs :

- la Grande-Terre, Marie-Galante et la Désirade sur l'arc externe ;
- la Basse-Terre et les Saintes sur l'arc interne.

• des îles calcaires

Le socle volcanique des îles de l'arc externe, plus ancien (40 MA), n'est plus visible aujourd'hui, partout recouvert d'épaisses couches de calcaires (120 m d'épaisseur en Grande-Terre et à la Désirade, 190 m à Marie-Galante). Il s'agit de calcaires biodétritiques et bioconstruits, c'est-à-dire qu'ils résultent de l'accumulation de squelettes d'algues et de coraux qui se sont développés ici pendant plusieurs millions d'années, à une époque où ces plateaux insulaires étaient immergés, à une profondeur compatible avec le développement d'une vie sous-marine intense. Les îles de l'arc externe sont donc des plateaux calcaires.

Le cas de la Désirade est particulier. Son socle volcanique est très ancien (145 MA), morceau d'un « proto-arc » ancestral, formé dans le Pacifique, qui s'est fragmenté et a dérivé ensuite, au fur et à mesure de la constitution de la plaque Caraïbe. La Désirade est ainsi la plus vieille île des Petites Antilles, témoin unique de son histoire géologique. Après son érosion sur plusieurs millions d'années, la Désirade a subi ensuite une sédimentation calcaire similaire et simultanée à celle de la Grande-Terre et de Marie-Galante. Pour autant, le vieux socle volcanique affleure encore par endroit, comme à la pointe Nord-Est de l'île, devenue Réserve Naturelle Géologique aujourd'hui.



affleurements calcaires ponctuels dans les paysages (Grands Fonds)



discordance géologique visible à la Désirade

crédit DEAL Guadeloupe



perception d'épaisse couches calcaires au niveau des falaises de Grande-Terre



strates calcaires de la Pointe Petite Tortue (Anse-Bertrand)



perception d'épaisse couches calcaires au niveau des falaises de Marie-Galante



plage de sable blanc, typique des zones calcaires (plage de la Feuillère, Marie-Galante)



carrière de tuf (Grands Fonds).



*érosion karstique
(Gueule Grand Gouffre, Marie-Galante)*



beach-rocks et piscines naturelles (Petite-Terre).



beach-rock (Anse des Salines, Pointe des Châteaux).



« souffleur » jaillissant d'une dalle calcaire littorale (Anse-Berland)



côtes basses calcaires correspondant à un ancien platier récifal (les Roches Noires, Marie-Galante)



escarpement de faille et côtes basses calcaires (lagon de la Porte d'Enfer, Anse-Berland)



piscines naturelles (littoral de La Rosette, Le Moule)

• des îles volcaniques plus jeunes

Les îles de l'arc interne sont plus jeunes et leur volcanisme est encore actif pour la plupart d'entre elles, comme c'est le cas pour la Soufrière, au Sud de la Basse-Terre : son dôme actuel ne date que de 1440 et sa dernière éruption phréatique (*violentes émissions de vapeur, cendres et roches fragmentées, mais sans apparition de magma en surface*) s'est produite en 1976.

Aux Saintes, l'archipel s'est constitué sur une période assez longue, en commençant par les îles de Terre-de-Haut (4,5 MA) avant de se poursuivre à Terre-de-Bas (2 MA). Les premiers volcans du Nord de la Basse-Terre étaient déjà émergés à cette date (3 MA) mais l'essentiel de l'île s'est édifié par la suite, du Nord vers le Sud, jusqu'à notre ère. Les reliefs du Sud Basse-Terre

sont donc les plus jeunes, le massif de la Soufrière et de la Madeleine n'ayant pas plus de 200 000 ans. Cette histoire volcanique a été ponctuée de nombreux cataclysmes, coulées massives, nuées ardentes ... qui ont profondément modifié l'allure de ces îles lors de chaque événement.



(c) M. Feuillard / IPGP, 1976

éruption de la Soufrière en 1976



fumerolles du gouffre de Tarissan (Soufrière)



brèche andésitique (Vieux-Habitants)



orgues andésitiques du Pain de Sucre (Terre-de-Haut)



labradorite du Nord Basse-Terre (Tillet)



affleurement d'andésite (Morphy)



brèche andésitique (Gadet)



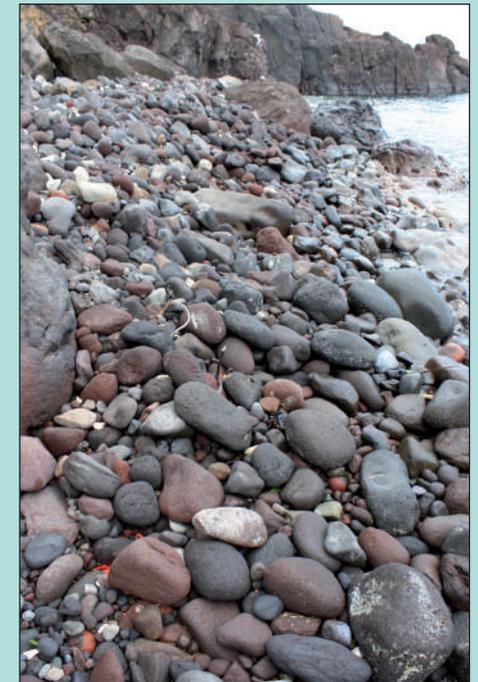
plage de sable noir, typique des zones volcaniques (plage de Grande Anse, Trois-Rivières)



affleurement du socle volcanique ancien du Nord Basse-Terre (Pointe Allègre, Sainte-Rose)



affleurement de radiolarite, roche très ancienne antérieure à la formation de l'archipel guadeloupéen (Réserve Géologique de la Désirade)



plage de galets en Côte-sous-le-Vent (Anse à la Barque)



falaises volcaniques littorales (Côte-sous-le-Vent, Anse à la Barque)



relief volcanique (Morne Morel, Terre-de-Haut)



gros blocs au sein d'un chaos volcanique (Roches Gravées, Trois-Rivières)

© Élise GENOT



falaises volcaniques (Le Chameau, Terre-de-Haut)



carrière d'extraction de granulats volcaniques (Deshaïes)

La Soufrière s'inscrit ainsi dans le prolongement temporel et spatial des anciens volcans constituant toute la chaîne centrale de la Basse-Terre. L'observateur peine souvent d'ailleurs à la distinguer sur la ligne de crête pour les vues lointaines. En cela, la Soufrière se démarque de certains autres volcans actifs des Petites Antilles, tels la Montagne Pelée de la Martinique, dont le socle forme un vaste dôme qui s'impose et se distingue nettement dans le grand paysage.

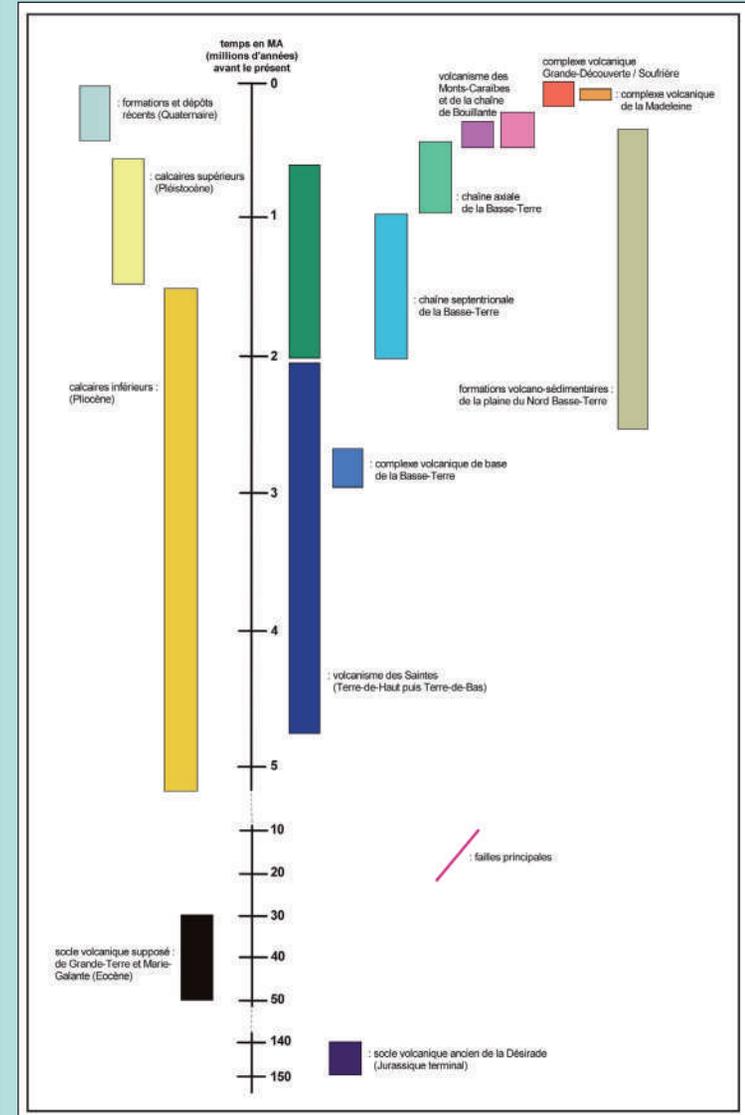
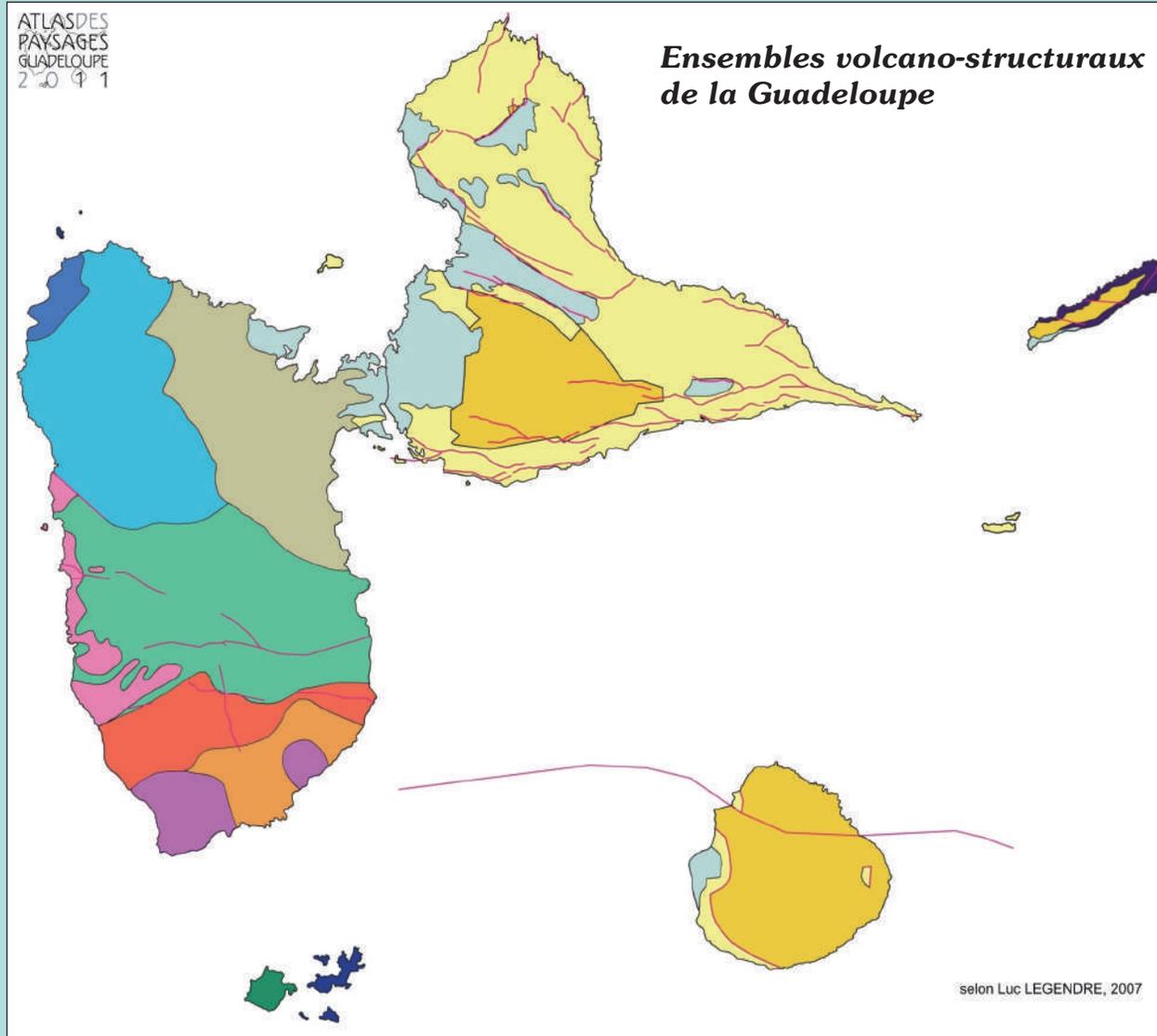
Quelques massifs ont des origines singulières, comme les Monts Caraïbes, à l'extrémité Sud de la Basse-Terre, la Petite Montagne de Capesterre, ou encore la chaîne de Bouillante. Tous se sont constitués à peu près à la même époque (500 000 ans), formant de nouvelles îles pour les uns, (les Monts Caraïbes et la Petite Montagne, rattachés ensuite à la Basse-Terre lors d'éruptions plus récentes), les autres venant remanier ponctuellement des socles plus anciens (la chaîne de Bouillante sur la partie Sud de la Côte Sous-le-Vent).



relief isolé des Monts Caraïbes (vu depuis la Soufrière)



relief isolé de Petite Montagne (littoral de Capesterre Belle-Eau)



carte de la géomorphologie de l'archipel Guadeloupéen

• un socle entaillé de failles majeures

L'émergence des îles de l'arc interne s'est accompagnée de puissantes contraintes tectoniques qui ont affecté les socles plus anciens des îles de l'arc externe. Ces plateaux calcaires sous-marins ont alors été soulevés. La Désirade, Marie-Galante et le cœur de la Grande-Terre ont émergé (1,5 MA). Mais en se soulevant, ces plateaux se sont bombés (Grands Fonds) et se sont fracturés. Certaines parties des plateaux sont donc restées immergées un temps encore (Nord et Est de la Grande-Terre, pourtour de Marie-Galante) avant d'être soulevées à leur tour (500 000 ans). Les failles de rupture se sont alors accentuées, la plaine de Grippon s'est effondrée et les plateaux se sont inclinés d'Est en Ouest. Ces mouvements (basculement, jeux de failles, etc.) se poursuivent encore aujourd'hui, continuant de modeler doucement le relief de l'archipel.



faille de Malendure



barre de Marie-Galante



barre de Cadoue



barre de Marie-Galante

• une histoire géologique qui se lit directement dans les paysages

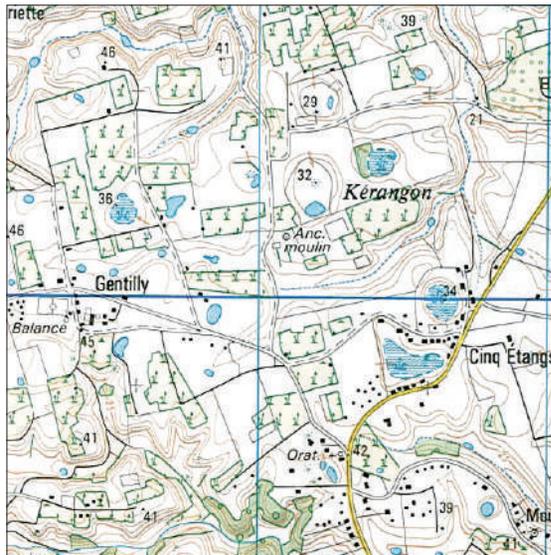
L'histoire géologique de la Guadeloupe explique donc le bi-morphisme des îles de l'archipel, avec des îles hautes (1 467 m au sommet de la Soufrière), montagneuses et volcaniques d'une part, et d'autre part des îles calcaires, plus planes et plus basses : le Morne l'Escade, point culminant de la Grande-Terre atteint 135 m, alors que Marie-Galante s'élève à 204 m, et 276 m pour le point le plus élevé de la Désirade.

La géomorphologie des îles de l'archipel explique directement aussi certaines composantes majeures des paysages guadeloupéens :

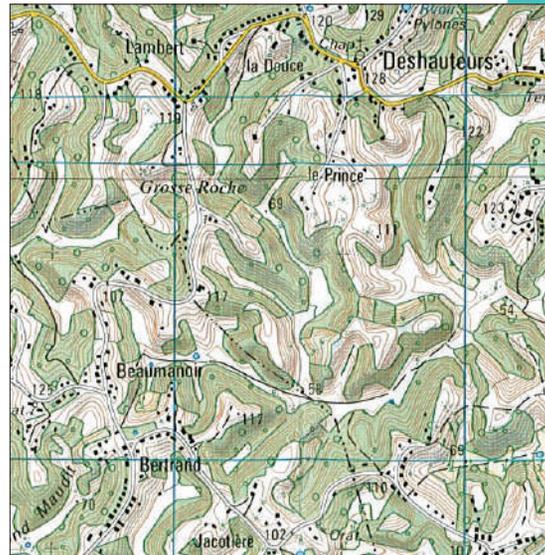
- la chaîne volcanique de la Basse-Terre lui donne une orientation Nord-Sud très affirmée ;
- les socles volcaniques les plus anciens (Saintes, Nord Basse-Terre) sont plus érodés et altérés que les ensembles plus récents (Sud Basse-Terre par exemple) ;
- la pénéplaine du Nord-Est de la Basse-Terre, qui s'est constituée par dépôt des produits d'érosion des vieux reliefs du Nord de l'île, présente un relief plus doux et moins pentu ;
- le basculement des plateaux calcaires fait apparaître des falaises au Nord-Est de la Grande-Terre et de Marie-Galante, et des zones ennoyées sur leurs façades Ouest ;
- les failles qui ont facturé ces plateaux structurent fortement les paysages ;
- l'érosion karstique modèle les plateaux calcaires en fonction de leur pente, de leur âge et de leur exposition aux précipitations (dolines, vallées étroites à fonds plats, etc.).

Le relief, dans sa diversité, structure souvent de manière forte les paysages de Guadeloupe, tout en limitant les champs visuels. A ce titre, on peut noter le rôle que jouent :

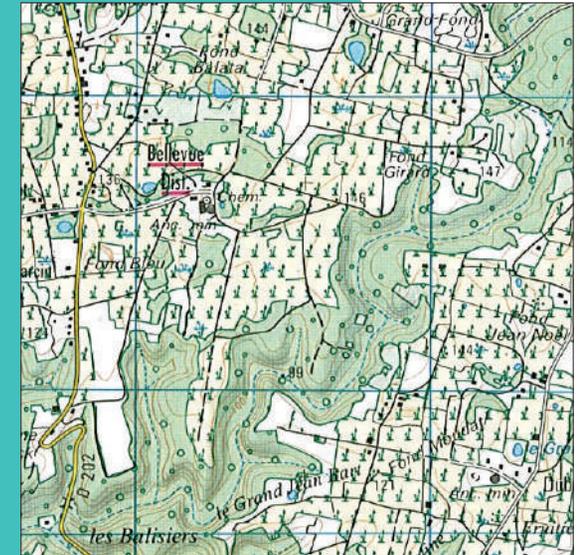
- la chaîne centrale de la Basse-Terre ;
- les escarpements de failles des îles calcaires (Barre de l'Île à Marie-Galante, Barre de Cadoue en Nord Grande-Terre, faille du Gosier, plaine de Grippon ...) ;
- l'enchevêtrement de vallées étroites et sinueuses des Grands Fonds ; etc.



zone karstique de l'Est Grande-Terre : dolines



zone karstique des Grands Fonds : réseau de vallées étroites



zone karstique de Marie-Galante : association de dolines et vallées encaissées



crête de la Basse-Terre (à Moudong)



doline des Grands Fonds (Mare Fidelin)



doline de Marie-Galante (Clérange)



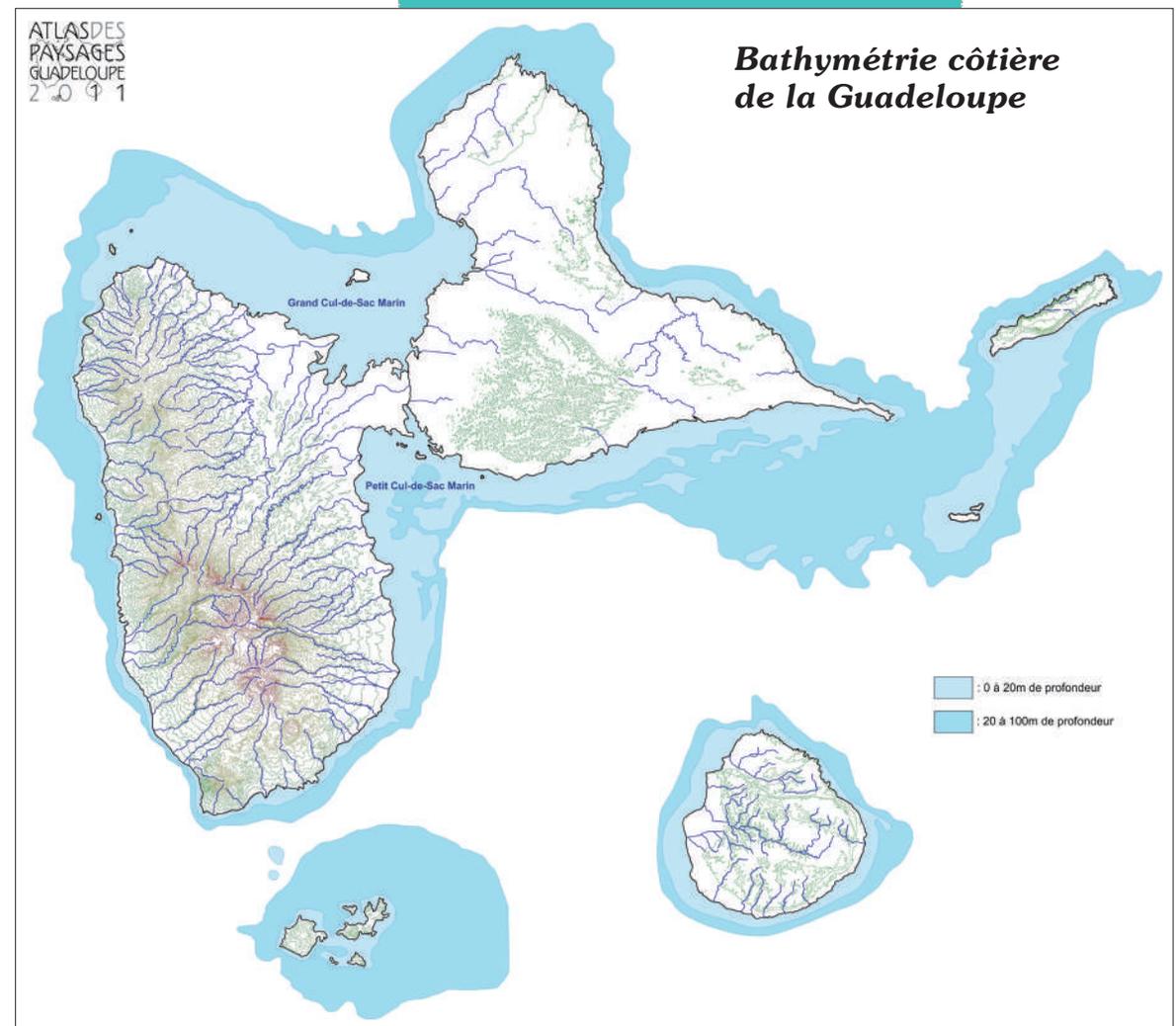
doline de Marie-Galante (Ducos)

- un socle qui se prolonge en mer

Le plateau insulaire correspond à la partie du socle volcanique qui est aujourd'hui immergée. Son étendue est très variable. Partout où la profondeur n'excède pas 20 m, ce socle immergé est devenu le support d'écosystèmes marins riches et variés. Les formations récifales coralliennes et les herbiers marins en sont les maillons principaux, au cœur d'une formidable biodiversité animale. Ces zones étaient émergées lors de la dernière glaciation (période glaciaire du Würm de -110 000 à -12 000 ans). Le niveau des océans était alors 120 m plus bas environ, dessinant un tout autre contour à la Guadeloupe : on aurait pu aller à pied sec de la pointe de la Désirade aux îlets Pigeon à cette époque par exemple. À l'inverse, lors de la transgression Flandrienne (-10 000 à -5 000 ans), le niveau de la mer était plus élevé qu'aujourd'hui, à l'origine des dépôts alluvionnaires des plaines littorales, des anciennes plages fossilisées, etc.

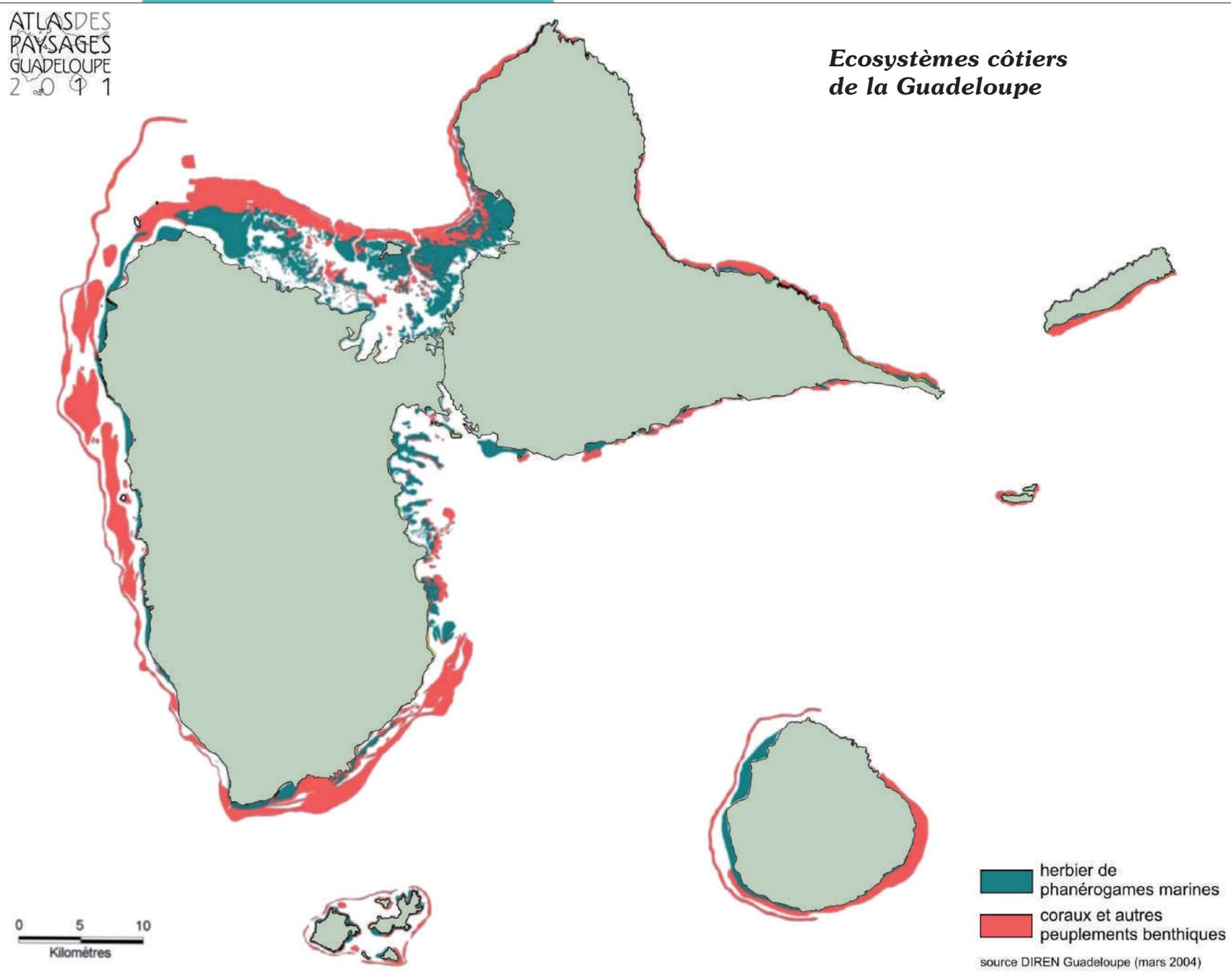
Entre la Basse-Terre et la Grande-Terre, le plateau insulaire est particulièrement peu profond, dessinant de grandes baies calmes et protégées, reliées par un étroit bras de mer : la Rivière Salée. Ces deux grandes baies portent le nom de Culs-de-Sac Marins. Le Petit Cul-de-Sac Marin, au Sud, de Petit-Bourg à Gosier en passant par Pointe-à-Pitre, est de taille plus modeste que le Grand Cul-de-Sac Marin, situé au Nord. Bordé par une grande barrière de corail qui le sépare de la Mer des Caraïbes, le Grand Cul-de-Sac Marin est en réalité un immense lagon, riche en biodiversité marine et peuplé d'îlets plus ou moins grands, les uns sableux et forestiers, les autres seulement constitués de palétuviers.

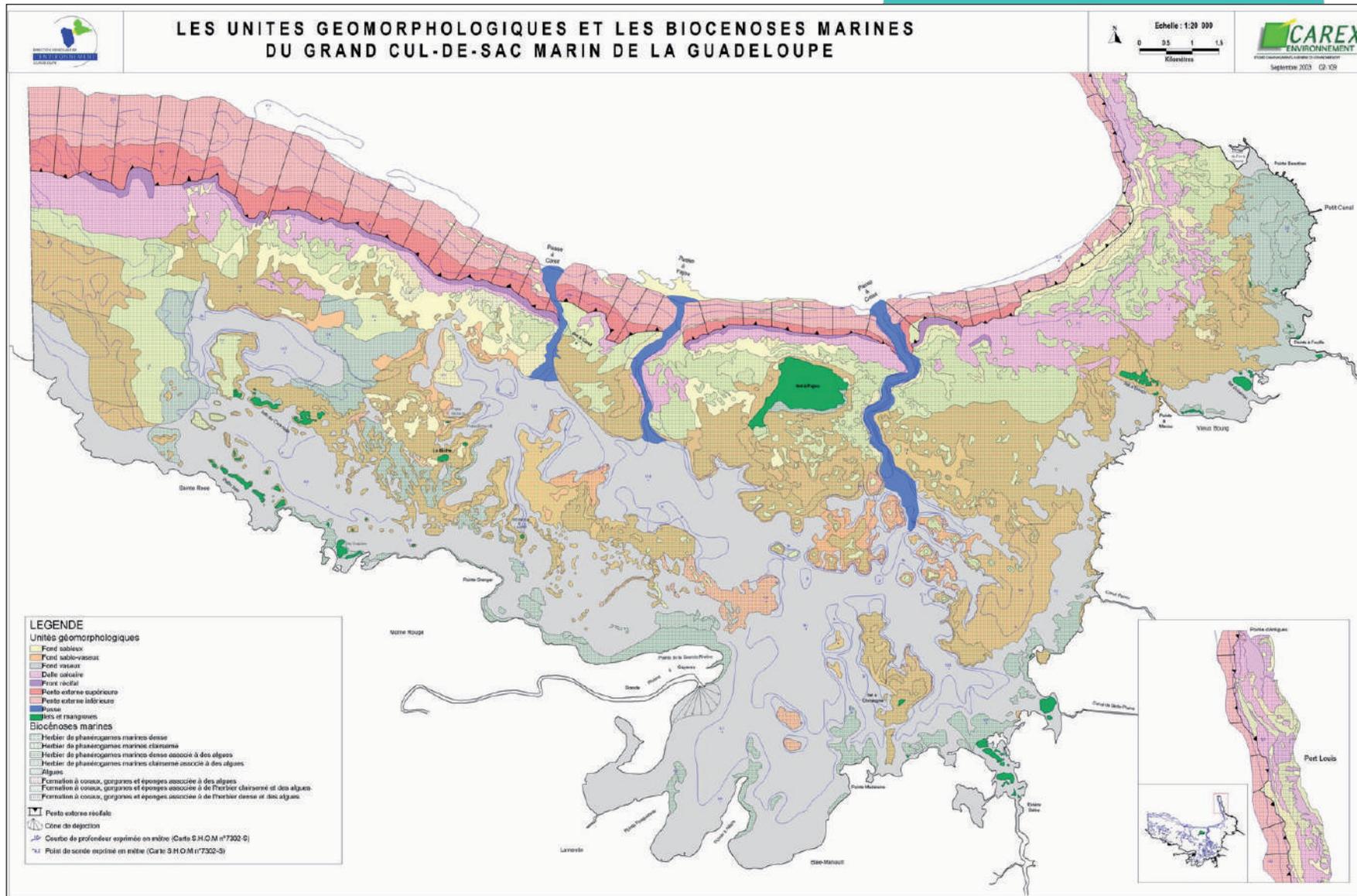
Le relief des îles de Guadeloupe, à travers sa diversité, influence fortement les conditions climatiques locales.



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011

Ecosystèmes côtiers de la Guadeloupe





« UN ARCHIPEL AU GRÉ DES EAUX ... DU CIEL »

• un climat tropical sous régime d'alizés

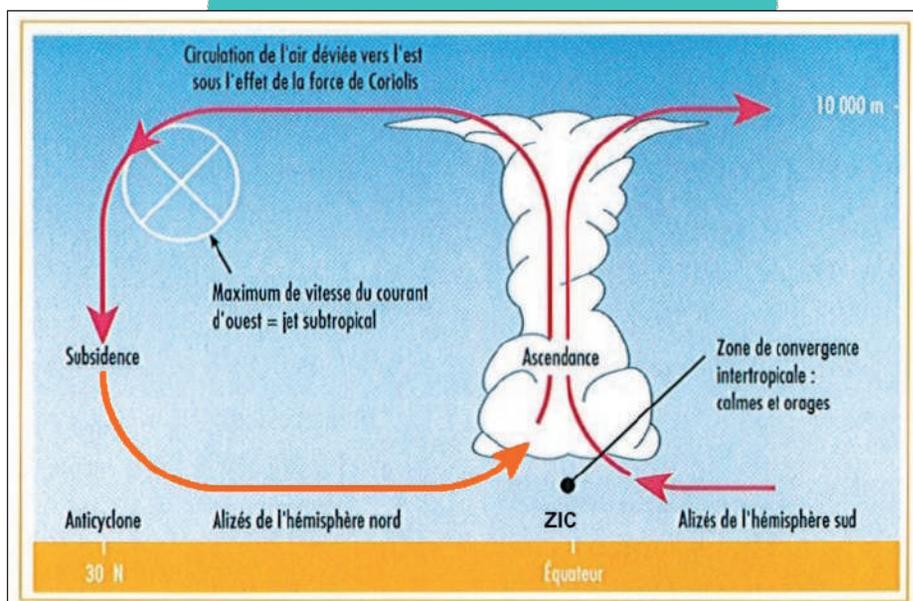


carte des alizés

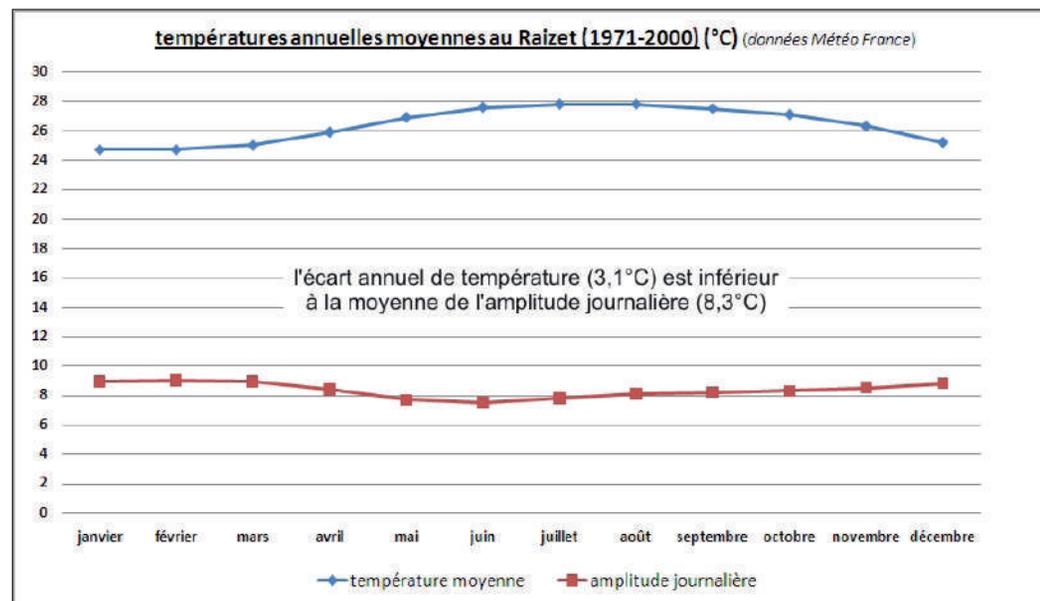
Le climat de Guadeloupe est défini avant tout par la position géographique de l'archipel : à une latitude de 16°2' N, c'est-à-dire presque à égale distance entre l'anticyclone des Açores (30° N) et l'équateur, caractérisé par sa zone dépressionnaire appelée « Zone Intertropicale de Convergence » (ZIC). Les échanges énergétiques entre ces deux centres génèrent des vents réguliers, les alizés, de secteur Est, qui soufflent toute l'année sur la Guadeloupe. Premières terres face à l'Atlantique, la Guadeloupe et les Petites Antilles se retrouvent directement exposées aux masses d'air océaniques animées par les alizés.

Il en résulte un climat de type tropical insulaire, aussi appelé « climat tropical à alizés humides » qui se caractérise globalement comme un climat :

- chaud (26,4° C, moyenne annuelle au Raizet) ;
- stable (variation annuelle de 3-4° C, inférieure à la variation journalière de 4-8° C) ;
- avec un fort taux d'humidité (75 % de moyenne annuelle régionale), bénéficiant d'un fort ensoleillement (6,5 h/jour en 2008) ;
- et soumis à une forte exposition au rayonnement solaire (lié à l'angle d'incidence très direct des rayons du soleil).



principe de la circulation des masses d'air, selon la théorie des cellules de Hadley



températures annuelles en Guadeloupe (Raizet)

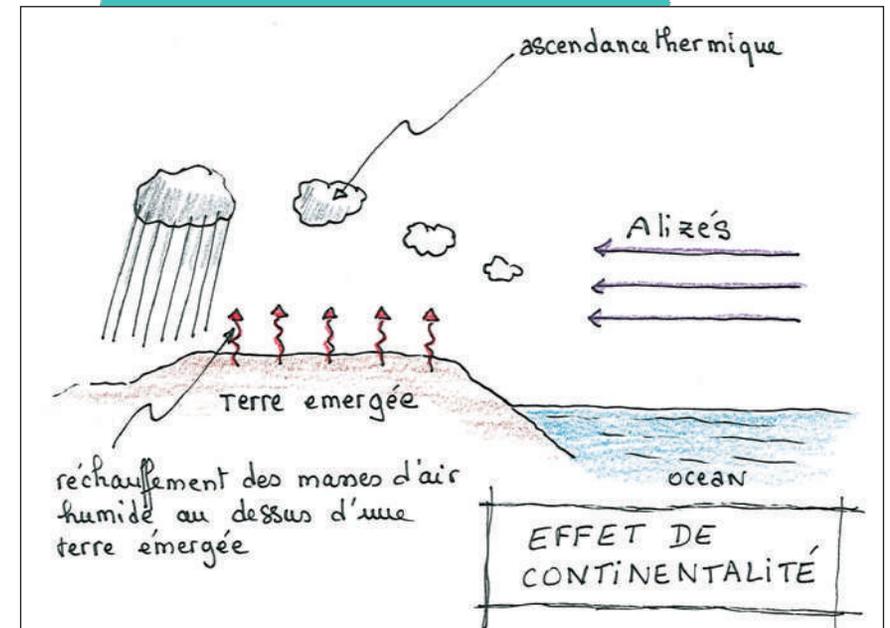
• de fortes variations climatiques locales

Pourtant, le climat de Guadeloupe présente de fortes variations géographiques, notamment en termes de pluviométrie. Trois mécanismes principaux entrent en jeu : l'effet de continentalité, l'effet orographique et l'effet de Foehn.

L'effet de continentalité favorise le réchauffement et l'élévation des masses d'air humide, à l'origine de précipitations, pendant leur déplacement au-dessus de terres émergées. Ce mécanisme entre en action dès que le parcours terrestre dépasse 10 km de distance.

L'effet orographique aboutit au même résultat par la contrainte que le relief oppose aux masses d'air humide forcées à s'élever. En altitude, l'air se refroidit, l'eau se condense et entraîne des pluies abondantes. L'effet orographique est 20 fois plus puissant que l'effet de continentalité sur une distance équivalente. Il s'applique principalement sur le versant « au-vent » de la Basse-Terre, c'est-à-dire le versant Est, exposé aux alizés dominants.

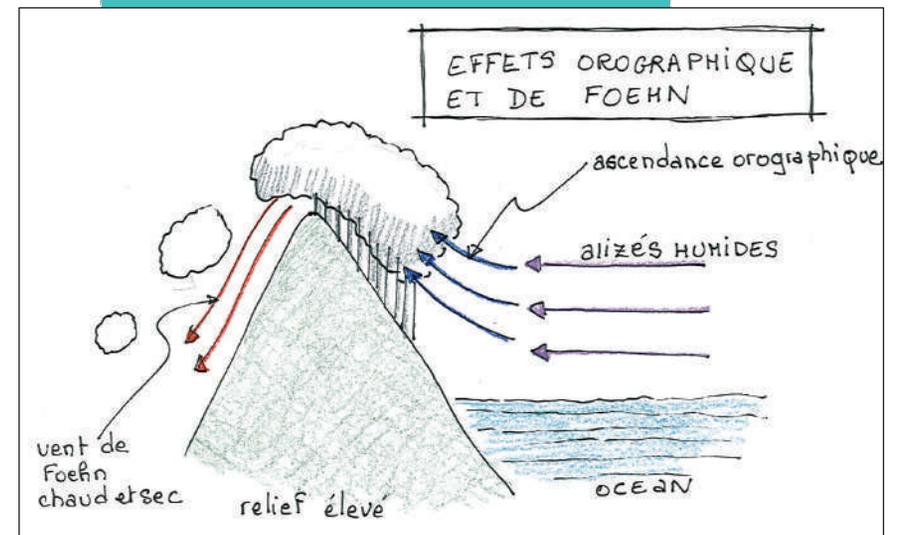
L'effet de Foehn est une conséquence de l'effet orographique. En effet, après s'être vidé de son humidité sur les hauts sommets du relief, l'air redescend le long des pentes du versant situé « sous-le-vent », plus sec et plus chaud à mesure qu'il perd en altitude. C'est ce qui se passe sur la côte Ouest de la Basse-Terre.



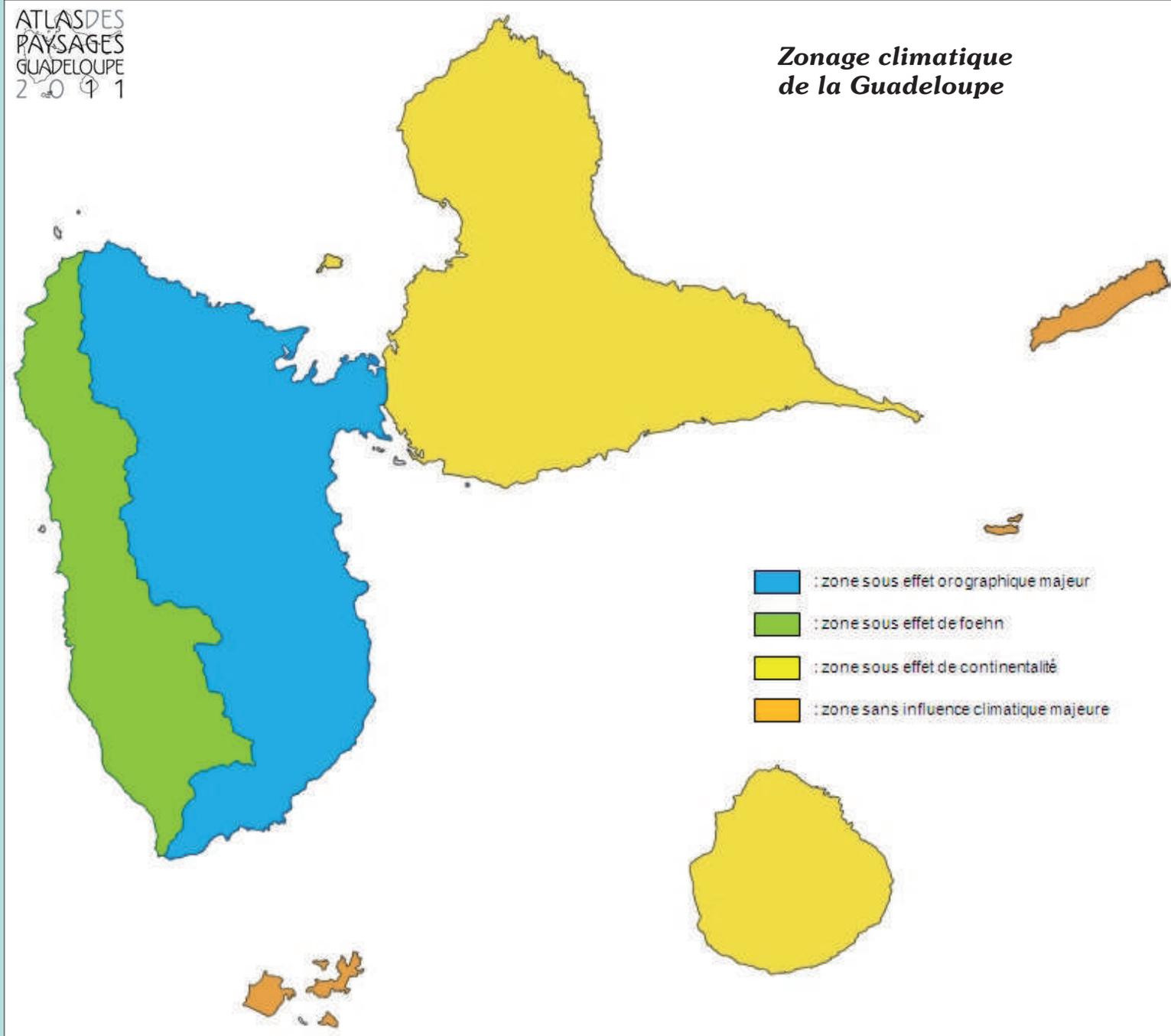
effet de continentalité



accumulation de nuages sur les reliefs de la Basse-Terre par effet orographique (vue depuis Moudong)

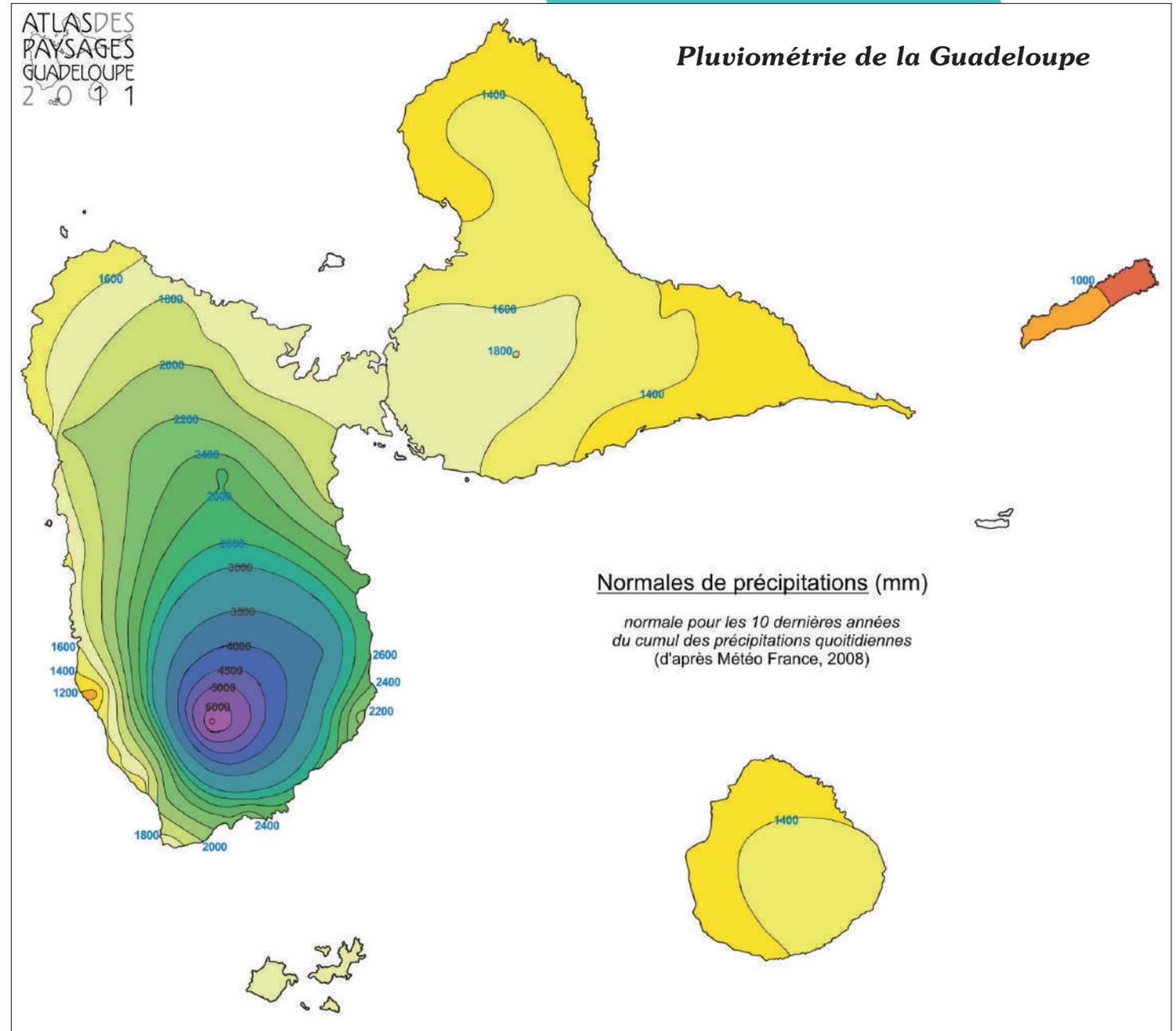


effets orographique et de Foehn



- une île très arrosée et des îles sèches

Le climat vient ainsi accentuer les grandes distinctions géomorphologiques entre les différentes îles de l'archipel. La Basse-Terre se trouve ainsi beaucoup plus arrosée que les autres îles, considérablement plus sèches : 3 600 mm de pluies annuelles en moyenne en Basse-Terre, 10 000 mm/an à la Soufrière, et moins de 1 000 mm/an à l'Est de la Désirade. De même, en Basse-Terre, le climat marque la distinction entre la Côte Au-Vent, beaucoup plus humide que la Côte Sous-le-Vent, soulignant en même temps le rôle déterminant que joue la ligne de crête.





rivières et végétation luxuriante sur les reliefs arrosés de la Basse-Terre



© Élise GENOT

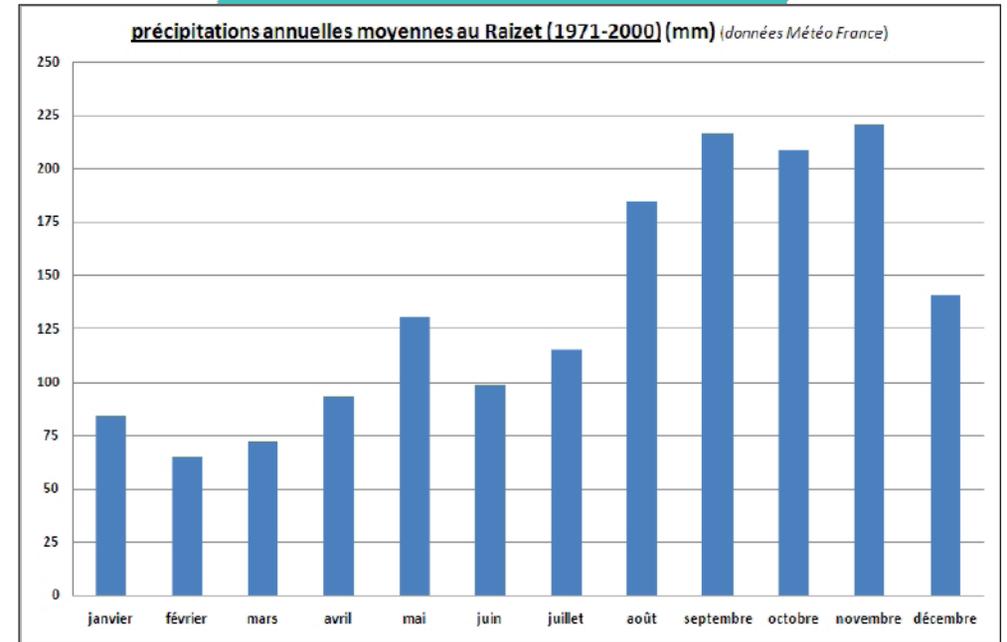
végétation naturelle adaptée aux conditions hyper-humides des reliefs de la Basse-Terre



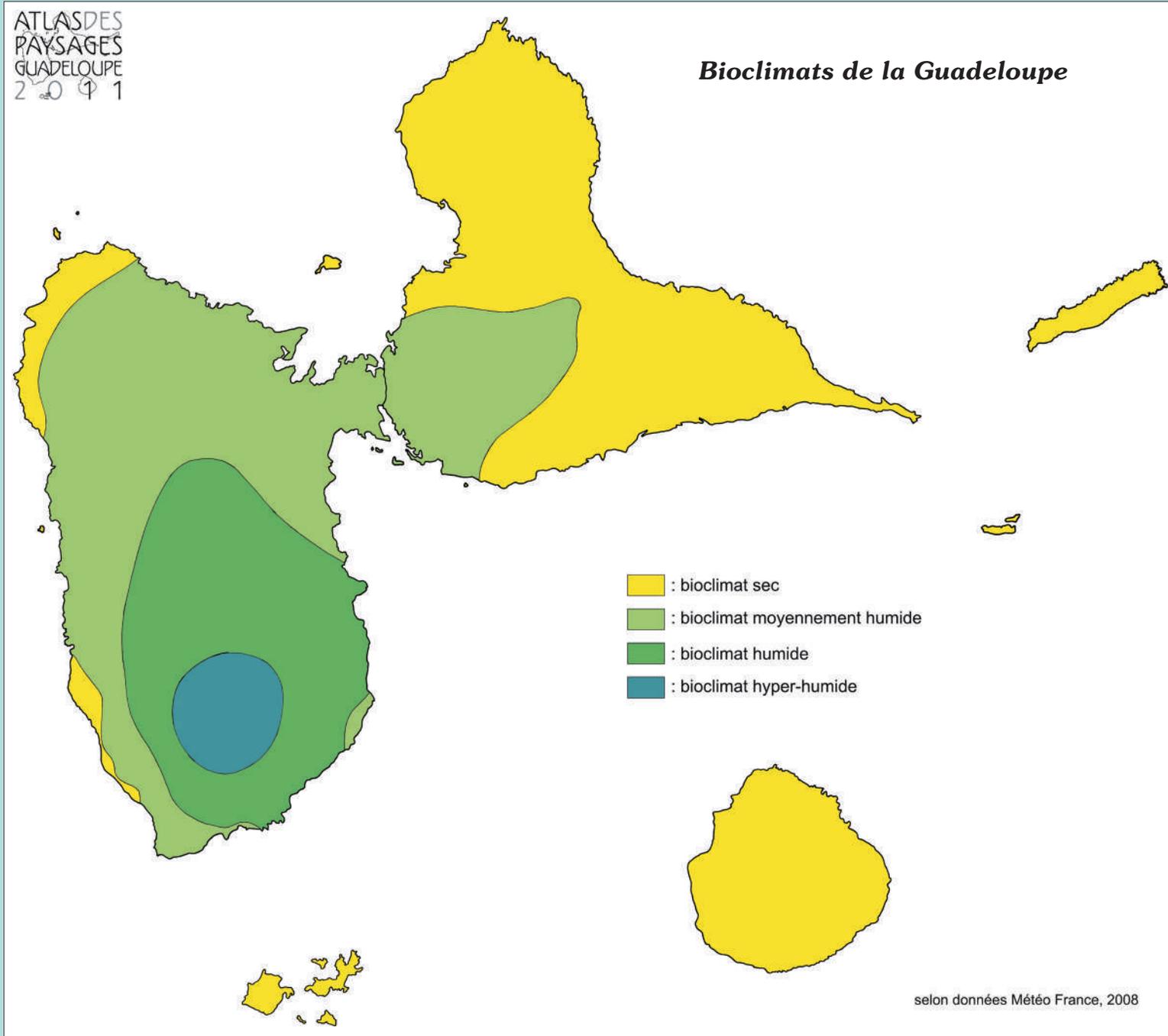
prairies sèches et végétation épineuse soumises au climat sec de la Grande-Terre

L'unité GEODE Caraïbe de l'UAG (Université Antilles-Guyane) détermine ainsi 4 bioclimats en Guadeloupe, en fonction des quantités de précipitations annuelles (v. carte) :

- moins de 1 500 mm/an : bioclimat sec ;
- de 1 500 à 2 500 mm/an : bioclimat moyennement humide ;
- de 2 500 à 4 000 mm/an : bioclimat humide ;
- plus de 4 000 mm/an : bioclimat hyper humide.



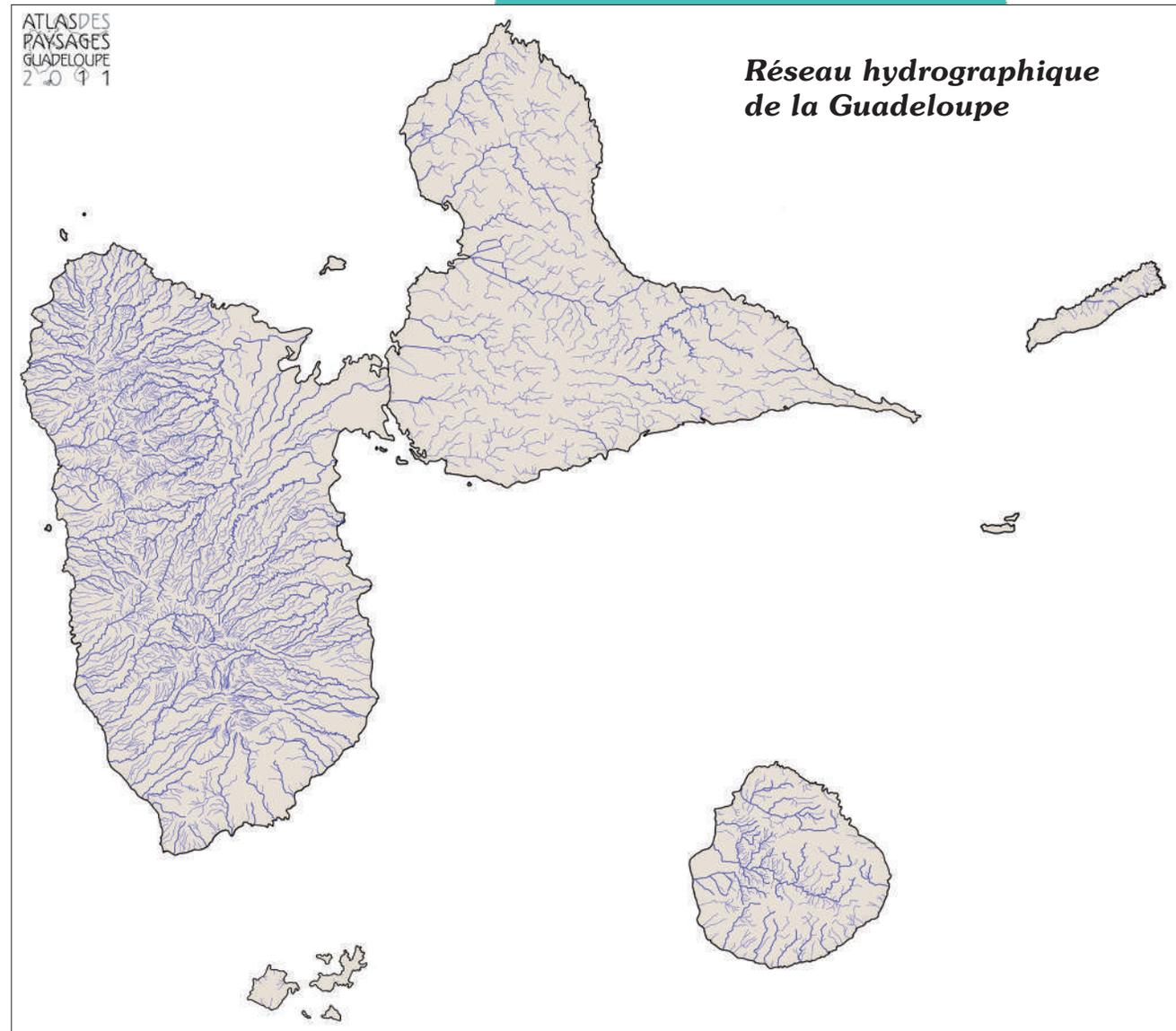
Très variables sur le territoire, les précipitations le sont également dans le temps. Ainsi, deux saisons principales se distinguent au cours de l'année. L'hivernage (de juin à novembre) est aussi appelé « saison cyclonique » parce qu'il est plus arrosé et rythmé par le passage des tempêtes tropicales et parfois de cyclones potentiellement dévastateurs, notamment envers les paysages agricoles de l'archipel. Le carême (de décembre à mai) est généralement plus sec, avec parfois plusieurs semaines consécutives sans pluie. Cette sécheresse ponctuelle a des effets d'autant plus forts sur les îles de bioclimat sec (l'ensemble de l'archipel à l'exception de la Basse-Terre).



• l'érosion des reliefs modulée par le climat

Les précipitations et le réseau hydrographique qui en dépend sont des facteurs majeurs de l'érosion des reliefs. Déterminé par le relief, le climat est donc en retour un acteur de sa modification. Ainsi, en climat humide, l'érosion est plus accentuée qu'en climat sec. C'est une des raisons du profil dissymétrique du relief de la Basse-Terre, marqué surtout dans sa moitié Nord, la plus ancienne (et soumise à l'érosion différentielle depuis plus longtemps). Les pentes y sont plus fortes en Côte Sous-le-Vent (à l'Ouest de la ligne de crête) qu'en Côte Au-Vent (à l'Est).

Les conditions climatiques locales et leur forte variabilité en fonction des îles de l'archipel, ont aussi un rôle déterminant sur l'altération des roches et la constitution des sols (pédologie), ainsi que sur la composition des milieux naturels.





la Grande Rivières à Goyaves, qui a creusé sa vallée au coeur du socle argileux du Nord Basse-Terre



les sols du Sud Basse-Terre, mis à nu par les terrassements



les argiles rouges du Nord Basse-Terre, à fort impact visuel lors du labour des parcelles agricoles

« UN ARCHIPEL DE ROCHES ET DE TERRES »

Les sols sont issus de l'altération de la roche-mère sous l'action combinée des précipitations et de la végétation (action mécanique des racines, action chimique de l'humus ...). En Basse-Terre, les roches-mères présentent une composition chimique assez homogène (surtout des andésites) malgré leurs différences de nature lithologique (coulées, brèches, débris, ponces, etc.). C'est surtout la durée et l'intensité de l'altération qui importent donc, en fonction de l'âge des socles volcaniques et de leur exposition aux fortes précipitations (qui entraînent un lessivage des sols). Les roches calcaires ont quant à elles leurs propres processus d'altération, variant peu d'une île à l'autre (grande similitude de sols entre la Grande-Terre, Marie-Galante et la Désirade).

Les sols de Guadeloupe, à dominante argileuse, appartiennent ainsi à 4 grandes familles :

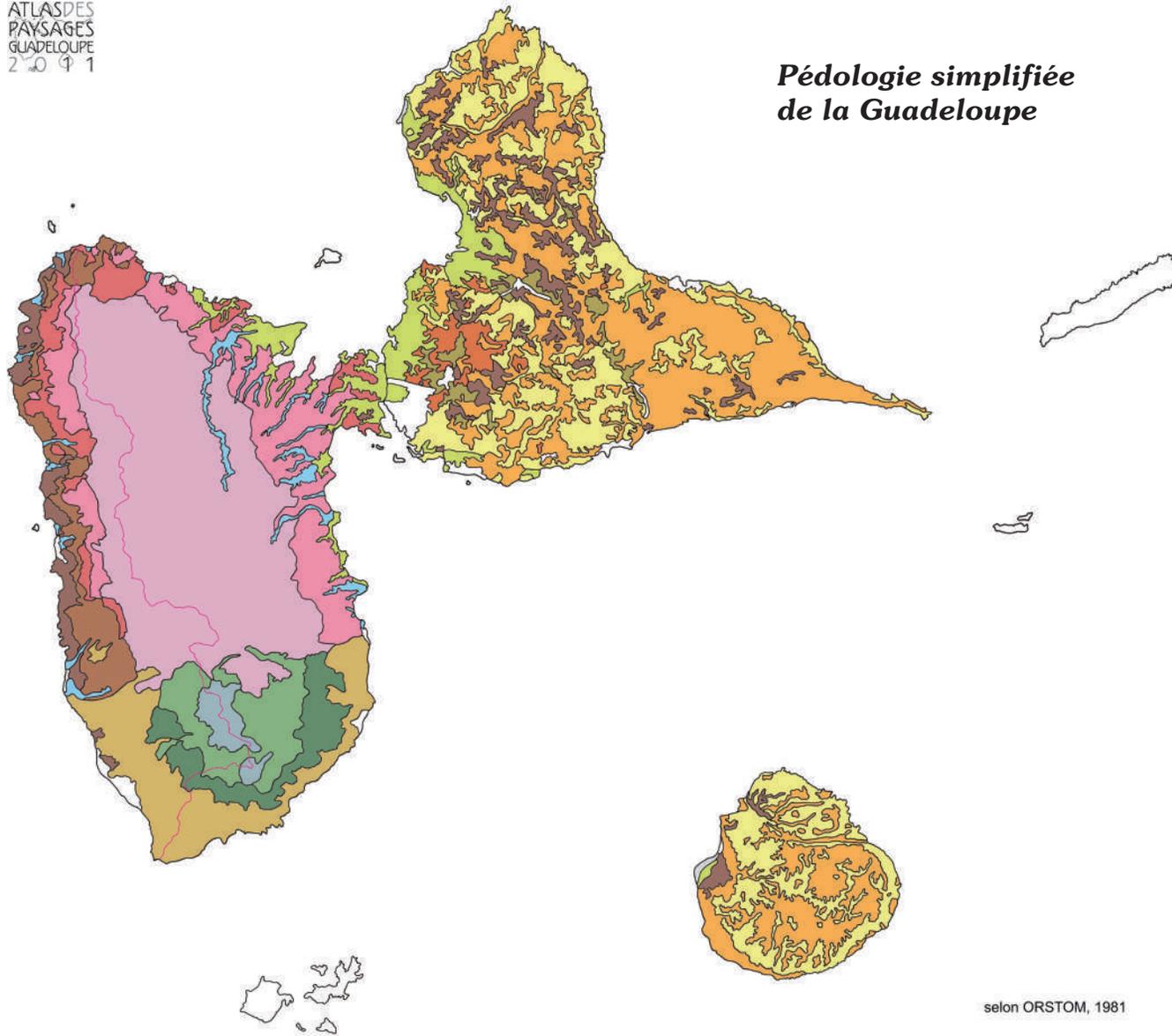
- les sols ferralitiques, rencontrés sur socle volcanique ancien (Nord de la Basse-Terre), parfois très profonds (15 m), riches en kaolinite, avec une bonne rétention en eau mais pauvres en silice et en matière organique ;
- les sols à allophanes et à halloysite, sur socle volcanique récent (Sud de la Basse-Terre), à grande capacité de rétention en eau, fertiles et riches en matière organique peu dégradée ;
- les vertisols, rencontrés surtout sur substrat calcaire, fertiles mais peu perméables, riches en argiles gonflantes (montmorillonite) qui sont très sensibles à l'alternance des phases humides et sèches (importante rétractation des sols par forte chaleur) ;
- les alluvions, fluviatiles et marines, de compositions variées, souvent hydromorphes à faible altitude.

Une originalité est à noter : les vertisols du littoral de la Côte Sous-le-Vent. Malgré leur caractère sodique (pH=5,5) qui les différencie des vertisols calciques (pH=7,5) des îles calcaires, ils présentent de très grandes similitudes avec les sols de Grande-Terre ou de Marie-Galante par exemple. Ce constat pourrait s'expliquer par la convergence climatique entre ces régions sèches. La pédologie dissymétrique entre les deux côtes de la Basse-Terre confirme encore une fois le rôle structurant de la ligne de crête du relief.

Le complexe « sol / climat » détermine l'essentiel du potentiel écologique des milieux naturels de l'archipel, à l'origine de leurs extraordinaires diversité et richesse en Guadeloupe.

ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2010 1

Pédologie simplifiée de la Guadeloupe



selon ORSTOM, 1981

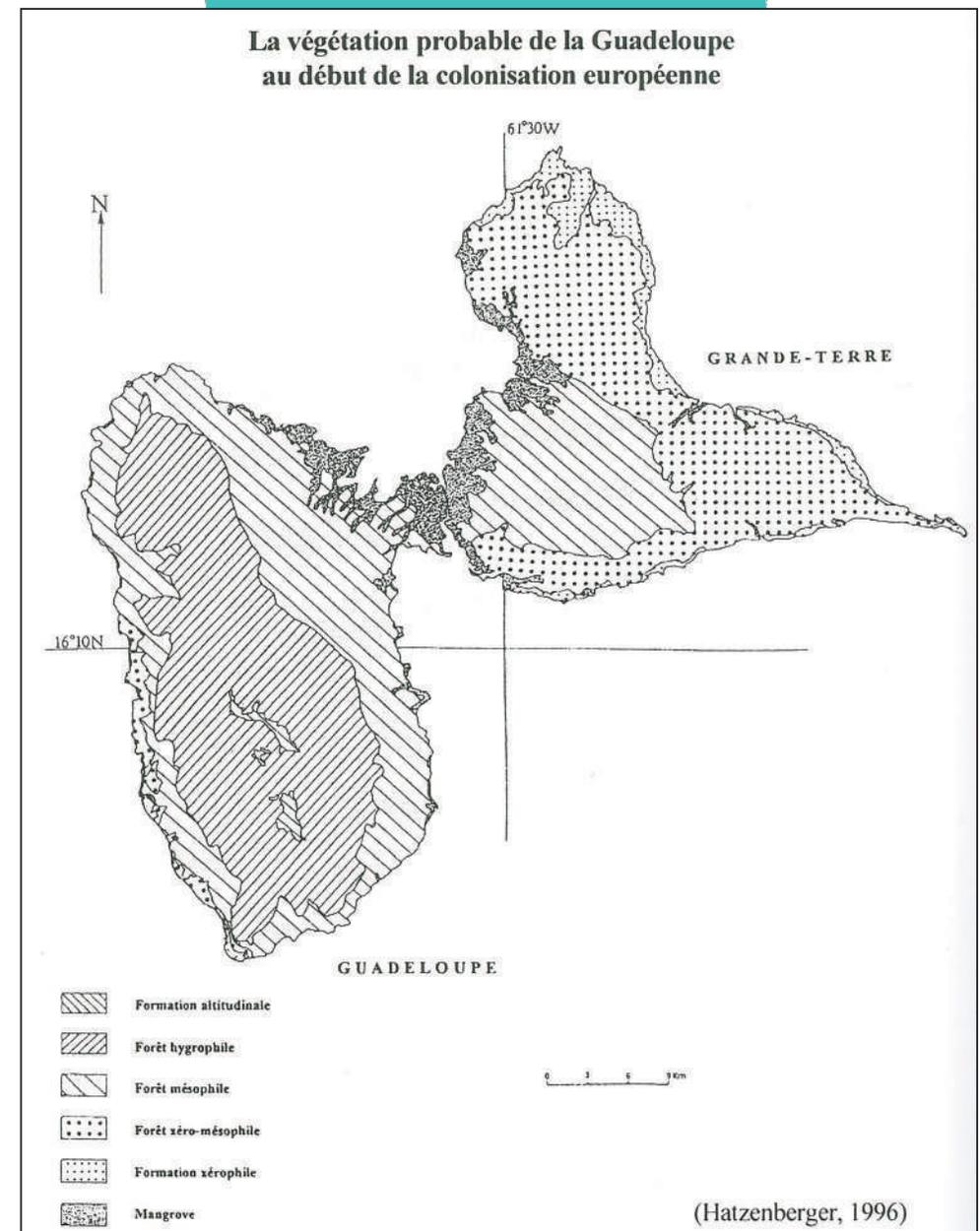
- : sols ferrallitiques friables (oxisols) faiblement désaturés
- : sols ferrallitiques friables (oxisols) fortement désaturés
- : sols ferrallitiques compacts
- : sols à allophane (andosols)
- : sols à allophane (andosols) perhydratés
- : sols argileux à halloysite
- : sols de transition entre les sols ferrallitiques et les vertisols
- : sols argileux à montmorillonite (vertisols)
- : vertisols peu ou moyennement profonds
- : sols squelettiques
- : sols argileux brun-rouges (à kaolinite)
- : sols argileux brun-rouges à hydromorphie temporaire
- : sols des marais et mangroves (alluvions marines)
- : alluvions fluviales
- : sols sur sable
- : sols volcaniques jeunes

« UN ARCHIPEL TOUT EN NUANCES DE VERTS »

• de grandes forêts originelles

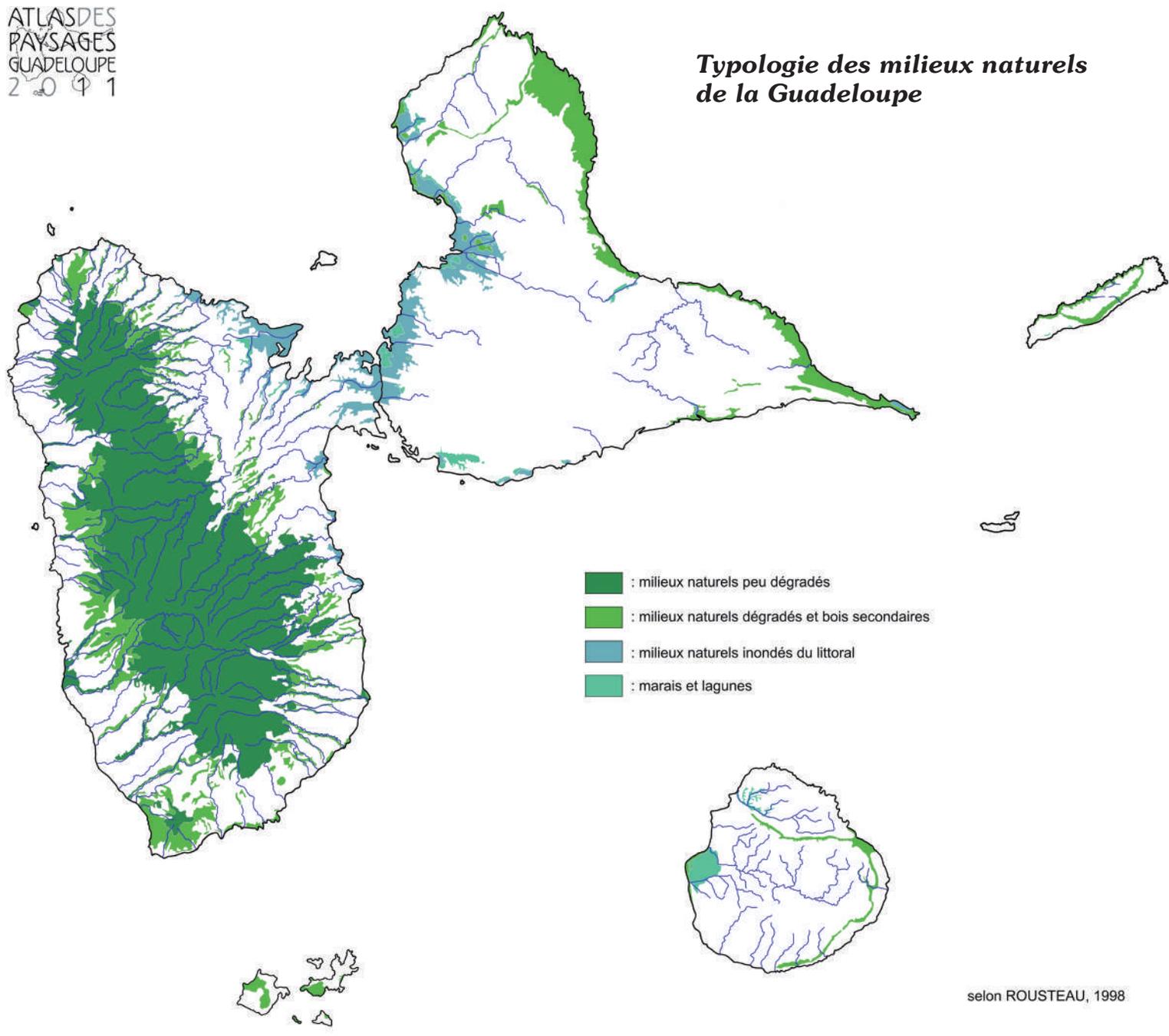
Le potentiel écologique d'un territoire correspond à la végétation (ou écosystème) qui existerait en l'absence de toute influence des milieux naturels par l'occupation humaine. En Guadeloupe, le potentiel écologique est forestier pour toutes les îles de l'archipel, grâce aux conditions favorables de climat et de sols. L'archipel était donc probablement couvert de forêts en intégralité (ou presque) avant l'arrivée des Européens au 17^e siècle.

Les forêts n'occupent plus que 40 % du territoire guadeloupéen de nos jours, dont près de 60 % en forêt ombrophile et formations d'altitude. Les milieux naturels actuels sont des formes de régression des milieux forestiers originels, ou de secondarisation (reconquête par la végétation naturelle d'un espace auparavant défriché). Seuls certains écosystèmes d'altitude sont encore proches de leur stade climacique, c'est-à-dire à un stade optimal d'équilibre écologique.



ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2011

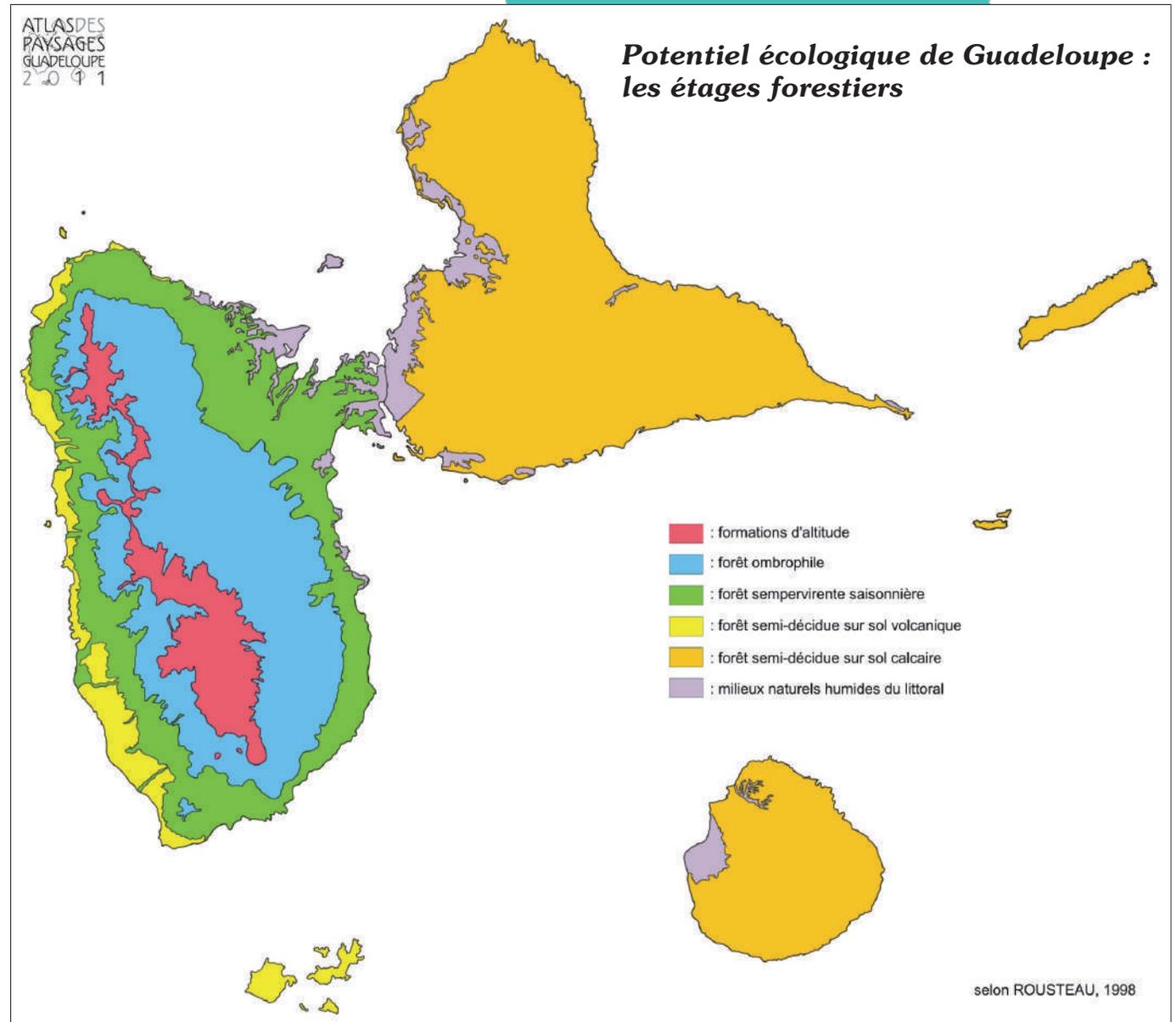
Typologie des milieux naturels de la Guadeloupe



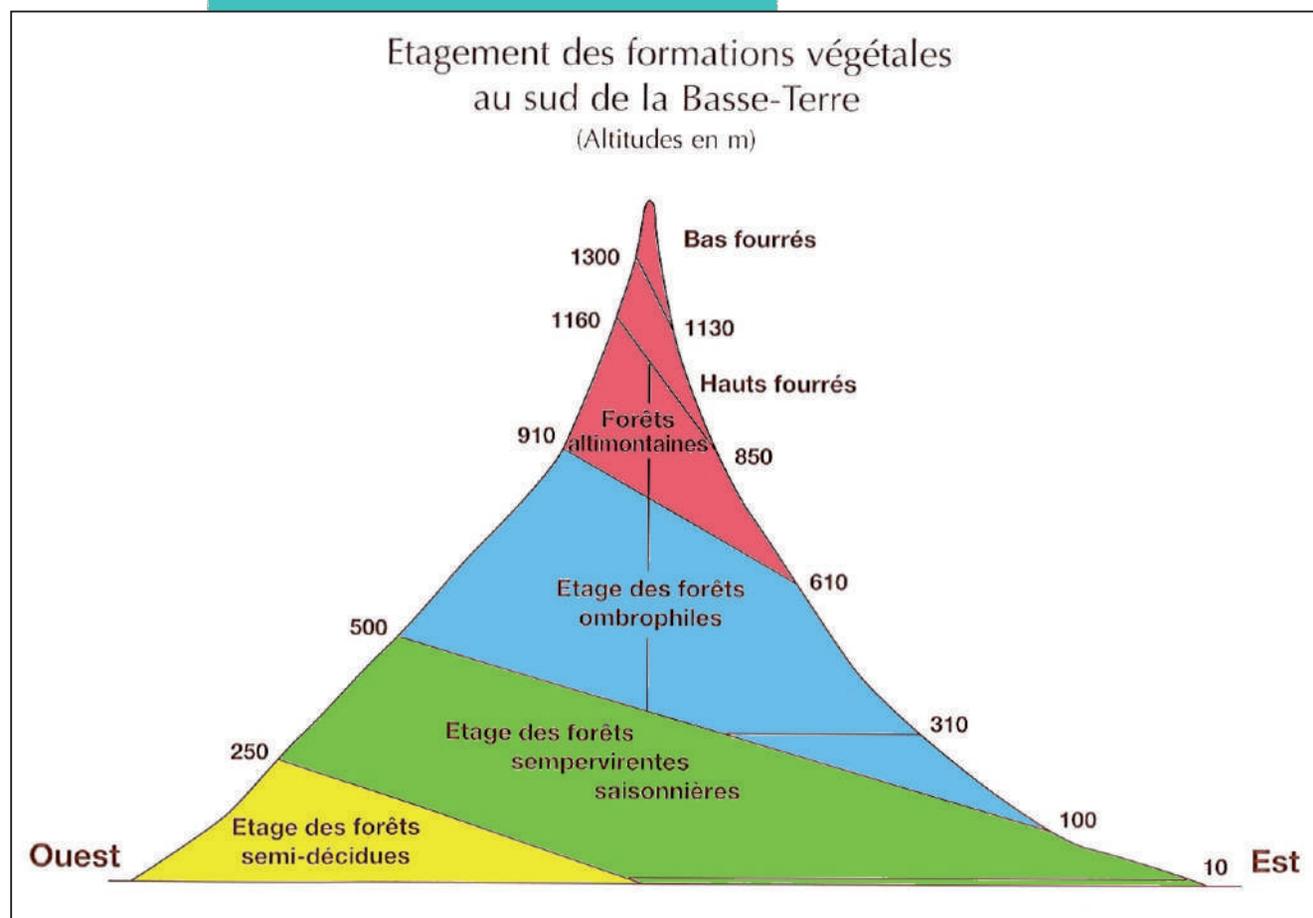
Les milieux naturels de Guadeloupe peuvent être classés en 4 types forestiers :

- la forêt semi-décidue, ou forêt xérophile (*étage sempervirent saisonnier tropical d'horizon inférieur*), n'occupant plus que 8 % des surfaces forestières de l'archipel désormais, étage qui a le plus souffert des défrichements anthropiques ;
- la forêt sempervirente saisonnière, ou forêt mésophile (*étage sempervirent saisonnier tropical type*) qui couvre 22 % des zones boisées de Guadeloupe ;
- la forêt ombrophile (*étage ombrophile sub-montagnard tropical*), la mieux préservée ;
- les formations d'altitude (*étage ombrophile montagnard tropical*).

Pour être complet, il faut y ajouter les forêts humides du littoral (mangrove et forêt marécageuse) qui composent 11 % des forêts guadeloupéennes. On pourrait également distinguer les forêts semi-décidues de l'archipel en fonction de leur substrat, calcaire (Grande-Terre, Marie-Galante, la Désirade) ou volcanique (les Saintes, les Monts Caraïbes). Leurs compositions floristiques diffèrent légèrement.



• un étagement de la végétation en Basse-Terre



En Basse-Terre, ces étages forestiers se répartissent en fonction de l'altitude, se succédant sur les pentes du relief. Il existe ainsi un seuil au-delà duquel la forêt est progressivement remplacée par les fourrés et les savanes d'altitude. Les sols lessivés par les fortes précipitations, la force constante des vents et le taux d'humidité proche du point de saturation en permanence sont les principaux facteurs limitant qui expliquent ce seuil.

Cet étagement des milieux naturels de la Basse-Terre est modulé par un effet de versant : les seuils des étages de végétation sont différents entre la Côte Au-Vent et la Côte Sous-le-Vent de l'île. Par exemple, la forêt ombrophile s'étend de 100 à 600 m d'altitude en Côte Au-Vent, alors qu'elle est présente entre 500 et 900 m d'altitude en Côte Sous-le-Vent. L'effet de Foehn est le principal responsable de cet effet de versant.

• des potentialités écologiques modulées par les sols et le climat

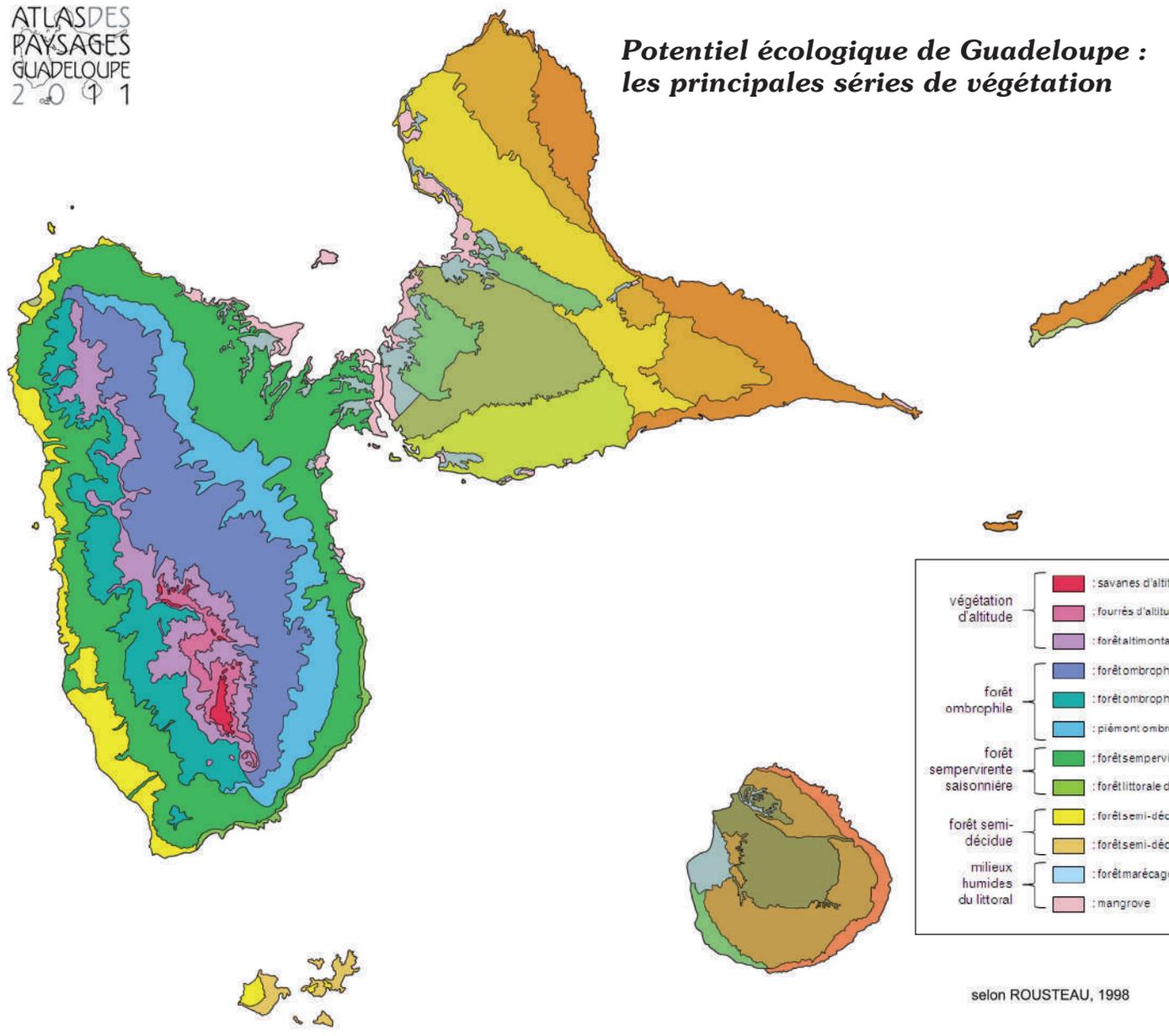
La sécheresse du climat de la plupart des îles de l'archipel (toutes à l'exception de la Basse-Terre) rend la nature du sol déterminante pour la composition des milieux naturels, plus diversifiés et plus vigoureux quand les sols sont profonds et argileux (vallées, dolines). Malgré ces effets de sites, on peut identifier différentes séries végétales au sein des forêts semi-décidues des îles sèches. En Grande-Terre, on peut ainsi dissocier (selon les travaux de A. ROUSTEAU, 1998) :

- les plaines littorales de l'Ouest, bordées de forêt marécageuse et mangrove en limite du Grand Cul-de-Sac Marin ;
- le secteur des Grands Fonds, plus humides au Nord, plus secs au Sud ;
- les plateaux du Nord et de l'Est, étagés depuis la frange littorale très sèche jusqu'à leur frange Sud-Ouest plus arrosée.

De la même manière, à Marie-Galante, la plaine littorale Ouest se distingue des plateaux de l'île, étagés depuis le littoral Est, plus sec, vers l'intérieur de l'île, plus frais. A la Désirade, trois séries végétales se côtoient entre le plateau, la plaine littorale et l'extrémité aride du Nord-Est de l'île.

ATLAS DES
PAYSAGES
GUADELOUPE
2004

**Potentiel écologique de Guadeloupe :
les principales séries de végétation**



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> végétation d'altitude <ul style="list-style-type: none"> ■ : savanes d'altitude ■ : fourrés d'altitude ■ : forêt altimontane forêt ombrophile <ul style="list-style-type: none"> ■ : forêt ombrophile au-vent ■ : forêt ombrophile sous-le-vent ■ : piémont ombrophile forêt sempervirente saisonnière <ul style="list-style-type: none"> ■ : forêt sempervirente saisonnière ■ : forêt littorale de Capesterre-BE forêt semi-décidue <ul style="list-style-type: none"> ■ : forêt semi-décidue sur sol volcanique ■ : forêt semi-décidue dégradée (Saintes) milieux humides du littoral <ul style="list-style-type: none"> ■ : forêt marécageuse ■ : mangrove | <ul style="list-style-type: none"> forêt semi-décidue de Grande-Terre <ul style="list-style-type: none"> ■ : Grands-Fonds « humides » ■ : Grands-Fonds « secs » ■ : plaines littorales ■ : frange arrosée des plateaux ■ : plateaux du Nord et de l'Est ■ : frange littorale des plateaux forêt semi-décidue de Marie-Galante <ul style="list-style-type: none"> ■ : les Hauts et la barre de l'île ■ : les Bas et la frange sèche des Hauts ■ : façade littorale Est forêt semi-décidue de Désirade <ul style="list-style-type: none"> ■ : plateaux de la Désirade ■ : pointe Nord-Est de la Désirade ■ : plaine littorale de la Désirade |
|--|---|

selon ROUSTEAU, 1998

• une forêt ombrophile très riche en Basse-Terre

La forêt ombrophile de la Basse-Terre est sans doute le plus emblématique des milieux naturels de Guadeloupe. C'est aussi l'un des mieux préservés, notamment grâce à son statut de Forêt Domaniale en grande partie couverte par la zone centrale du Parc National de Guadeloupe. C'est un écosystème très riche (300 espèces d'arbres et d'arbustes, 90 orchidées, 250 fougères, etc.) qui héberge notamment le Scieur de long (*Dynaste hercules*), insecte protégé et l'un des plus grands coléoptères du monde, ainsi que le Pic noir de Guadeloupe, ou « toto-bwa » (*Melanerpes*

therminieri), seul oiseau endémique de l'archipel. C'est une formation très vigoureuse malgré des sols souvent superficiels et dont la composition est homogène malgré la diversité des substrats.

La forêt ombrophile est structurée en strates superposées qui en font l'une des formations forestières les plus complexes au monde. La strate dominante est composée de grands arbres mesurant souvent plus de 30-40 m de hauteur, dotés généralement de racines-contreforts qui les aident à se maintenir sur des

sols peu profonds et gorgés d'eau. C'est le royaume du Gommier blanc (*Dacryodes excelsa*), des Châtaigniers et de l'Acomat boucan (*Sloanea sp.*) ... pour ne citer qu'eux. En-dessous, au sein des strates intermédiaire et arbustive, on trouve des arbres de moyen gabarit (10-15 m), de jeunes arbres dominants, des palmiers, des fougères arborescentes et des arbustes, souvent pris dans un enchevêtrement de lianes et de plantes épiphytes. Au sol, de nombreuses plantes basses forment la strate herbacée avec notamment les Balisiers.

Les conditions hydriques très favorables de ce milieu, y compris pendant le carême, permettent une croissance continue des plantes, sans nécessité de défoliation. La grande majorité des plantes sont donc sempervirentes, ce qui donne une couleur verte permanente à ces paysages forestiers où les floraisons sont souvent discrètes. Cette végétation luxuriante sert d'écrin aux nombreuses rivières et cascades qui font le charme du massif forestier de la Basse-Terre.



Budan (1863), Forêt de la Soufrière



Budan (1863), Bains Jaunes



Ronsin (1952), Sous-bois et fougères

Quelques photos d'ambiance de la forêt ombrophile



• des conditions contraignantes pour la végétation sur les sommets du relief

En altitude, la forêt ombrophile laisse place à la forêt altimontaine, puis aux fourrés et enfin aux savanes d'altitude sur les sommets des plus hauts reliefs de la Basse-Terre (Soufrière, Echelle, Carmichaël, Sans Touchers, Matéliane, etc.). Les très fortes précipitations (4 000 à 10 000 mm/an), les températures plus basses (17° C de moyenne annuelle au sommet de la Soufrière), et la forte nébulosité qui réduit nettement l'ensoleillement indispensable à la croissance végétale, expliquent le faible développement des plantes dans ces formations d'altitude. A l'inverse, les épiphytes, les mousses et les lichens foisonnent, prenant parfois des teintes étonnantes (orange, noir ...).

Les vents forts et réguliers favorisent les formes rabougries et très compactes de la végétation qui présente souvent un « port en drapeau », comme « sculpté » par le vent (anémomorphe). Les associations végétales varient fortement en fonction des conditions micro-locales diverses (marécages, tourbières, affleurements rocheux, etc.), mais les floraisons y sont souvent colorées (efficacité des fonctions de reproduction de la flore face à des conditions agronomiques défavorables).



ambiance sur les pentes de la Soufrière



Broméliacées



ambiance au sommet de la Soufrière

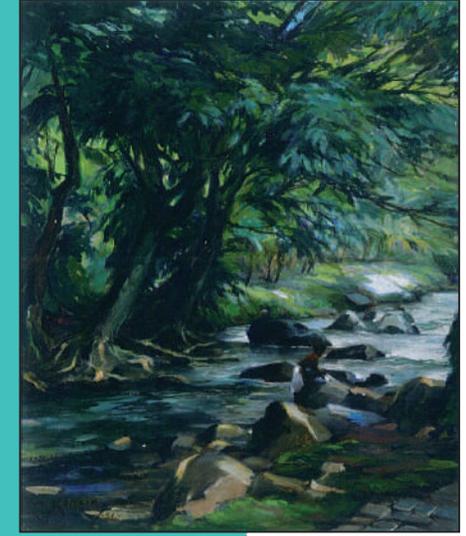
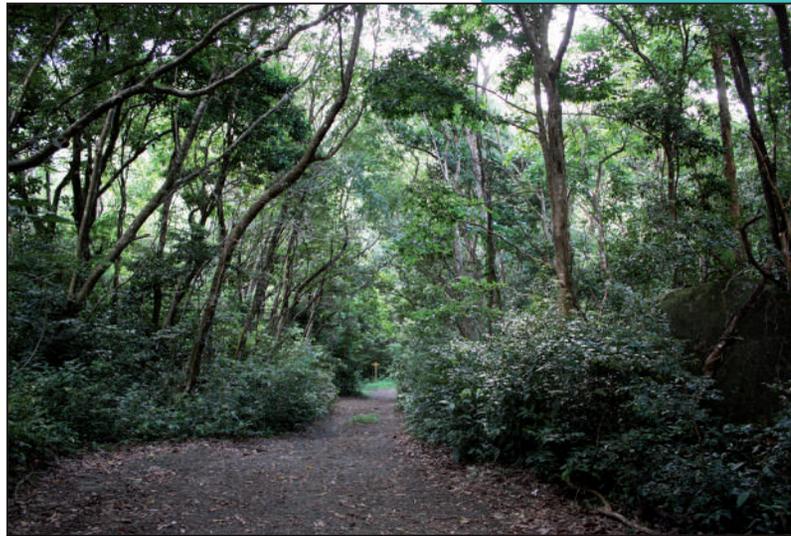
Quelques plantes typiques des sommets



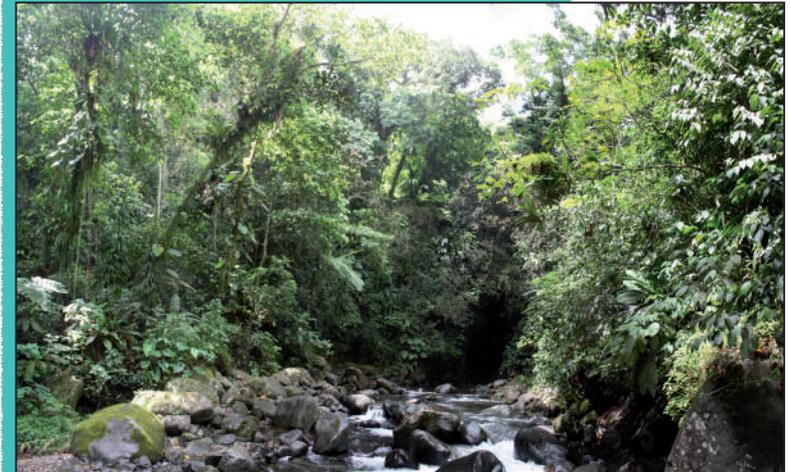
• les vestiges d'une forêt mésophile à basse altitude

Beaucoup plus bas, sur les piémonts et dans les plaines de la Basse-Terre, se développe la forêt mésophile, dite « sempervirente saisonnière » parce qu'elle est caractérisée par une saison sèche, courte et peu intense, mais suffisante pour entraîner la défoliation partielle de certains grands arbres. Il ne reste quasiment plus de traces de la végétation naturelle de cette formation, souvent remplacée par les cultures et les zones bâties. Des boisements secondaires témoignent, dans une moindre mesure, de la grande diversité floristique de la forêt sempervirente saisonnière originelle, bénéficiant de sols moins lessivés que sur les reliefs : Courbaril (*Hymenea courbaril*), Acajou rouge (*Cedrela mexicana*), Savonnette grand-bois (*Lonchocarpus pentaphyllus*), Figuier maudit (*Ficus citrifolia*), Pois doux blanc (*Inga laurina*), etc.

Végétation mésophile



Ronsin, la Rivière de la Ramée (1951)



• une forêt sèche autrefois très étendue

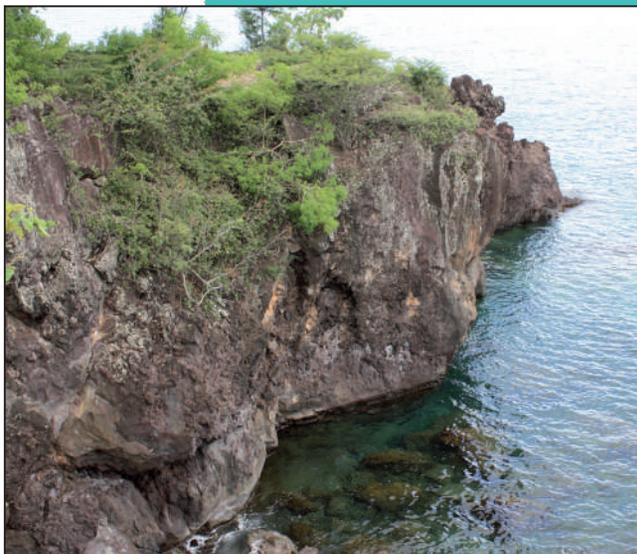
Ailleurs, c'est le domaine de la forêt semi-décidue, qui occupe donc potentiellement une très large part de l'archipel : l'ensemble de la Grande-Terre, Marie-Galante, la Désirade et les Saintes, ainsi que le secteur littoral de la Côte Sous-le-Vent. Mais dans la réalité, les reliques de la forêt sèche originelle sont rares, cantonnées aux grands escarpements de faille et à quelques vallées sur les îles calcaires, ou encore dans les Monts Caraïbes, au Chameau (Terre-de-Haut) et sur le plateau de Terre-de-Bas (les Saintes). Ailleurs, les boisements actuels sont des formes très appauvries d'une ancienne forêt de grand gabarit.

La forêt semi-décidue doit s'adapter à un climat sec, marqué par un fort déficit hydrique pendant le carême. Les conditions locales de sols deviennent alors déterminantes pour les formations végétales. La composition floristique de la forêt semi-décidue est donc assez variable, liée à la nature du substrat : socle calcaire ou volcanique, sol squelettique ou plus profond, drainant ou plus humide ... En Côte Sous-le-Vent, on rencontre ainsi le Bois savonnette (*Lonchocarpus punctatus*), le Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*), le Gommier rouge (*Bursera simaruba*) et le Bois de Rose (*Cordia alliodora*). Le Bois d'Inde (*Pimenta racemosa*), l'Acomat franc (*Sideroxylon fo-*

tidissimum) et le Mapou rivière (*Cordia collococca*) sont plus fréquents aux Saintes et dans les Monts Caraïbes. En Grande-Terre, à Marie-Galante et à la Désirade, ce sont surtout l'Acomat de Grande-Terre (*Sideroxylon salicifolium*), le Pois doux (*Inga ingoides*), le Bois cannelle (*Canella winterana*), le Mapou gris (*Pisonia subcordata*) et le Lépineux jaune (*Zanthoxylum martinicense*) qui dominant, à part dans les Grands Fonds où l'on trouve plus facilement le Bois de Rose et le Pois doux blanc.

La forêt semi-décidue présente des adaptations à la sécheresse, parmi lesquelles la chute des feuilles de nombreux arbres pendant le carême, donnant alors une teinte et une texture très particulières aux paysages boisés de ces régions. Les plantes y ont souvent de petites feuilles ou des feuilles duveteuses qui permettent de réduire la transpiration, et même parfois des feuilles succulentes permettant un stockage d'eau dans les tissus végétaux. Quand elle est dégradée, la forêt semi-décidue laisse souvent place à des fourrés secs et épineux à Acacias et Campêche (*Haematoxylon campechianum*). C'est notamment le cas sur les plateaux calcaires, quand les sols sont squelettiques et les conditions franchement arides.

Différents faciès de la végétation xérophile



végétation pionnière du littoral



fourrés xérophiles (formation arbustive)



taillis xérophiles (formation boisée dégradée)

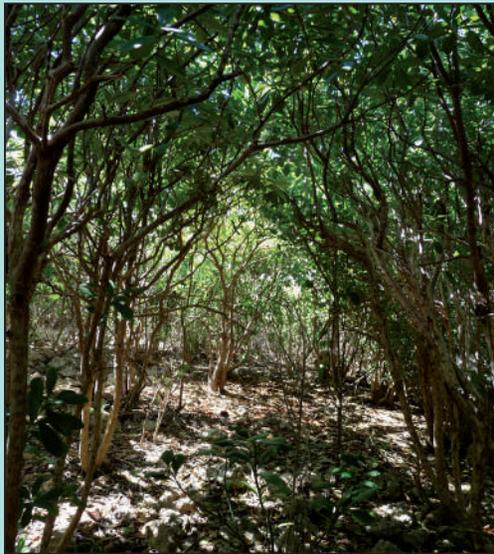
Végétation xérophile du littoral rocheux



Végétation du littoral sableux



Ambiance de la forêt xérophile



Gaïac en fleurs, arbre emblématique de la forêt xérophile

• de vastes forêts inondées sur le littoral

Les milieux humides du littoral occupent les zones côtières de basse altitude. Il s'agit en réalité de trois types de formation : la mangrove, la forêt marécageuse et les marais. La mangrove et la forêt marécageuse sont deux formations forestières littorales inondées qui s'échelonnent en fonction de la salinité des eaux, elle-même dépendante de l'équilibre entre les apports d'eau de mer et les apports d'eau terrigène (rivières, ruissellement).

La mangrove couvre 8 000 ha en Guadeloupe. C'est un milieu naturel qui tolère une forte salinité, avec une succession des cortèges de végétation au fil du

gradient de salinité. En premier rideau littoral, le Palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*) domine, presque seul, avec son enchevêtrement typique de racines échasses sur un sol totalement inondé, gagnant progressivement sur la mer au gré du dépôt de sédiments côtiers. Viennent ensuite le Palétuvier noir (*Avicennia germinans*) sur sol salé mais moins inondé, et le Palétuvier blanc (*Laguncularia racemosa*) en zone inondée mais moins salée. Quand la mangrove se développe en arrière d'un cordon sableux, c'est le Palétuvier gris (*Conocarpus erectus*) que l'on rencontre sur le sable. On parle alors de « mangrove captive ».

Les fortes contraintes agronomiques subies par la mangrove (salinité, submersion, faible portance des sols, etc.) réduisent fortement la diversité végétale de ce milieu forestier. La vie animale y est foisonnante en revanche, depuis les mollusques, les crabes, les poissons, jusqu'aux nombreux oiseaux, ce dernier groupe comptant plus de 80 espèces, nicheuses ou migratrices. Tous sont reliés par une chaîne alimentaire longue et complexe. Longtemps perçue comme une zone infestée et sans intérêt, la mangrove a beaucoup été remblayée ou asséchée depuis l'arrivée des Européens, perdant plus de 2 000 ha depuis le 17^e s. sur l'ensemble de l'archipel.

La forêt marécageuse est, quant à elle, inféodée à l'eau douce. C'est le domaine du Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*) avec ses larges contreforts qui lui permettent de s'adapter à un sol totalement inondé, instable et asphyxiant (tourbes), au sein de peuplements hauts, aérés et presque mono-spécifiques. Après dégradation de la forêt marécageuse, par défrichage par exemple, c'est souvent un marais à Joncs (*Eleocharis mutata*) et Herbe couteau (*Rhynchospora corymbosa*) qui prend place, avec une densité de végétation si forte que le Mangle médaille n'arrive généralement pas à recoloniser le milieu.

Dépendant des apports en eau, tant terrigène que marine, et d'un équilibre précis de la salinité, la mangrove et la forêt marécageuse sont des milieux très fragiles. Toute modification de l'hydrologie de leur environnement peut entraîner une très rapide régression de ces formations, soit par assèchement, soit par brusque augmentation de la salinité. Des « étangs bois sec » peuvent alors apparaître, avec leur paysage désolé où s'emmêlent les silhouettes grises des troncs morts.



vue sur les milieux humides du littoral de Port-Louis (marais Nord)

Ambiance des milieux lacustres littoraux



ilet de mangrove



mangrove à palétuvier rouge



mangrove à palétuvier noir



zone marécageuse



mangrove médaille



forêt marécageuse



saline peuplée d'oiseaux

• une très grande biodiversité végétale

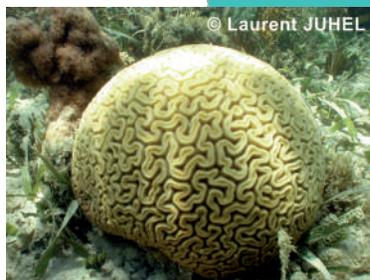
L'anthropisation des îles de l'archipel, à partir de la colonisation française en 1635, a provoqué une importante régression des forêts originelles. Malgré tout, les milieux naturels de Guadeloupe présentent encore une grande diversité de milieux et d'espèces végétales, rarement aussi importante sur un territoire aussi réduit. La concentration spécifique végétale est ainsi 100 fois plus importante en Guadeloupe qu'en France hexagonale. C'est la raison pour laquelle la Guadeloupe est un «hot spot» mondial de biodiversité reconnu par l'UNESCO.

Cette biodiversité botanique est plus importante dans les formations ombrophiles et d'altitude, mais elle est plus vulnérable dans les formations de milieu sec. Les contraintes mécaniques générées par les cyclones ne font que renforcer la fragilité des écosystèmes de l'archipel.

L'isolement géographique de la Guadeloupe et les aléas que les milieux naturels ont subi au cours de leur évolution (volcanisme, cyclones, etc.) ont favorisé la spécification de nombreuses espèces dites « endémiques », c'est-à-dire existant de manière naturelle exclusivement dans une région géographique bien précise du globe. Sur les 1 863 plantes vasculaires de la flore indigène de Guadeloupe, 214 sont ainsi des plantes endémiques des Petites Antilles et 24 d'entre elles sont strictement endémiques de l'archipel. Le taux d'endémisme végétal est maximal dans les formations d'altitude (20 % de plantes endémiques des Petites Antilles).

Riches en flore, les milieux naturels de Guadeloupe sont en revanche relativement pauvres en faune supérieure (vertébrés). Qui plus est, une douzaine d'espèces animales ont disparu au cours des 18^e et 19^e siècles, notamment à cause de la pression de chasse exercée par les colons. De nombreuses autres sont aujourd'hui en voie de raréfaction (liste rouge de l'UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Seuls les oiseaux et les chauves-souris sont bien représentés. Le groupe des insectes est également riche et diversifié.

• des lagons côtiers complétant la palette des paysages de l'archipel



© Laurent JUHEL



© Laurent JUHEL



© Laurent JUHEL



© Laurent JUHEL

Les milieux naturels marins sont tout aussi riches et diversifiés, composés pour l'essentiel :

- des récifs coralliens (récifs frangeants et récifs barrières) ;
- des herbiers de phanérogames marines ;
- des zones sableuses ou vaseuses.

Ces formations naturelles marines entretiennent des liens très étroits entre elles et avec la mangrove, à la fois en termes de réseaux trophiques et d'échanges hydrodynamiques. Hélas, on peut regretter leur état de dégradation, à l'image des récifs frangeants de l'archipel dont 80 % sont partiellement ou fortement dégradés. Malgré tout, les milieux naturels marins de Guadeloupe présentent encore globalement une grande biodiversité.

Cette diversité biologique marine est à l'origine de la beauté et de la variété des paysages sous-marins qui bordent les côtes de l'archipel, suscitant l'admiration des touristes et la fierté des résidents. A peine soupçonnés depuis la terre ferme, ces paysages sous-marins donnent à l'environnement maritime de la Guadeloupe tout un camaïeu de teintes de bleu et de turquoise qui participent directement à la composition et à la qualité des panoramas visuels depuis le littoral et certains points de vue de l'archipel.



© Laurent JUHEL



© Laurent JUHEL

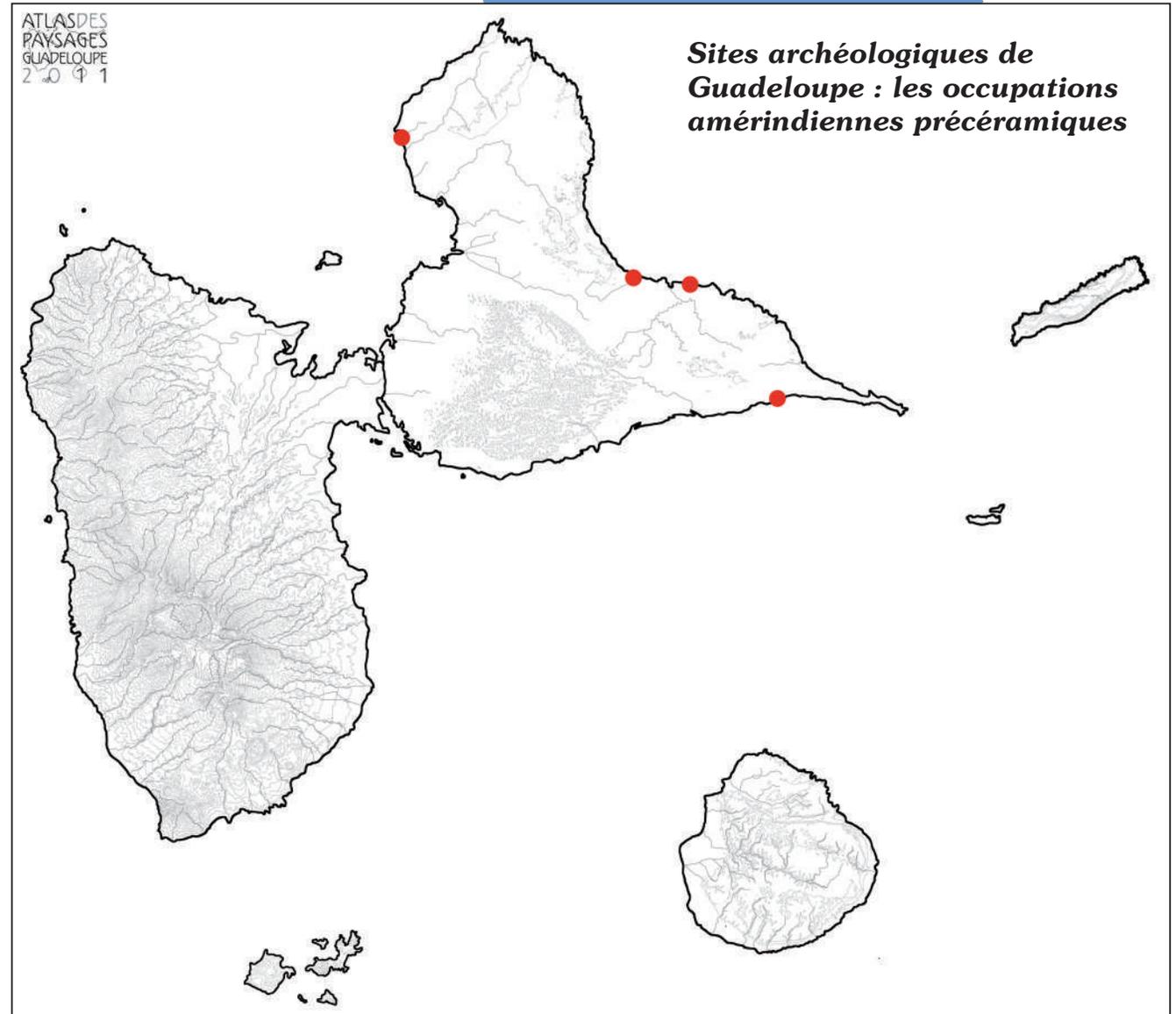
LA VALORISATION ANTHROPIQUE DU TERRITOIRE

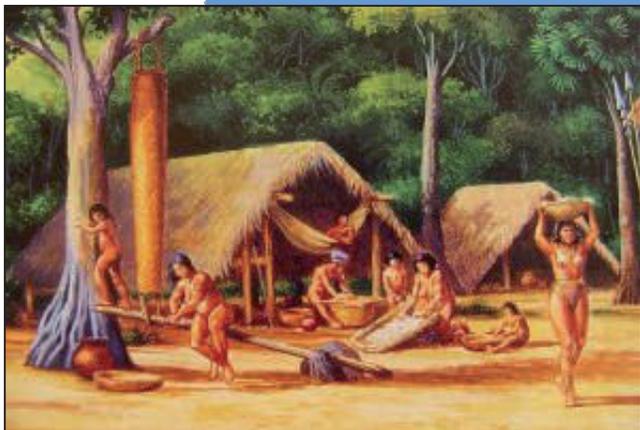


« LA GUADELOUPE AMÉRINDIENNE »

- des îles connues des seuls Amérindiens

Christophe Colomb a « découvert » la Guadeloupe le 4 novembre 1493, lors de son second voyage aux Antilles. C'était la première fois qu'un Européen posait le pied sur l'archipel guadeloupéen. Pourtant, ces îles étaient déjà habitées depuis longtemps. Des peuples amérindiens venus des côtes du Venezuela actuel avaient atteint les îles des Petites Antilles près de 4000 ans plus tôt, vers 2500 avant JC. Ils vivaient de pêche, de chasse et de cueillette de fruits locaux. Parce que ces populations étaient nomades, s'abritant dans des refuges naturels (grottes ...), elles n'ont laissé quasiment aucune trace perceptible sur le territoire guadeloupéen.





carbet Arawak



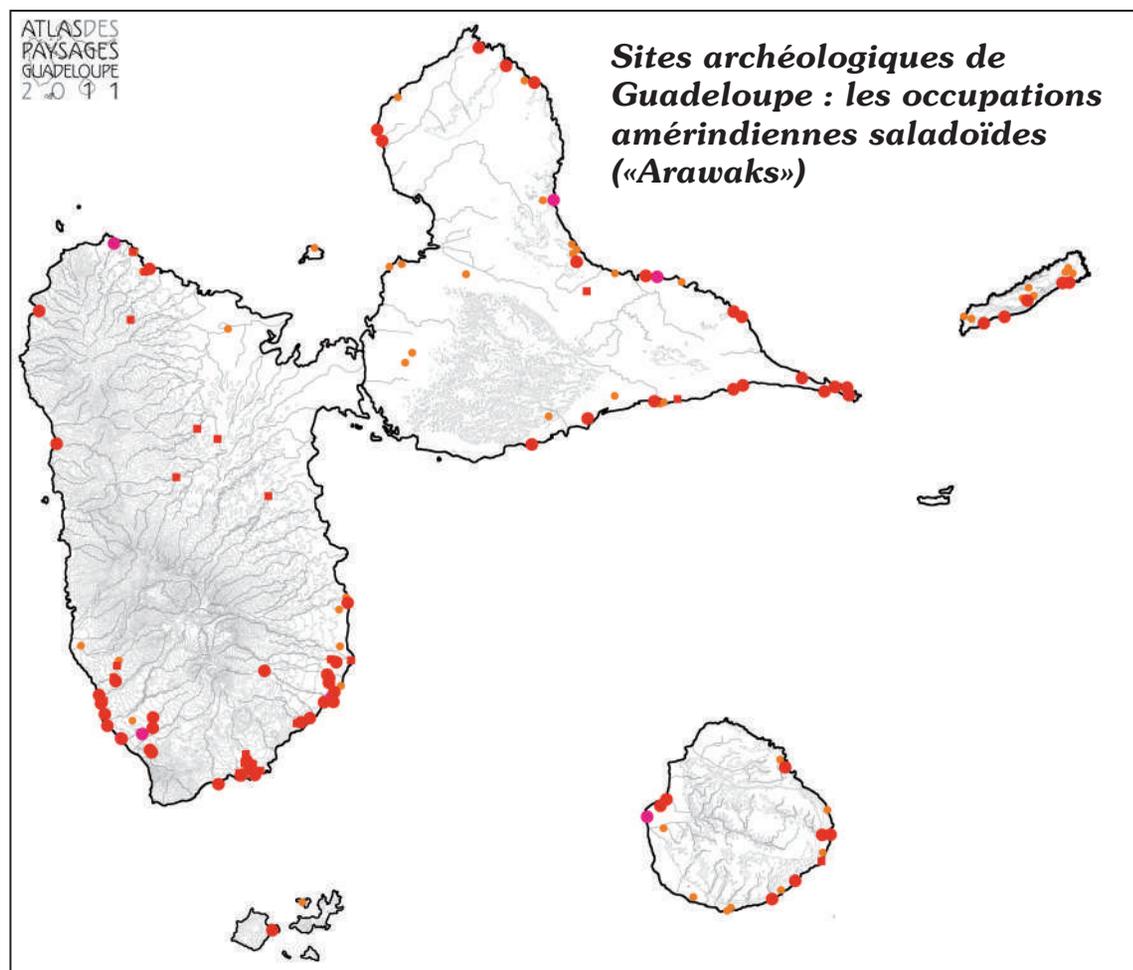
Roches Gravées



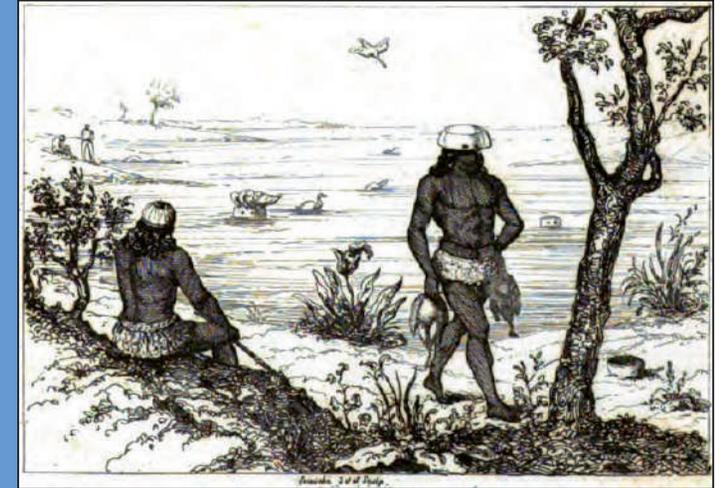
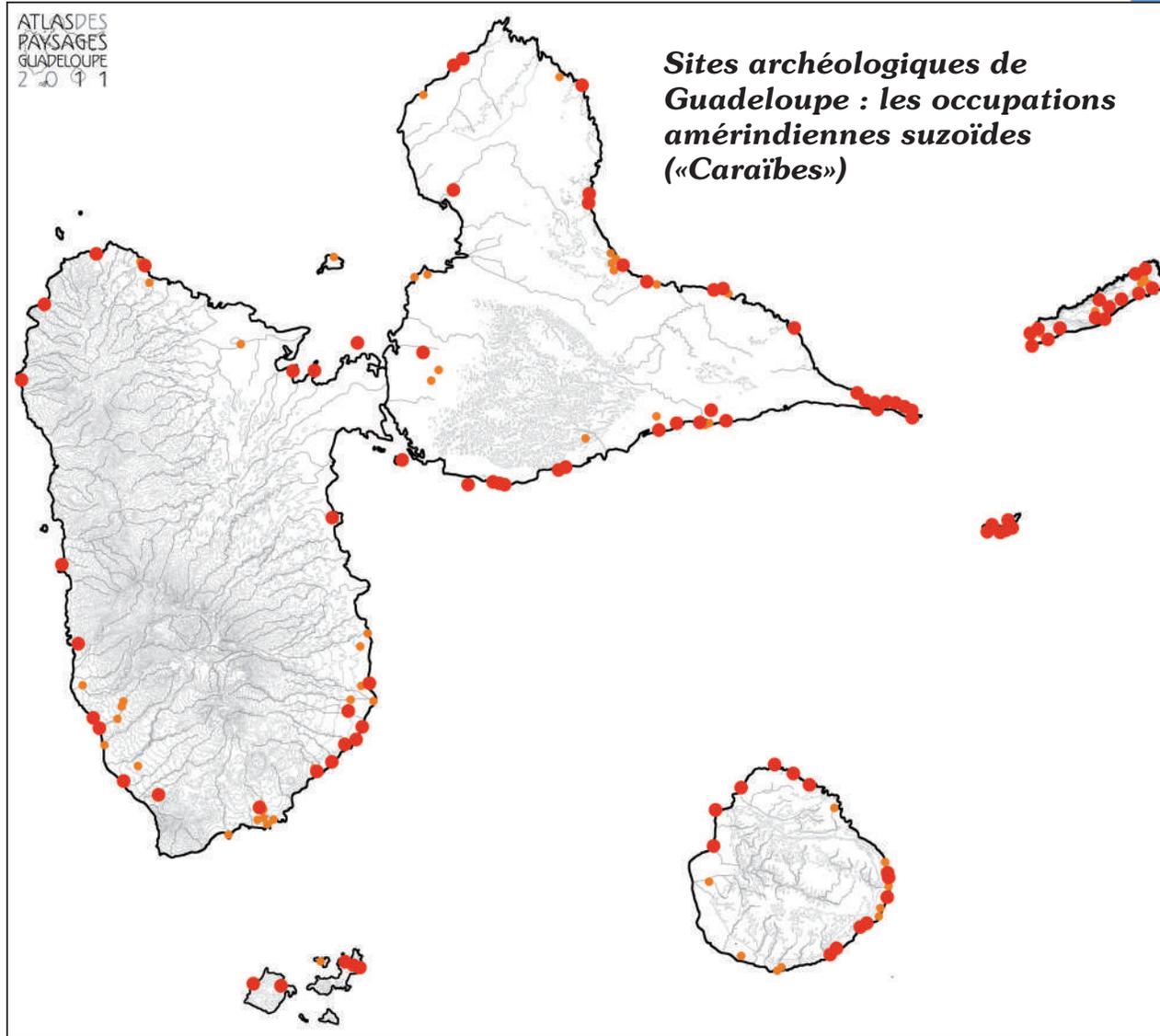
Roches Gravées

Il faut attendre environ 2000 ans de plus pour que les premiers indiens « Arawaks » s'installent en Guadeloupe. Ils viennent du bassin de l'Orénoque et ils pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis, sur de petites parcelles aménagées au cœur de la forêt (les « ichali ») où ils cultivent surtout le manioc, en arrière des villages côtiers où ils s'établissent. Au fil des siècles, ces peuples amérindiens colonisent toutes les îles de l'archipel guadeloupéen, s'aventurant parfois assez loin à l'intérieur des terres. C'est une civilisation

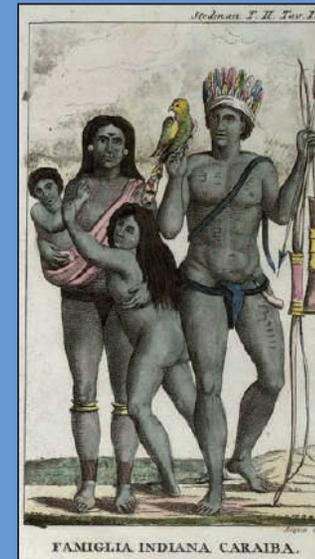
qui maîtrise l'art de la céramique et qui la fait évoluer au diapason des pratiques sociales, des rites culturels et des croyances idéologiques. Cela a amené les archéologues à distinguer les Amérindiens « huécoïdes » des populations « saladoïdes » qui leur ont succédé. C'est à ces derniers que l'on doit les gravures sur roches (« pétroglyphes »), très nombreuses dans le Sud de la Basse-Terre et notamment à Trois-Rivières qui était probablement un centre culturel majeur pour les Amérindiens des îles alentours à cette époque.



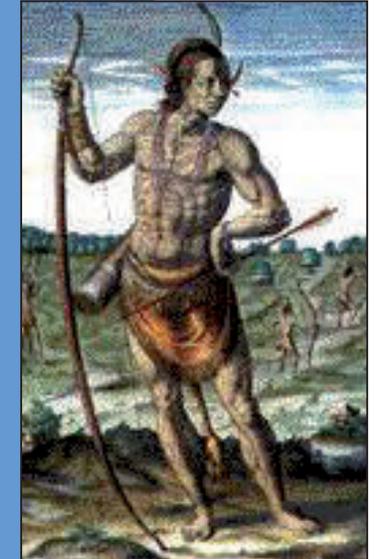
Vers l'An Mil de notre ère, ces populations amérindiennes connaissent une évolution sociologique de type « suzoïde », renouant des échanges soutenus avec les peuples des côtes du Venezuela (les « Kallinas ») dont ils s'étaient peu à peu coupés. L'agriculture se diversifie alors et les pratiques maritimes s'intensifient, aussi bien dans un but alimentaire (pêche) que commercial ou guerrier, les conflits n'étant pas rares entre tribus rivales, d'îles en îles. Ce sont ces peuples, dits « Caraïbes », que Christophe Colomb rencontre en 1493.



Amérindien (France pittoresque)



Indiens Caraïbes

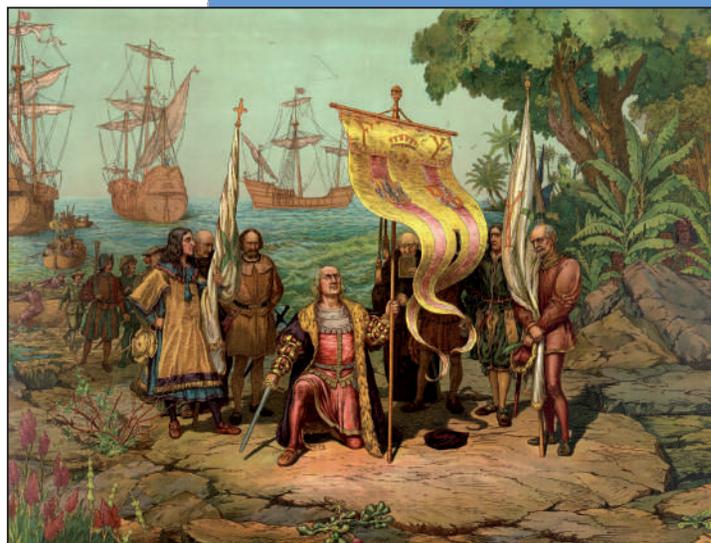


● 1492, l'arrivée des Espagnols : le choc des mondes

En cherchant une nouvelle route commerciale vers les Indes et leurs trésors d'épices rares, Christophe Colomb, navigateur génois au service du roi et de la reine d'Espagne, atteint les Antilles en découvrant l'archipel des Bahamas le 12 octobre 1492, avant de poursuivre vers Cuba et Hispaniola (Grandes Antilles). Après un bref retour en Espagne, il embarque pour un second voyage l'année suivante et découvre la Désirade le 3 novembre 1493, une terre qu'il a tant « désirée » pendant les trois semaines de la traversée de l'Atlantique. Après avoir atteint la Dominique, c'est finalement à Marie-Galante qu'il accoste, probablement à l'Anse Ballet, près de Folle-Anse, donnant à l'île le nom de son bateau amiral : la « Maria Galanda ». Il n'y reste pas, faute de point d'eau douce, et se dirige vers la Basse-Terre le lendemain (4 novembre 1493), île qu'il nomme « Guadeloupe » en référence au monastère de « Santa Maria de Guadalupe de Estremadura ». C'est sans doute à l'embouchure de la Rivière du Grand Carbet qu'il pose pied à terre, avant de se diriger vers la baie de Sainte-Marie où un grand

village amérindien est érigé. Il n'y reste que quelques jours, se dirigeant vite vers Hispaniola où il compte installer une colonie.

Les navigateurs espagnols reviennent plusieurs fois en Guadeloupe à partir de 1496 et en 1525, mais ils rencontrent à chaque fois une forte résistance armée de la part des Amérindiens, prévenus des massacres perpétrés sur les populations autochtones par les colons à Hispaniola. Après plusieurs tentatives vaines, les Espagnols abandonnent le projet de colonisation de la Guadeloupe. Les confrontations sont un peu moins hostiles au cours du 16^e siècle, favorisant quelques échanges commerciaux entre Caraïbes et marins espagnols qui font alors des escales régulières dans les anses du Sud de la Côte Sous-le-Vent au cours de leurs longs périple. Ils y font des haltes de repos et d'approvisionnement (eau, vivres, bois). Aucune trace matérielle de cette présence européenne épisodique n'a été retrouvée à ce jour.



débarquement de Colomb en 1492 (L. Prang, 1893)



débarquement de Colomb (gravure du livre de Théodore de Bry, 1559)



Colomb (Anonyme, 18^e s.)

■ LA COLONISATION DE LA GUADELOUPE ET L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION

● 1635 : les premiers colons Français

Au début du 17^e siècle et suite à de lourdes défaites navales, les Espagnols délaissent finalement les Petites Antilles pour s'intéresser à l'Amérique Centrale. Les flibustiers anglais et français qui naviguaient dans l'archipel des Antilles deviennent alors des colons, notamment à Saint-Christophe (Saint Kitts & Nevis) où ils s'installent en 1624. Et c'est en provenance de cette île voisine que deux capitaines français, Charles Liénart de l'Olive et Jean Duplessis d'Ossenville, débarquent en Guadeloupe, à la Pointe Allègre (Sainte-Rose), le 28 juin 1635, avec 550 hommes, dans l'objectif d'y créer une colonie française au nom de la Compagnie des Iles d'Amérique, fondée par

Richelieu. Sans ressources ni vivres, les colons français apprennent et reproduisent les techniques amérindiennes pour la culture des racines et pour la chasse. C'est sans doute à travers cet héritage agricole que les Amérindiens de Guadeloupe ont laissé l'empreinte la plus importante dans la culture, l'économie et les paysages de l'archipel.

Très vite, la famine et la dysenterie déciment les colons français, y compris Monsieur Duplessis. Le capitaine de l'Olive décide alors de s'installer plus au Sud de l'île, afin de prendre possession des jardins caraïbes que les Amérindiens y cultivent. Non sans

combats, les colons prennent alors le contrôle du Sud de la Basse-Terre. Un fortin est construit à la pointe Sud de l'île : le « Vieux Fort l'Olive » (qui a donné son nom à la commune de Vieux-Fort). Les colons s'installent aussi au Carbet, sur les basses pentes du massif de la Soufrière et dans la région de Vieux-Habitants, jusqu'à l'Anse à la Barque, seul port naturel de la Côte Sous-le-Vent. Au côté des cultures vivrières, ils y produisent du tabac, du coton et du cacao ... autant de cultures que les Amérindiens maîtrisaient ici depuis longtemps.



la Pointe Allègre, site de débarquement des premiers colons français

• les débuts de la valorisation agricole de l'archipel



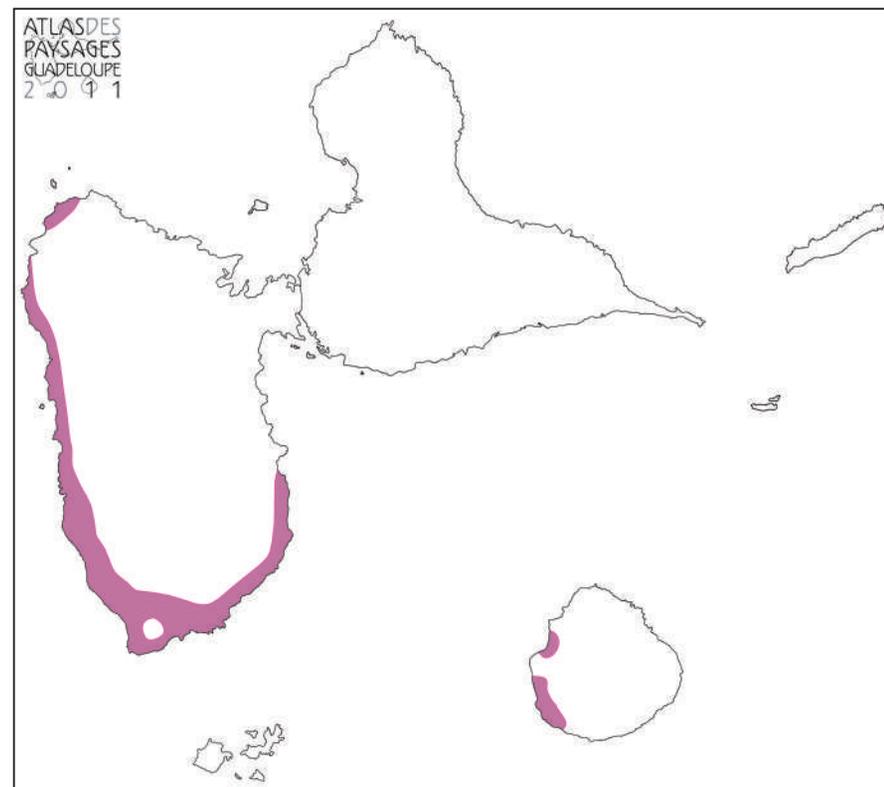
vestige d'indigoterie (Anse à la Barque)

Face au manque de débouchés commerciaux du coton et à la surproduction de tabac (forte concurrence des colonies d'Amérique du Nord), l'indigo est introduit en Guadeloupe en 1640 et la canne à sucre commence à s'y développer. Les petites propriétés dominent (10 à 20 ha). Afin de répondre aux besoins croissants de main d'œuvre dans les colonies françaises, Louis XIII autorise la traite négrière par décret en 1642. Très vite, les premiers esclaves africains arrivent en Guadeloupe, arrachés à leurs terres natales du Golf de Guinée, et la société esclavagiste prend forme. Le gouverneur Charles Houël accompagne ce développement en fondant la ville de Basse-Terre l'année suivante (1643).

De 1648 à 1654, Houël dirige l'installation des colons français aux Saintes et à Marie-Galante, îles qui feront l'objet ensuite de décennies de combats contre les Anglais, les Hollandais et surtout contre les Amérindiens. La Désirade est annexée administrativement à la même époque, mais sans réel peuplement de l'île par les colons.

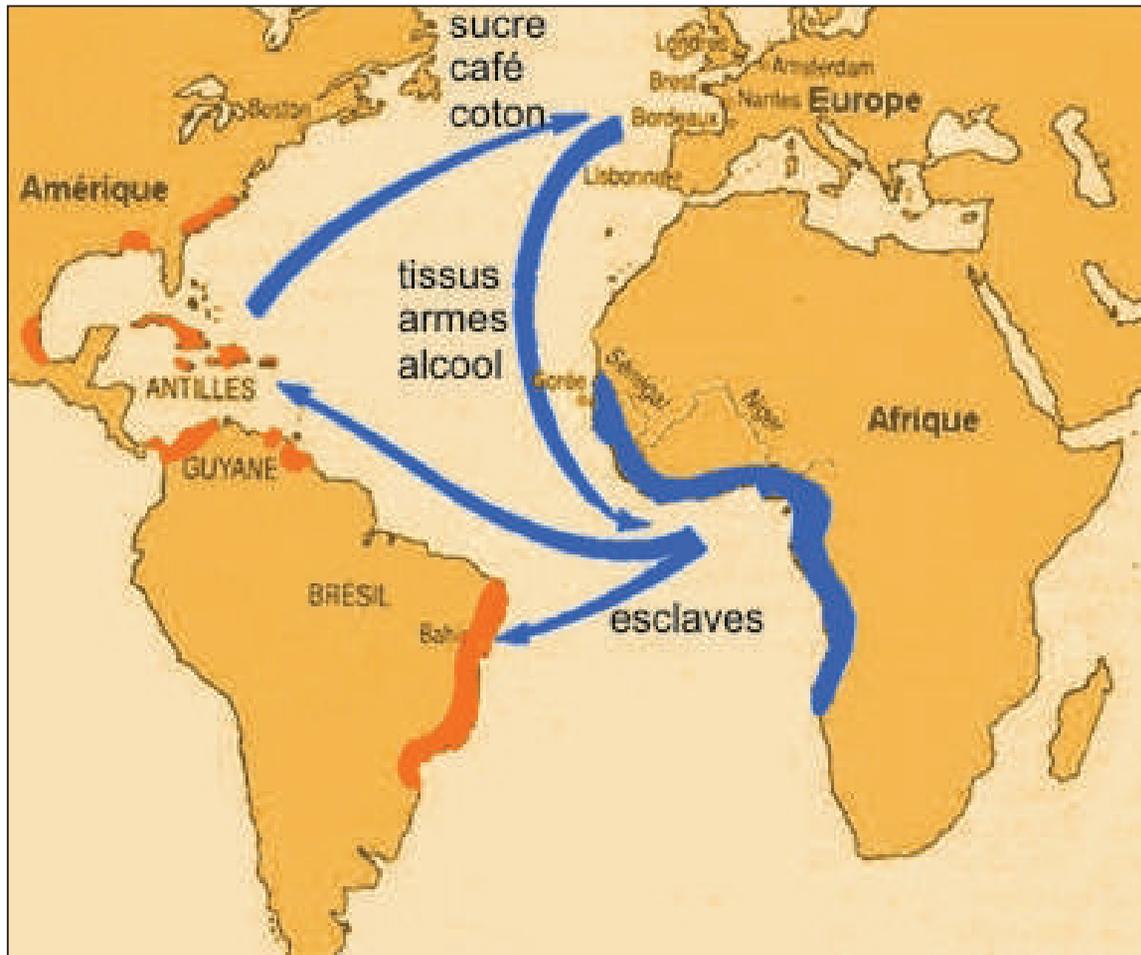


Basse-Terre en 1688 (Père Plumier)

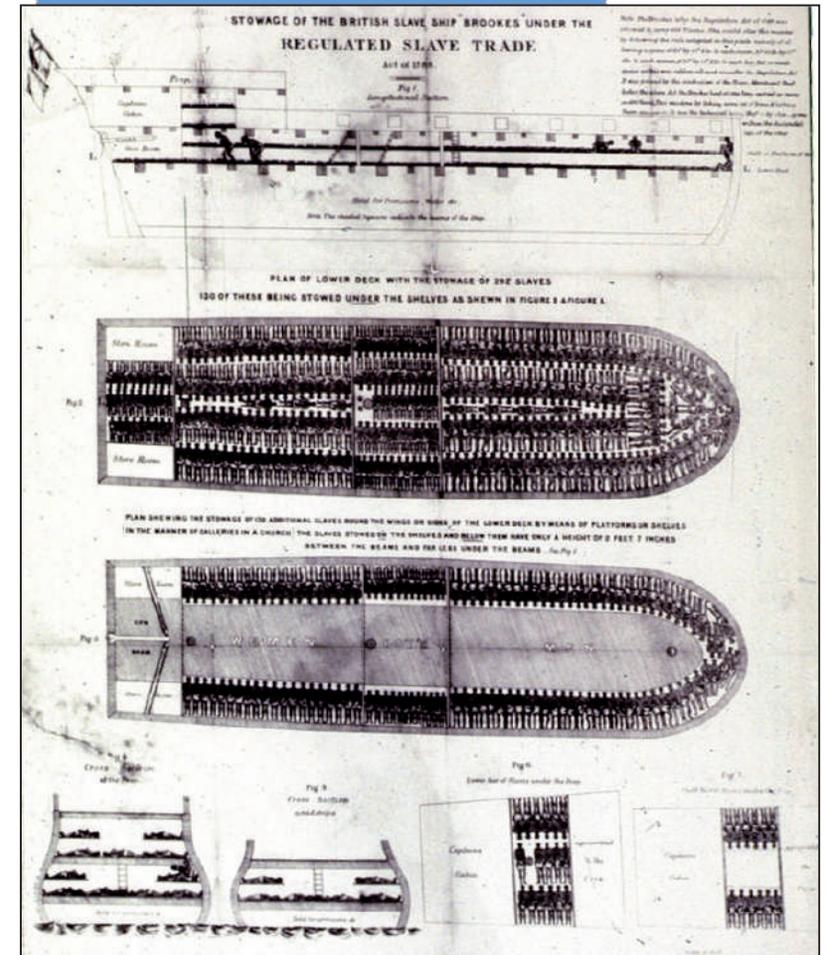


territoire occupé en 1660 (Lasserre)

A la suite de la faillite de la Compagnie des Iles d'Amérique, la Guadeloupe est vendue en 1650 à Charles Houël et à son beau-frère, Jean de Boisseret d'Herblay, qui en deviennent les « seigneurs propriétaires ». Les petites parcelles des colons sont alors annexées dans de grands domaines agricoles (100 à 300 ha, parfois jusqu'à 600 ha), de dessin souvent géométrique, qui préfigurent les futures Habitations coloniales. Avec les progrès techniques du raffinage et de la cristallisation du sucre, la culture de la canne à sucre devient la principale activité économique de l'archipel dès 1660. La traite négrière et l'esclavage s'intensifient. A cette date, la Guadeloupe compte 15 000 habitants environ (colons et esclaves confondus) et son peuplement, surtout littoral, est encore très partiel.



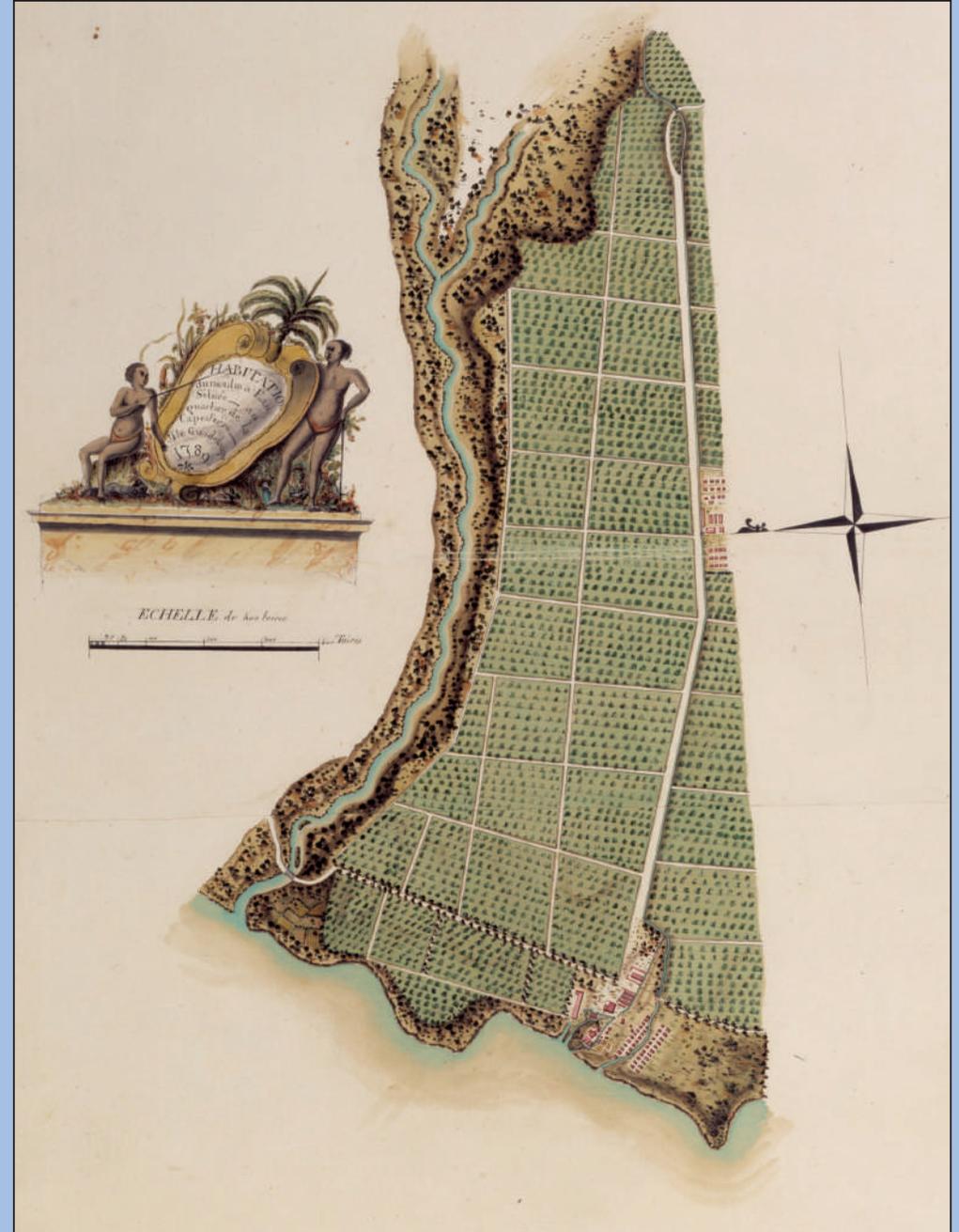
commerce triangulaire



navire négrier



sucrière Père Labat



Habitation à parcelle géométrique (Habitation Moulin à Eau)

• l'organisation de la Colonie

En 1664, sous l'impulsion de Colbert, Louis XIV rachète les colonies antillaises et fonde la Compagnie des Indes Occidentales. Les colons de Guadeloupe se voient imposer la création des « 50 pas géométriques », bande littorale de 81 m de largeur qui fait tout le tour des rivages de l'archipel, propriété du Roi, et destinée à la défense des cotes de l'archipel. Certes un peu morcelée désormais, cette bande littorale existe encore à ce jour en tant que domaine public.

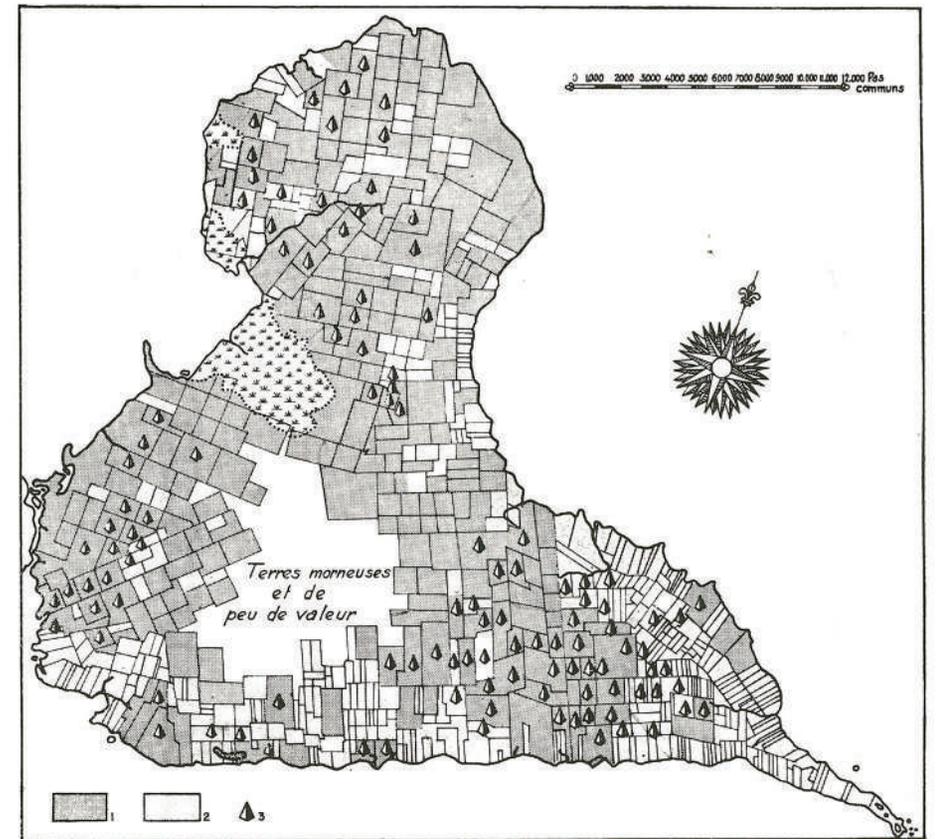
Sous la tutelle royale et malgré les nombreuses attaques anglaises et hollandaises, la culture de la canne à sucre se renforce et s'étend en Guadeloupe, gagnant de nouvelles terres au Nord-Est de la Basse-Terre d'abord, puis en Grande-Terre et à Marie-Galante à la fin du 17^e siècle.

A partir de 1720, la culture de l'indigo cesse progressivement, concurrencée par la production de Saint Domingue et face à des procédés productifs complexes et peu rentables. C'est bien souvent le coton qui le remplace sur les terres sèches de l'archipel (Côte Sous-le-Vent, littoral Est et Sud de la Grande-Terre, Nord & Est de Marie-Galante, les Saintes, la Désirade). L'introduction du café en 1726 ouvre de nouveaux débouchés économiques, surtout pour les petites propriétés des régions peu favorables à la canne à sucre (versants de la Basse-Terre, pourtours des Grands-Fonds, vallées de Marie-Galante). Le café arabica de Guadeloupe gagne alors une grande renommée, en tant que « café-bonifieur », capable d'améliorer la qualité de cafés plus ordinaires.



rade du Moule, port sucrier important au 18^e siècle (Bérard)

FIG. 80. — « Plan de l'Isle Grande-Terre, Guadeloupe, représentant les terres telles qu'elles ont été arpantées ». Fait et levé le 4 octobre 1732 (Arch. Min. Fr. O.-M., carte n° 89). 1. « habitations » de plus de cent « quarrés », soit approximativement de plus de cent hectares. — 2. « habitations » de moins de cent « quarrés », soit approximativement de moins de cent hectares. — 3. sucreries mentionnées sur la matrice cadastrale qui accompagne le plan. Les marais sont indiqués sur la côte occidentale. Le vide central correspond à la région des Grands-Fonds.



territoire occupé en Grande-Terre en 1732 (Lasserre)

De multiples vestiges militaires témoignent des fréquents affrontements passés ...



le Fort Napoléon, qui contribuait à protéger la Rade de Terre-de-Haut



batterie du Morne Morel (Terre-de-Haut)



l'une des batteries protégeant la Côte sous-le-Vent (Deshaies)



batterie de la Grande Pointe (Trois-Rivières)

• l'essor de l'économie de plantations

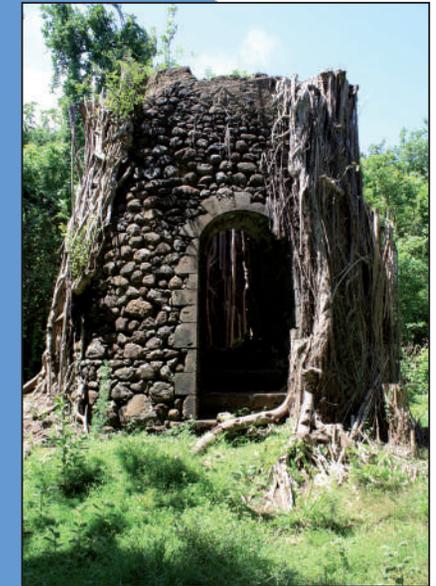
Après deux décennies difficiles pour l'économie de l'archipel, durement touchée par plusieurs cyclones dévastateurs, la Guadeloupe passe sous domination anglaise en 1759. C'est une période économique faste pour la production sucrière, soutenue par le progrès technique. Les moulins à bêtes sont alors remplacés par les moulins à vent qui se multiplient en Grande-Terre et à Marie-Galante, favorisant le développement de l'agriculture sur ces îles. La Basse-Terre conserve quant à elle ses moulins à eau. Plus de 30 000 nouveaux esclaves débarquent des cales des bateaux négriers anglais en quelques années. Le Traité de Paris rend les colonies de Guadeloupe et de Martinique à la France en 1763.



sucrierie (Richon, 1880)



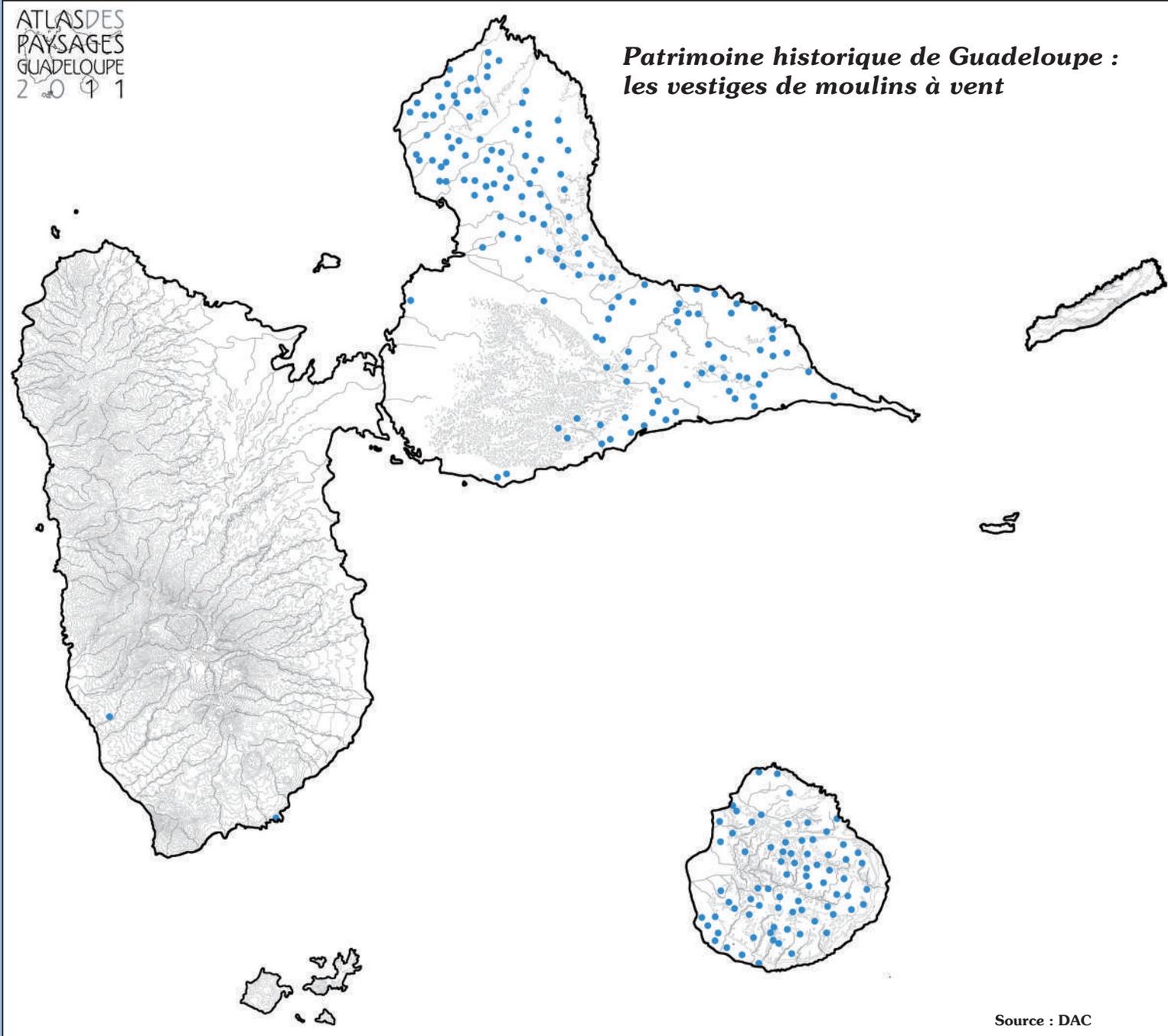
vestiges de moulin à vent (Marie-Galante)



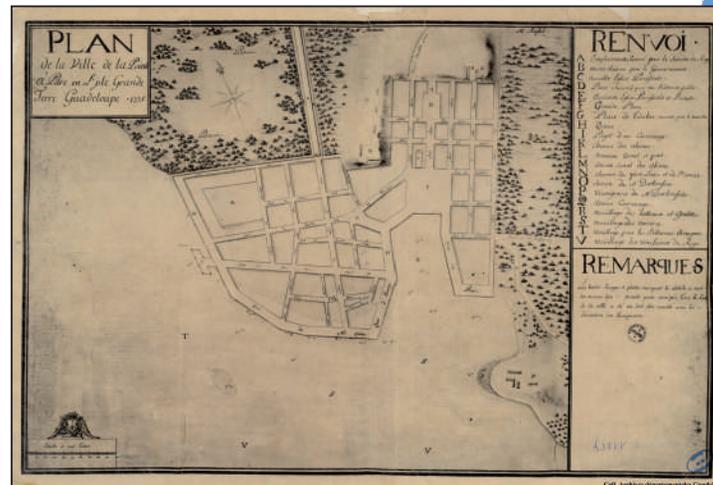
vestiges de moulin à vent (Grande Pointe)



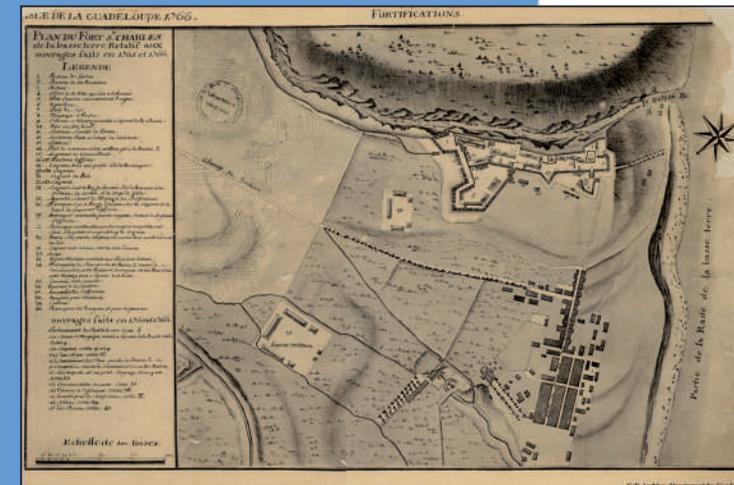
moulin Bézard (Marie-Galante)



Dans un contexte économique favorable, le gouverneur Bourlamaque et son successeur, le gouverneur Nolivos, entreprennent de grands travaux pour améliorer la défense de l'archipel et pour rénover la ville de Basse-Terre. C'est à cette date que commence la construction de la ville de Pointe-à-Pitre reliée à Basse-Terre par la Route Coloniale 1.



plan de la Ville de Pointe-à-Pitre, 1775



plan du Fort Delgrès, 1766



le Fort Delgrès, de nos jours



Fort Delgrès



vue depuis le Fort Delgrès



Fort Delgrès

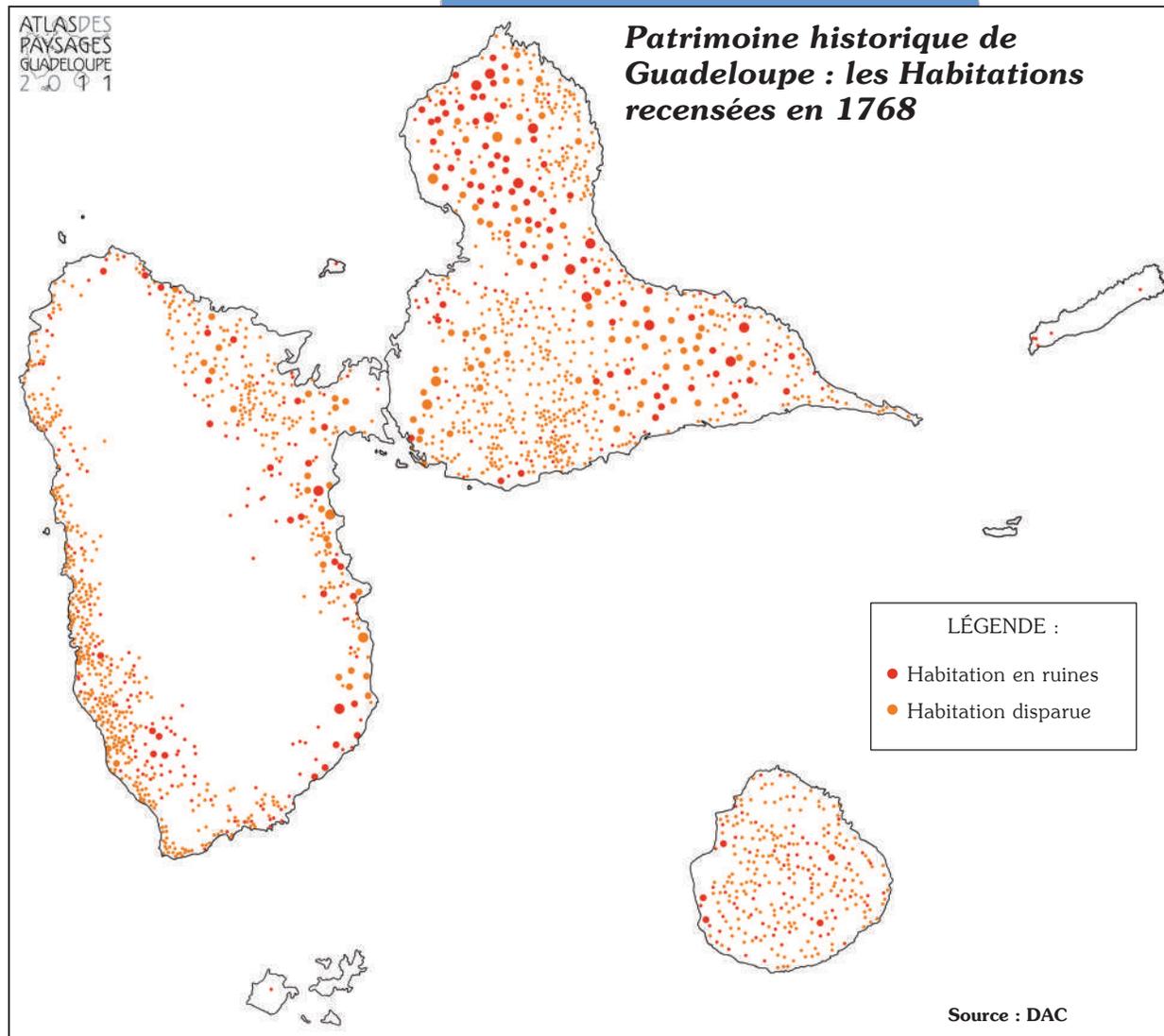


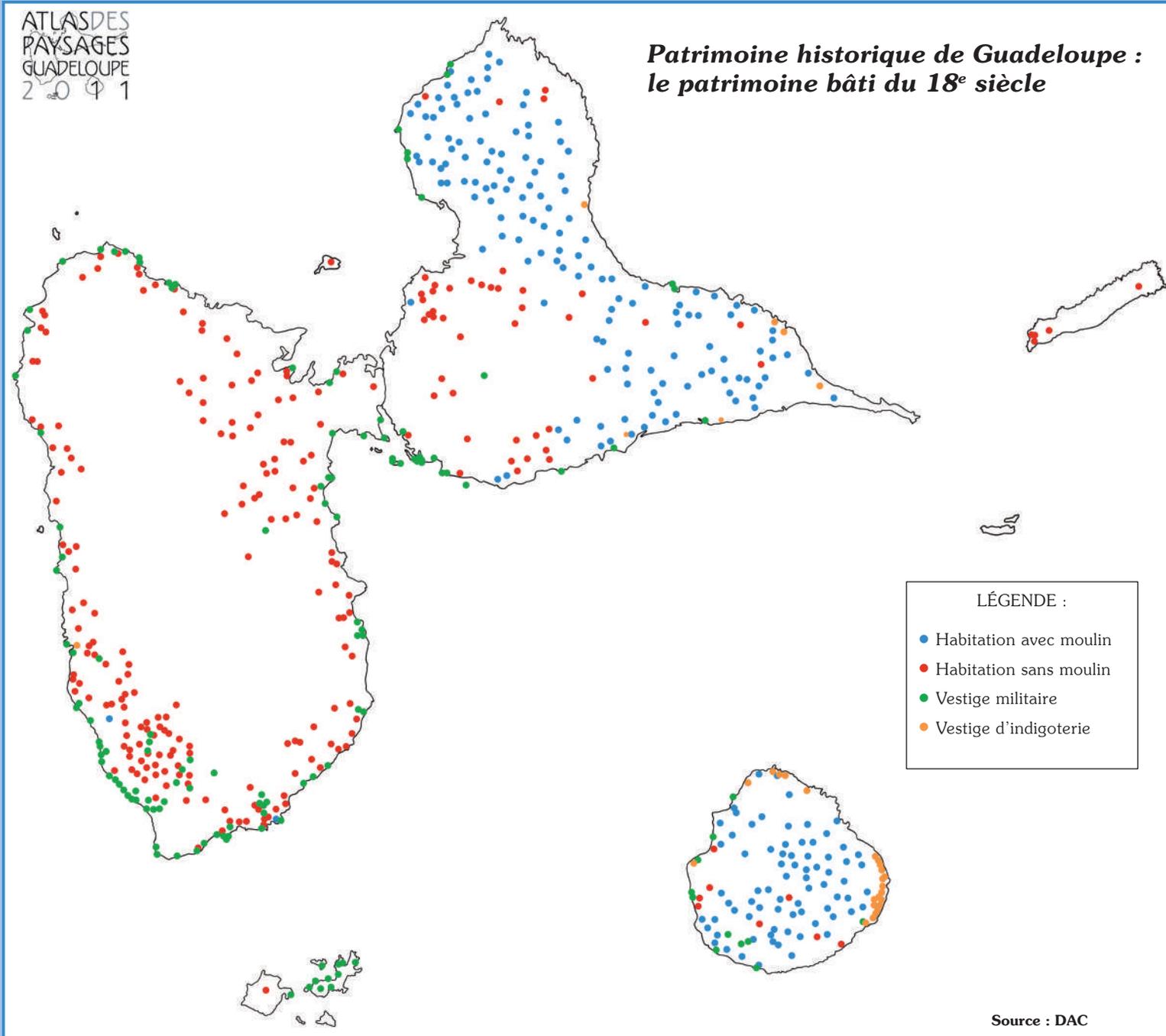
Fort Delgrès

Au terme d'une seconde moitié de 18^e siècle très florissante, la Guadeloupe a atteint son plein essor économique. En 1790, l'archipel compte ainsi près de 110 000 habitants (dont 84 % d'esclaves). Plus de 51 000 ha de terres y sont cultivés, soit près de 20 000 ha de plus qu'aujourd'hui. Si la canne à sucre domine (44 % des surfaces cultivées), notamment sur les reliefs doux des plaines et plateaux de Grande-Terre et de Marie-Galante, ainsi qu'en Nord Basse-Terre et sur la Côte Au-Vent, l'archipel n'est pas une monoculture cannière pour autant. On y produit aussi des vivres (21 %), du coton et du café.



territoires occupés en 1750 (Lasserre)





• la Guadeloupe dans les bouleversements de la Révolution et de l'Empire

L'avènement de la Révolution Française annonce des temps plus incertains en Guadeloupe. Après une série d'affrontements et de revirements entre républicains, royalistes et militaires Anglais, la Guadeloupe entre finalement dans le giron de la République Française en juin 1794, avec le débarquement de Victor Hugues, porteur du décret de la première abolition de l'esclavage. En six mois, 640 Habitations sont séquestrées et nationalisées, sans pour autant que le foncier soit divisé. Quand ils ne sont pas fusillés ou guillotins, les planteurs de Guadeloupe fuient vers les îles anglaises

voisines, et notamment en Martinique, passée sous drapeau britannique cette même année.

Cette abolition est de courte durée puisque l'esclavage est rétabli par Napoléon Bonaparte, devenu empereur, en 1802, et ce malgré le combat héroïque de Louis Delgrès et ses hommes, tentant de résister aux troupes du général Richepance, émissaire de l'Empire. Le gouverneur Lacrosse rend leurs propriétés aux planteurs qui rentrent d'exil et qui doivent alors reconstituer leurs domaines et relancer leurs produc-

tions à grands frais. Les Habitations-sucreries restent fragiles par la suite, sur un marché économique devenant de plus en plus concurrentiel avec la mise au point du sucre de betterave en Europe à partir de 1811. Avec en outre la crise du café dans les années 1820, menant à la concentration de la production sur les pentes de la Côte Sous-le-Vent où les conditions sont les plus favorables, c'est donc un large pan de l'économie agricole de la colonie qui est en proie au doute au début du 19^e siècle.



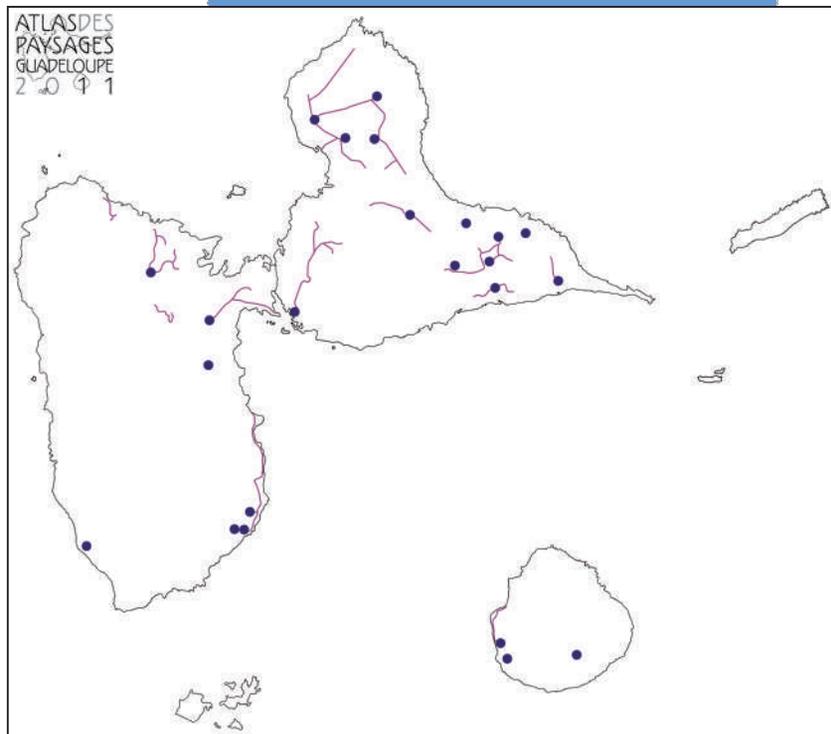
Habitation caféière de Vanibel (Côte Sous-le-Vent)



Habitation caféière de la Gravelière (Vieux-Habitants)

LA GUADELOUPE DANS L'ÈRE DES RÉVOLUTIONS INDUSTRIELLES

le temps des usines-centrales



carte des usines centrales et de leurs vestiges de voies ferrées

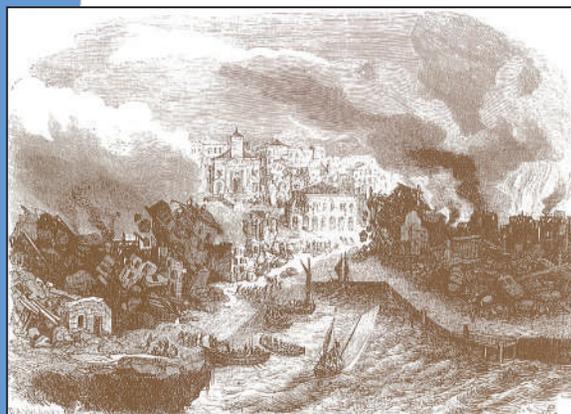
C'est une catastrophe naturelle qui fait entrer la Guadeloupe dans une nouvelle ère : le tremblement de terre de 1843. Il cause de très gros dégâts sur les installations de nombreuses Habitations de l'archipel, notamment en Grande-Terre. La reconstruction donne toute sa place à la révolution industrielle et à l'une de ses inventions-phares : la machine à vapeur. Des Centrales sucrières sont constituées, achetant la canne à sucre aux planteurs et se chargeant ensuite de sa transformation. Elles remplacent progressivement les anciennes sucreries (appelées « sucrotes » dès lors) et deviennent des « usines centrales » à partir de 1860 en se modernisant grâce au progrès technique. C'est la première fois dans l'histoire de l'économie guadeloupéenne que la production agricole et la transformation industrielle sont dissociées, mettant fin à l'hégémonie du modèle de l'Habitation coloniale.



tremblement de terre de 1843 à Pointe-à-Pitre



tremblement de terre de 1843 à Pointe-à-Pitre



tremblement de terre de 1843 à Pointe-à-Pitre



tremblement de terre de 1843 à Pointe-à-Pitre

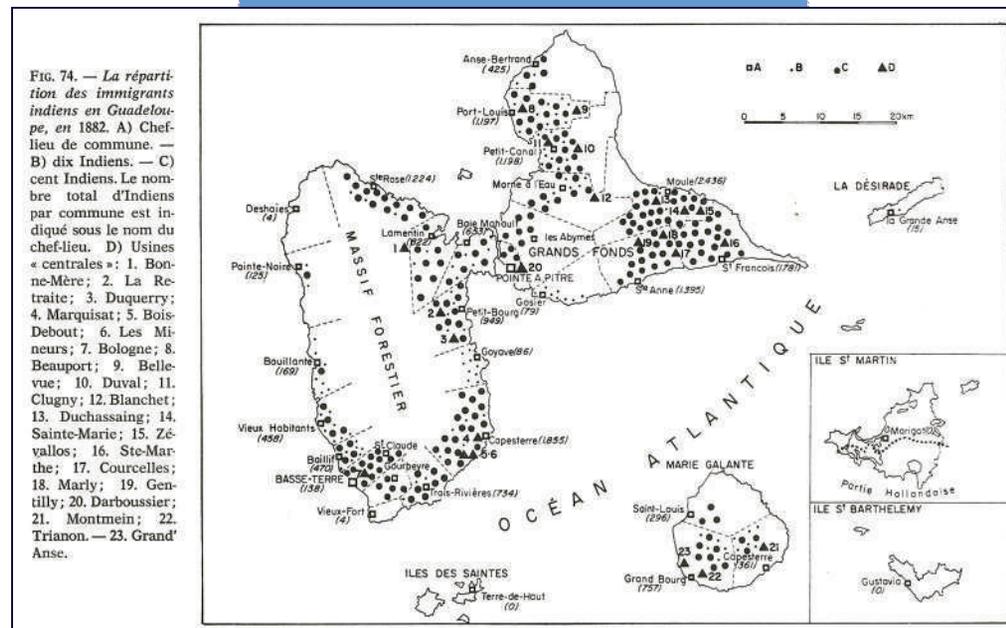
● la Guadeloupe libre : l'abolition de l'esclavage

Un second événement transforme la société antillaise en 1848 : le 27 mai, suite au combat parlementaire de Victor Schoelcher, l'abolition définitive de l'esclavage est proclamée en Guadeloupe. Un grand nombre d'esclaves fuit les Habitations pour occuper les terres encore libres (le cœur des Grands-Fonds, les piémonts des reliefs de la Basse-Terre, les mornes et les façades littorales sèches de Grande-Terre et Marie-Galante...). Sur de très petites parcelles, ils y pratiquent des cultures vivrières et de l'élevage d'autosubsistance. Ce micro-parcellaire est encore visible par endroit.

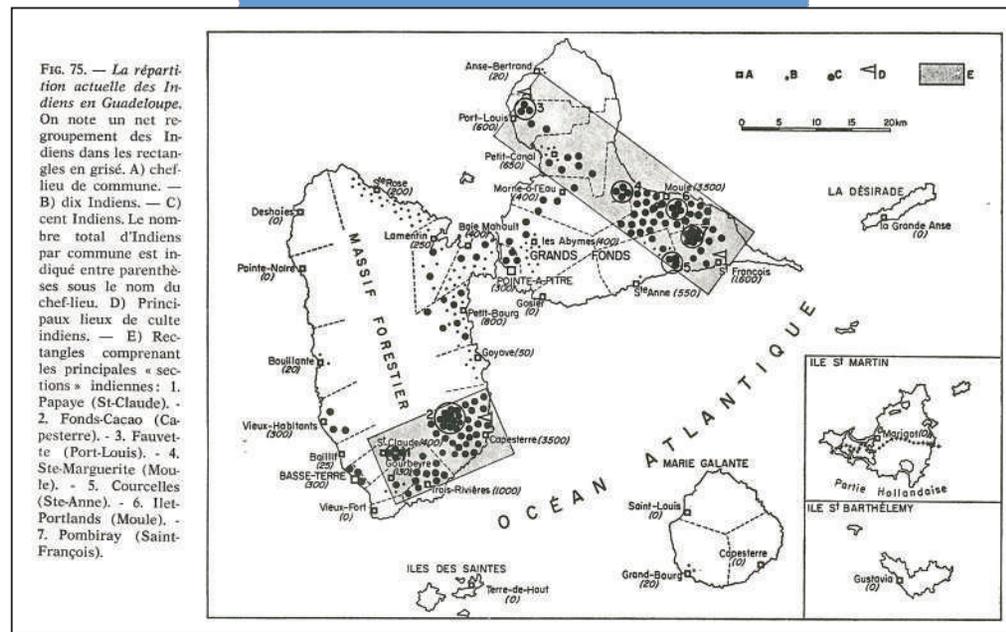
Confrontés à un manque de main d'œuvre et aux revendications nouvelles des anciens esclaves, désormais employés, les planteurs et l'administration coloniale organisent l'immigration de travailleurs originaires d'Inde (essentiellement des Tamouls du Sud du pays). À partir de 1854 et pendant plus de 30 ans, 45 000 « Coolies » vont ainsi arriver en Guadeloupe. Au terme de leur contrat de travail de 5 ans, la plupart d'entre eux restent dans l'archipel. Cette immigration de grande ampleur est à l'origine de la composition d'une part notable de la société guadeloupéenne d'aujourd'hui qui assume et revendique son indianité.



l'abolition de l'esclavage par Schoelcher en 1848 (Auguste François Biard, 1849)



répartition de la communauté indienne en 1882 (Lasserre)



répartition de la communauté indienne en 1960 (Lasserre)

• la concentration du foncier agricole

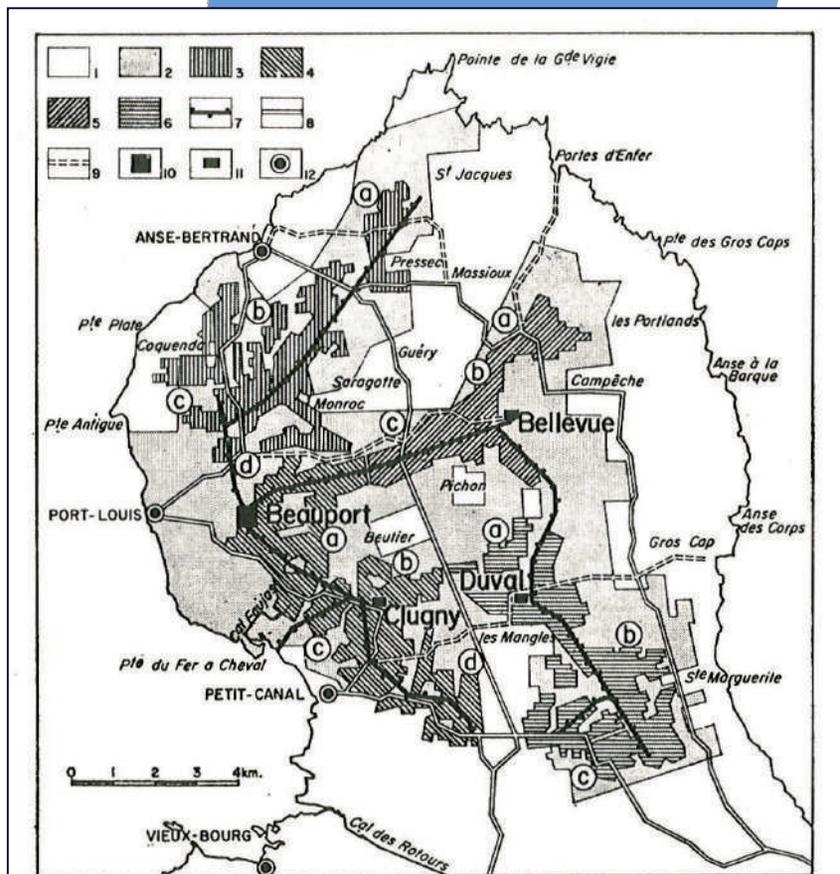


FIG. 92. — Carte du domaine agricole de Beauport.

1. Terres étrangères au domaine. — 2. Domaine de Beauport (propriétés de la S.A.U.B. et propriétés louées). — 3. Centre agricole de Bétin. — 4. Centre agricole de Clugny. — 5. Centre agricole de Bellevue. — 6. Centre agricole de Duval. — 7. Voie ferrée. — 8. Routes principales. — 9. Routes secondaires. — 10. Usine actuelle. — 11. Anciennes centrales. — 12. Chef-lieu de commune. Les grisés foncés indiquent les « habitations » cultivées en faire-valoir direct par la Société. Le grisé clair correspond aux terres en colonat partiaire, aux hattes et savanes, aux halliers et marais.

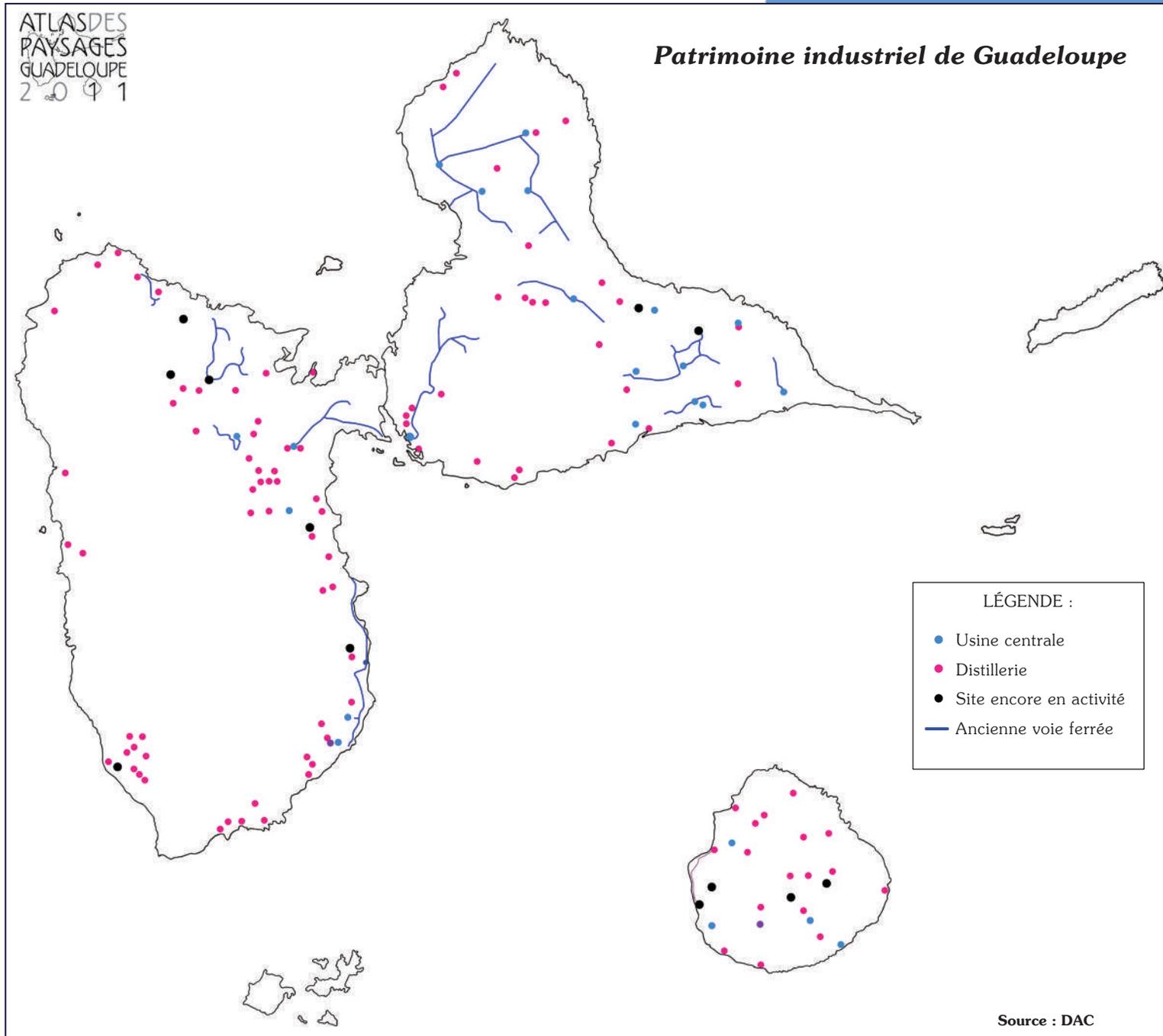
Liste des habitations constituant les quatre « centres agricoles » de Beauport :
 — Centre de Bétin (3) : a) La Berthaudière. b) Lemercier, Sans-Fenêtre. c) Bétin. d) Espérance et Montalègre.
 — Centre de Clugny (4) : a) Brument et Sylvain. b) Clugny et Charropin. c) Sainte-Amélie.
 — Centre de Bellevue (5) : a) Marie-Thérèse. b) Malgré Tout et Beauplaisir. c) Plaisance et Philipsbourg.
 — Centre de Duval (6) : a) Duvalière, Duval et Gruet. b) Grand' Maison, Lubeth et Chabert. c) Girard et Gaalon.

exemple de structuration d'un domaine cannier : Beauport (Lasserre)

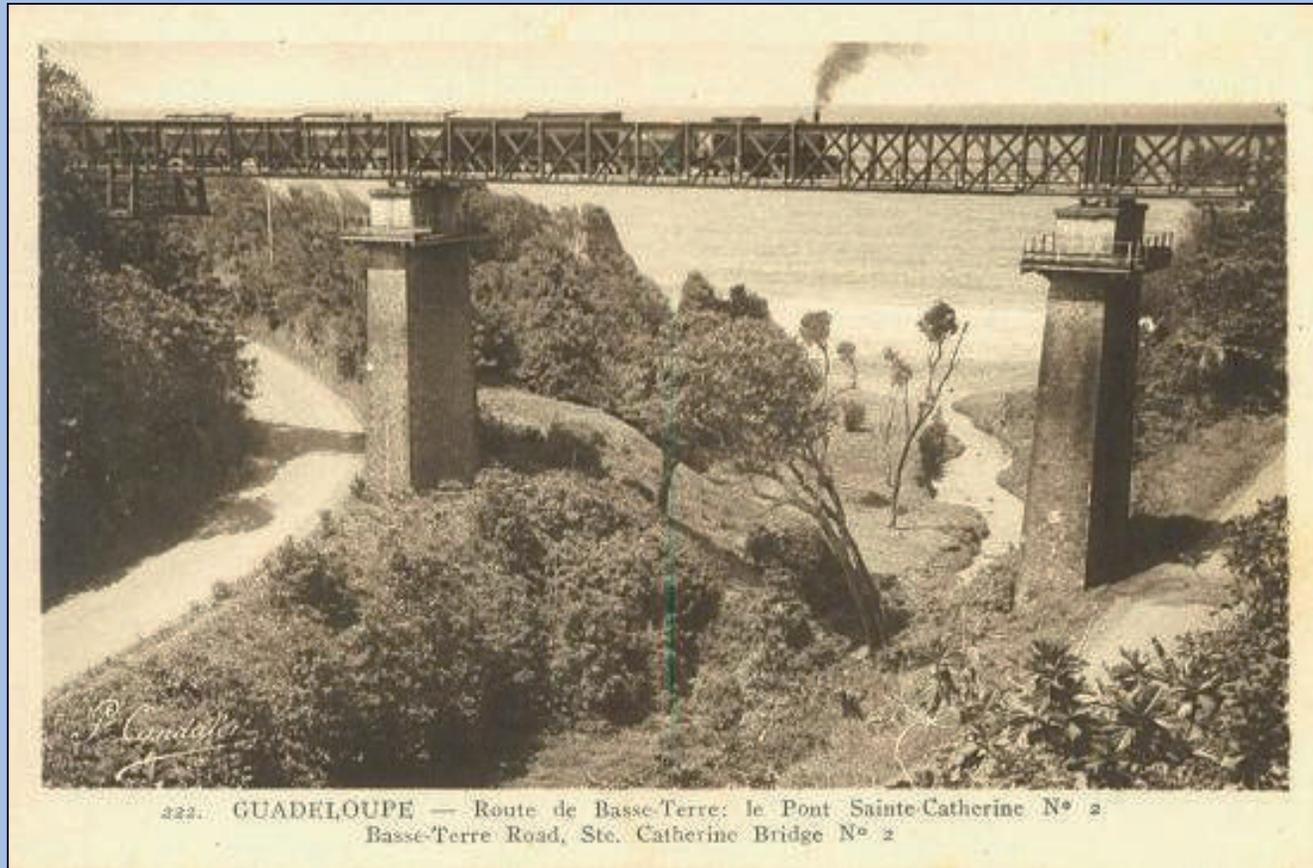
Dans les années 1870, une grave crise sucrière s'installe en Guadeloupe pour plusieurs décennies. Face à la faillite économique d'un certain nombre d'Habitations, les usines centrales commencent à racheter les domaines canniers menacés. C'est le début d'une importante concentration du foncier agricole. Au fil des années, trois grands domaines sucriers, de 8 000 à 12 000 ha chacun, se constituent autour des trois plus grosses usines centrales : Darboussier, Beauport, et le Crédit Foncier Colonial (domaines de Marquisat et de Bonne-Mère). Chacun de ces grands domaines construit son réseau de voies ferrées pour acheminer les cannes à l'usine, ainsi que des ouvrages d'art (viaducs, ponts métalliques, etc.) et des embarcadères sucriers (à l'image de Beautiran pour Beauport) dont il reste quelques traces éparses dans les paysages contemporains. Ces grands domaines canniers contrastent fortement avec les propriétés des 17 000 planteurs qui cultivent de petites surfaces, souvent proches de 1 ou 2 ha seulement.



ancienne voie ferrée du domaine de Beauport



**Anciens ponts en acier riveté (type Eiffel),
qui jouèrent autrefois un rôle important dans le développement des infrastructures routières**

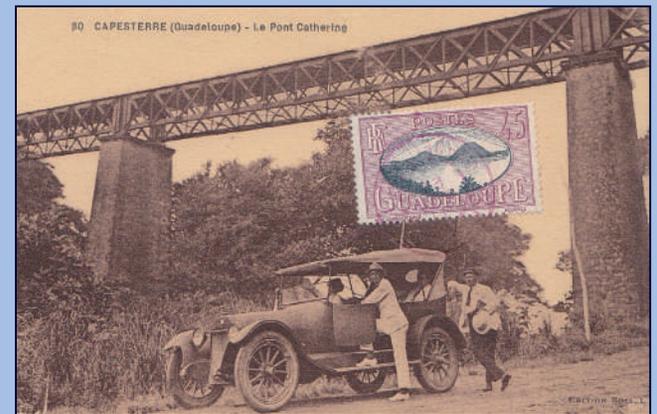


422. GUADELOUPE — Route de Basse-Terre: le Pont Sainte-Catherine N° 2.
Basse-Terre Road, Ste. Catherine Bridge N° 2

le Pont Sainte-Catherine à Capesterre (Candalen)



le Pont Audouin au Moule (Prad)



le Pont Sainte-Catherine à Capesterre (Boisel)

• Ali Tur : père d'une identité architecturale guadeloupéenne

Une autre catastrophe naturelle bouleverse bientôt la Guadeloupe et lui donne sa physionomie actuelle : le cyclone de 1928. Causant la mort de plus de 1 600 personnes, ce cyclone détruit également la plupart des bâtiments publics de l'archipel. Ils sont reconstruits par l'architecte des colonies Georges-Ali Tur, dans un style architectural singulier qui participe encore aujourd'hui à l'identité urbaine des villes de l'archipel. Mais c'est dans le secteur agricole que le bouleversement est sans doute le plus profond, notamment en Basse-Terre. En effet, le cyclone a provoqué de très gros dégâts dans les plantations de café et de cacao du Sud de l'île. Les terres dévastées sont alors massivement consacrées à une nouvelle production : la banane, et particulièrement une variété sélectionnée pour l'exportation, favorisée par ailleurs par des mesures protectionnistes.

A partir des années 1930-40, c'est la vocation touristique et balnéaire du Sud de la Grande-Terre qui commence à s'affirmer, avant de prendre véritablement son essor dans les années 1970, avec l'avènement de la société des loisirs en France.



Le Gosier après le cyclone de 1928 (Boisel)



Pointe-à-Pitre après le cyclone de 1928 (Boisel)



l'église de Baie-Mahault après le cyclone de 1928 (Boisel)



Ali Tur, Trois-Rivières (Catan)



Ali Tur, Conseil Général de Basse-Terre (Catan)



Ali Tur, Le Moule (Candalen)



Ali Tur, Lamentin (Catan)



Ali Tur, Pointe-à-Pitre (Boisel)



Ali Tur, Port-Louis (Candalen)



Ali Tur, Lamentin (Catan)



Ali Tur, Lamentin (Candalen)



Ali Tur, Grand-Bourg (Candalen)



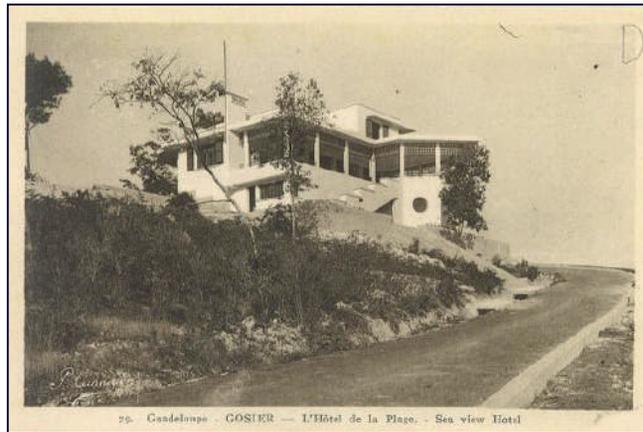
Ali Tur, Grand Bourg (Candalen)

• la départementalisation et le grand bouleversement sociétal

En 1946, la Guadeloupe devient un département français. Trois siècles de colonie s'achèvent. Les différents transferts financiers qui découlent de la départementalisation (prestations sociales, subventions d'investissements, etc.) stimulent l'économie locale. L'aéroport du Raizet est inauguré en 1950 ; de nombreux axes routiers sont construits ou rénovés ; l'agglomération de Pointe-à-Pitre / Azymes s'étend et prend le visage des tours et des barres des grands ensembles urbains ... Le niveau de vie de la population augmente sensiblement et de nouveaux secteurs économiques se développent : le BTP, les services, le commerce. Les modes de consommation changent et la société guadeloupéenne se transforme rapidement, adoptant les standards socio-économiques nationaux en quelques années seulement.

En 1989, le cyclone Hugo frappe très durement la Guadeloupe et met à mal son économie. L'usine de Beauport ne s'en remet pas et ferme ses portes l'année suivante, à la suite de l'usine Darboussier, déjà fermée en 1980. C'est la fin de l'« ère industrielle » de la Guadeloupe.

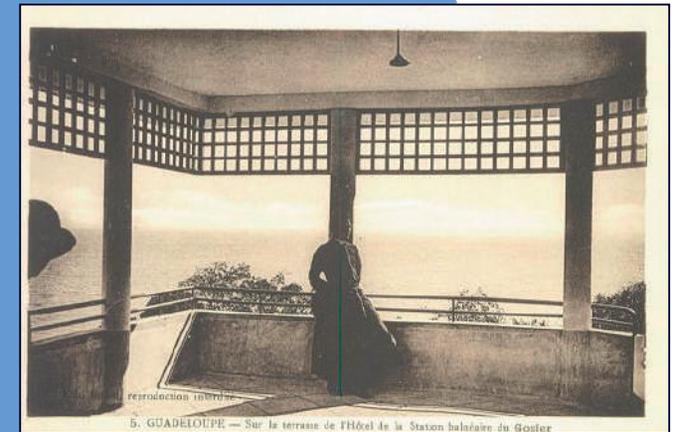
La population de l'archipel augmente fortement : 229 000 habitants en 1954, 276 500 en 1961, 305 300 en 1968, 315 800 en 1974 ... soit une croissance démographique de 38 % en 20 ans, qui fait peser une forte pression foncière sur les terres agricoles : il faut bâtir des logements. La grave crise sucrière des années 1960-70 donne l'occasion aux propriétaires des grands domaines cannières de vendre tout ou partie de leur foncier, souvent consacré à l'extension urbaine. Une première réforme foncière tente de protéger 12 000 ha de sole agricole, redistribués à près de 3 000 planteurs, mais ces lots sont vite bâtis dans la grande majorité des cas. Il faut attendre la seconde réforme foncière de la SAFER à partir de 1982 et la mise en place des GFA pour que soient sauvegardés 6 500 ha de terres agricoles, principalement en Nord Basse-Terre et Nord Grande-Terre.



79. GUADELOUPE - GOSIER — L'Hôtel de la Plage. - Sea view Hotel
hôtel du Gosier (Candalen)

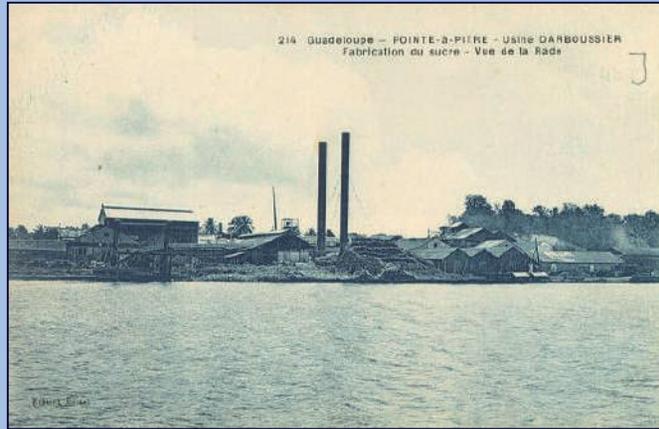


80. GUADELOUPE - GOSIER-PLAGE — L'Entrée du Restaurant-Bar - Station Balnéaire
hôtel du Gosier (Catan)

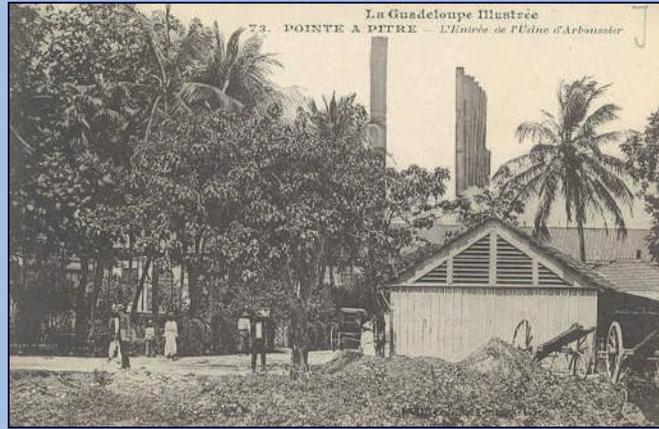


81. GUADELOUPE — Sur la terrasse de l'Hôtel de la Station balnéaire du Gosier
hôtel du Gosier (Boisel)

Le déclin de l'économie sucrière



Usine de Darboussier (Boisel)



Usine de Darboussier (Caillé)



Darboussier, de nos jours



Usine de Marquisat (Catan)



Marquisat, de nos jours



Usine de Grosse Montagne



ça et là, d'autres vestiges du passé sucrier, parfois peu mis en valeur (Bovis, Baillif et Pointe à Retz, Morne-à-l'Eau)



LA GUADELOUPE : UNE TERRE DE GRANDES CULTURES AGRICOLES

- un secteur primaire fondamental mais en repli

L'agriculture a été profondément touchée par la transformation économique et sociétale de la Guadeloupe. Certes, les produits agricoles et agro-alimentaires représentent encore aujourd'hui 55 % des exportations mais le secteur primaire ne génère en revanche que 3 % des richesses du département, dans une structure de l'économie guadeloupéenne qui est désormais caractérisée par l'importance du secteur tertiaire (84 % de la valeur ajoutée et des emplois salariés) (sources IEDOM, 2010). Les salariés agrico-

les ne comptent d'ailleurs que pour 2 % des emplois locaux. En moyenne, 420 exploitations agricoles disparaissent ainsi chaque année. Et ce sont surtout les petites exploitations (moins de 2 ha) qui en pâtissent. Par conséquent, la taille moyenne des exploitations augmente légèrement (4,1 ha en 2010) mais reste assez faible, si bien que 80 % des exploitations guadeloupéennes ont moins de 5 ha, même si elles n'occupent que 41 % des superficies agricoles.

En dépit de son poids relativement faible en terme d'emplois et de valeur ajoutée, l'agriculture occupe encore 20 % des terres de l'archipel, malgré la régression de 24 % de la surface agricole utile (SAU) depuis 2000 (31 768 ha selon le recensement agricole de 2010). Elle joue donc un rôle important en matière d'aménagement du territoire, ainsi que pour la réduction de la dépendance régionale pour les produits alimentaires.



L'agriculture, composante fondamentale des paysages guadeloupéens

• deux grandes cultures d'exportations : la canne et la banane



représentation de la canne sur un billet de 1964



représentation de la banane sur un billet de 1962

Il s'agit principalement de grandes cultures, la canne à sucre et la banane occupant ensemble plus de 80 % des terres arables (SAU hors pâturages). Et c'est la canne à sucre qui se taille la part du lion avec plus de 14 000ha, soit 70 % des terres arables. Cette culture historique et fondamentale dans l'histoire de la valorisation des territoires de l'archipel tient donc encore une place prépondérante dans les paysages agricoles de la Guadeloupe et dans l'identité de nombreuses unités paysagères, notamment sur les plateaux du Nord et de l'Est de la Grande-Terre, dans les plaines des Abymes et de Grippon, à Marie-Galante, ainsi que dans le Nord de la Basse-Terre.

La culture de la banane, principal secteur d'exportation en volume comme en valeur, occupe une superficie assez réduite globalement dans l'archipel (guère plus de 2 400 ha), mais concentrée sur le Sud de la

Basse-Terre où elle joue un rôle majeur dans la composition des paysages.

Ces deux grandes cultures d'exportation sont commercialisées principalement en Europe où elles se retrouvent en concurrence avec les productions de nombreux autres pays (Amérique du Sud, Amérique Centrale, Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est pour les bananes, Brésil et Inde pour le sucre, etc.). Avec des coûts de main d'œuvre et de production beaucoup plus élevés que dans ces pays émergents, les productions de Guadeloupe (et de Martinique) sont maintenues à un niveau acceptable de rentabilité économique grâce à d'importantes aides européennes accordées dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune), la banane et la canne faisant l'objet d'OCM spécifiques (Organisations Communes de Marché). Il s'agit donc d'une agriculture subventionnée.



perception à distance des étendues cannières (Nord Basse-Terre)



champ de canne sur socle plan (Grande-Terre, plaine des Abymes)



immensité cannière (plateaux du Nord Grande-Terre, Petit-Canal)



champ de canne sur socle vallonné (Marie-Galante)



champ de canne (Marie-Galante)



ambiance interne des champs de bananiers (Bois Rouge, Capesterre Belle-Eau)



champ de bananiers sur socle vallonné (Dame Jeanne Cassée, Capesterre Belle-Eau)



les cultures bananières, ici perçues avec une grande profondeur de champs visuel (Féfé, Capesterre Belle-Eau)

- **une diversification maraîchère et fruitière et de nombreuses prairies**

Les autres cultures sont variées (melon, ananas, légumes, agrumes, fleurs, etc.) et occupent des surfaces respectives relativement faibles à l'échelle de l'archipel. Elles sont le plus souvent discrètes et peu déterminantes dans les paysages locaux. Elles peuvent néanmoins influencer l'identité paysagère de certains territoires comme le melon à Anse-Bertrand, le maraîchage à Saint-François, les arbres fruitiers à Baillif / Vieux-Habitants, l'ananas sur les hauteurs de Petit-Bourg et Sainte-Rose / Lamentin ...

Avec la canne à sucre, les pâturages constituent la seconde composante majeure des paysages agricoles de Guadeloupe. Occupant plus de 12 000 ha (soit 36 % de la SAU) les prairies participent grandement à maintenir des paysages ouverts au côté des cultures, du bâti et des boisements. Ces ouvertures sont souvent ponctuelles, liées à la taille réduite et à la dispersion des parcelles pâturées, à l'exception de rares secteurs où elles sont concentrées, comme sur les plateaux de l'Est de la Grande-Terre où les prairies s'étendent sur de vastes espaces dont la continuité visuelle est seulement interrompue par les ondulations du relief ou l'urbanisation diffuse.



paysage pastoral sur socle plan (Moreau, Petit-Canal)



paysage de prairies humides (Lalanne, Port-Louis)



paysage pastoral sur socle vallonné (Belcourt, Sainte-Anne)



perception à distance des cultures maraîchères (Montval, Vieux-Habitants)



cultures fruitières (Le Bouchu, Vieux-Habitants)



cultures maraîchères et serres (Saint-Jacques, Saint-François)



champ d'ananas (Choisy, Petit-Bourg)



champ de melons (Poyen, Petit-Canal)

■ LA GUADELOUPE : UN ARCHIPEL AMPLEMENT BÂTI

- une forte pression démographique et urbaine

La population de la Guadeloupe est estimée à 404 400 habitants au 1^{er} janvier 2010 par les services de l'INSEE, soit une densité de 248 hab/km². Si l'on exclut le relief forestier central de la Basse-Terre, à l'écart des activités anthropiques (27 765 ha de forêt départementalo-domaniale), la densité passe à 299 hab/km². La densité est donc assez forte, sur un territoire archipélagique soumis à de fortes contraintes en termes de relief et de risques naturels (inondation, mouvement de terrain, aléa sismique, marée de tempête ...). Par conséquent, le bâti est très présent dans les paysages de l'archipel, faisant peser une pres-

sion foncière souvent forte sur les espaces aménageables. Ceci, dans un équilibre précaire avec les espaces agricoles et forestiers.

Depuis les années 1960-70, l'agglomération Centre s'est considérablement développée, gagnant en population, en densité urbaine et en superficie. Aujourd'hui, les 4 communes des Abymes, Baie-Mahault, Gosier et Pointe-à-Pitre comptent ensemble 132 900 habitants (au 1^{er} janvier 2009), soit le tiers de la population régionale. S'y concentre également une part importante des activités économiques (la ZIC de Jarry, le PAG,

l'aéroport Pôle Caraïbes ...), dont le rayonnement couvre une grande partie de l'archipel, se traduisant par les déplacements pendulaires des résidents des communes riveraines venant travailler sur ce secteur. Le pôle urbain et administratif de Basse-Terre, préfecture de la Guadeloupe, arrive à contrebalancer localement cette influence urbaine et économique de l'agglomération Centre. Les pôles secondaires en développement comme Sainte-Rose et le Moule, parviennent à limiter, dans une moindre mesure, les déplacements pendulaires vers l'agglomération Centre.



la progression de l'urbanisation (Guéry, Anse-Bertrand)



le mitage bâti du territoire, même en zone rurale à forte pente (Morne-Cinq-Jours, Trois-Rivières)



pression foncière vers les espaces littoraux (Blachon, Lamentin)



pression foncière vers les espaces agricoles (Carangaise, Capesterre Belle-Eau)

● Pointe-à-Pitre : un patrimoine architectural et urbain

L'agglomération Centre est caractérisée par des typologies urbaine et architecturale spécifiques : l'urbanisation y est généralement très dense avec de nombreux ensembles de logements collectifs essentiellement sur Pointe-à-Pitre et les Abymes (rénovation urbaine des années 1960 et 1970, programmes de logements sociaux, copropriétés ...). Les centres urbains très denses renferment des styles d'habitat éclectiques qui témoignent des différentes époques de l'urbanisation en Guadeloupe : cases en bois, immeubles de ville en bois et maçonnerie, immeubles en dur des années 1930 à 1950, immeubles des années 1960-80 auxquels s'ajoutent les immeubles récents faisant partie de programmes d'habitat social ou privé. Des zones d'habitat insalubre (Fond Laugier, Cour Zamia, Boissard...) conservent

des constructions « indignes » reliées de manière informelle aux réseaux. Les raccordements illicites des fils électriques qui s'entrecroisent et constituent de véritables nœuds sont bien visibles dans le paysage urbain de ces quartiers. De graves problèmes d'assainissement subsistent également, avec notamment l'écoulement à ciel ouvert des eaux usées, parfois stagnantes, et l'absence quasi-générale de raccordement aux réseaux d'assainissement collectif. Des opérations de Résorption de l'Habitat Indigne (RHI) sont en cours dans la majorité de ces quartiers. Les zones d'activité et d'équipement occupent quant à elles la périphérie de l'agglomération Centre (ZIC de Jarry, Centres commerciaux, zone d'activité de Dothémare ...).



immeubles de la RUPAP



les Tours de la Gabarre, repère visuel



Pylône aux multiples fils



l'une des cours urbaines de Pointe-à-Pitre (cour Zamia)



urbanisme commercial récent de Jarry (la Jaille)



bâti patrimonial typique du centre ancien de Pointe-à-Pitre, avec balcons en fer forgé



maison de ville ancienne



case en bois ancienne



un patrimoine riche, mais souvent à l'abandon

Le pôle urbain et administratif de Basse-Terre s'étend sur Saint-Claude et Gourbeyre. Il présente une typologie architecturale particulière dans les centres anciens des villes de Basse-Terre et de Saint-Claude, liée à la fonction de chef-lieu que tient Basse-Terre depuis l'arrivée des Français au 17^e siècle ainsi qu'à la nature volcanique des matériaux de construction. En effet de nombreux bâtiments administratifs, culturels ou privés sont bâtis au moyen de roches vol-

caniques sombres prélevées et taillées dans les environs (cathédrale, ancienne caserne d'infanterie, résidence préfectorale, église du Carmel, maison Chapp, Fort Delgrès ...). On y trouve aussi quelques cases en bois, des immeubles de ville en bois ou plus souvent en dur, des ensembles d'immeubles collectifs, des lotissements de maisons individuelles et un habitat groupé le long des voies. Quelques zones ponctuelles d'insalubrité (Rivière des Pères, Carmel) sont en

cours de résorption (RHI). Les zones d'activité encadrent le pôle urbain administratif dense (zones d'activités de Baillif, Valkanaërs et Desmarais). L'ensemble maintient la population de l'agglomération sur place et les actifs vont de plus en plus résider dans des zones périphériques, de Bouillante à Trois-Rivières, généralement dans des logements individuels.

Les pôles urbains secondaires de Sainte-Rose / Lamentin et du Moule sont aujourd'hui en fort développement. Des zones d'activités s'y développent (Nolivier, Jaula, Damencourt), proposant de nombreux produits et services, permettant de retenir une partie des flux de personnes et de biens, dirigés sinon vers l'agglomération Centre. Ces pôles secondaires remplissent également des fonctions résidentielles, essentiellement de type pavillonnaire. Les rares zones d'habitat collectif sont récentes et avec un faible poids par rapport à l'habitat pavillonnaire, groupé ou dispersé, généralement agrémenté d'espaces jardinés, qui prévaut dans ces secteurs. Les lotissements pavillonnaires s'y développent (Nogent, Bébel, Donotte, l'Oranger, Morel ...).



anciennes cases en bois à Basse-Terre



© Élise GENOT



toiture en essentes (détail)



l'église du Carmel (Basse-Terre)



utilisation fréquente de la pierre volcanique à Basse-Terre (ici sur les murs d'enceinte de l'Arsenal)



murets de clôture en pierre volcanique (Saint-Claude)

• l'avènement de la villa

De manière générale en Guadeloupe, c'est surtout le modèle de la « villa » qui est prépondérant. Il s'agit de maisons individuelles de taille variable qui sont organisées soit en lotissement, soit de manière groupée autour d'un équipement, soit éparpillées dans l'espace (favorisant alors le mitage des espaces naturels). L'habitat vernaculaire (cases en bois, cases « durcifiées », maisons de ville, etc.) laisse progressivement la place à des maisons plus moderne de type « villa » qui répondent davantage aux attentes de la population en termes de procédé constructif (murs en béton, toiture en bois et tôle agrémentée d'une frise décorative ...) et en termes de confort (eau chaude solaire, climatisation ...).

L'habitat vernaculaire demeure néanmoins dans certains secteurs de l'archipel, comme à Vieux-Bourg (Morne-à-l'Eau), à Vieux-Bourg Abymes, dans les centres-bourgs en général et en Côte Sous-le-Vent tout particulièrement. Ces constructions traditionnelles se caractérisent par une structure architecturale en bois, une toiture en tôle, une frise décorative et des ouvrants en bois. Les cases sont généralement constituées sur la base de modules de 3 m x 6 m de côtés, avec deux ouvertures principales et un toit à 2 ou 4 pans. Elles subissent parfois des agrandissements en ajoutant une galerie en bois et parfois des annexes accolées à l'arrière de la case. Elles sont « durcifiées » au cours du temps par l'ajout de pièces et de galeries maçonnées, afin d'en améliorer le confort et la résistance aux intempéries violentes, ou de répondre à l'agrandissement de la famille.



villa contemporaine en bois



villa contemporaine en béton, à galerie et frise décorative



villa contemporaine en béton, au milieu d'une large parcelle



habitat traditionnel de Terre-de-Haut



cases traditionnelles représentatives de l'habitat vernaculaire, dans le Sud Basse-Terre



cases et maisons anciennes subsistant dans les centres bourgs, souvent insuffisamment valorisées



exemple d'habitat traditionnel restauré et entretenu

• le béton, au terme d'une longue histoire de procédés architecturaux

L'utilisation du béton dans les constructions privées est le résultat d'un long processus d'évolution des procédés techniques de construction. Ainsi, jusqu'au 19^e siècle, les constructions sont en bois ou en maçonnerie de pierres selon les ressources locales, facilement disponibles. En ville, les catastrophes naturelles favorisent l'une ou l'autre de ces techniques alternativement, les cyclones et les grands incendies incitant à l'usage de la pierre, les tremblements de terre faisant préférer le bois. Au cours du 19^e siècle, les deux procédés commencent à être associés, avec un rez-de-chaussée en maçonnerie et des étages en bois, notamment à Pointe-à-Pitre. L'introduction de l'acier dans l'architecture permet alors de consolider les étages et de les agrémenter de coursives et de balustrades. Ce n'est qu'à la suite des dégâts considérables causés par le cyclone de 1928 que le béton est massivement

utilisé, d'abord pour les bâtiments publics, puis progressivement pour les constructions privées, par étapes : case « durcifiée », petite maison en dur de forme cubique (avec toiture terrasse) puis la « villa » actuelle.

Aujourd'hui, de nombreuses constructions en dur sont inachevées (murs non peints, étage en attente etc.) et le restent longtemps. Les ferrailages qui dépassent de la dalle supérieure et les matériaux bruts impactent l'esthétique de ces constructions et rejaillissent sur la qualité paysagère des quartiers alentours. Cette situation est généralement le corollaire de la situation financière aléatoire des propriétaires qui entament la construction de leur logement en fonction de leurs ressources immédiates, sans planification à moyen et long terme. Ce procédé est courant en Guadeloupe, influençant l'identité des paysages bâtis de l'archipel.



L'utilisation du béton est d'autant plus marquante lorsque la maison reste inachevée



utilisation fréquente du béton pour les constructions récentes

- **des bourgs et de nombreuses « sections » urbaines**

Le bâti ne se concentre pas uniquement dans les centres-villes et les bourgs des différentes communes de l'archipel. En effet, il existe de nombreuses « sections » urbanisées de manière assez dense, largement dispersées à travers le territoire. Souvent ces sections se sont constituées autour des anciennes Habitations coloniales, regroupant l'habitat des ouvriers agricoles travaillant à l'usine, ou sur la plantation, après l'abolition de l'esclavage en 1848. Ces noyaux urbains ont ensuite concentré une part de la croissance urbaine de l'archipel pour constituer de véritables polarités urbaines distinctes, dont le poids démographique est parfois presque aussi fort que le bourg de la commune. Depuis deux décennies ces sections tendent à se rejoindre sous l'effet de l'urbanisation linéaire favorisée le long des axes structurants de communication par l'avènement de l'automobile.



certains grands lotissements récents tendent à créer de nouvelles sections urbaines isolées (ici à Palais Sainte-Marguerite, Le Moule)

• le développement de l'urbanisation linéaire

L'urbanisation linéaire n'est pas un motif urbain nouveau. Elle a ses origines dans la pratique du « colonage », ce mode de faire-valoir des terres agricoles. En effet, dans la seconde moitié du 19^e siècle, certains planteurs louent une partie de leurs terres à des « colons » qui les exploitent en échange d'une part de la production reversée au propriétaire. Ces colons sont autorisés à poser leur case sur les terres en colonage à condition qu'elle soit mobile, de façon à rendre les terres vierges de toute construction au terme du contrat. Quand la situation se présente, les colons se retrouvent sans lieu pour habiter et c'est souvent au bord des routes qu'ils s'installent alors, profitant d'une domanialité floue de ces accotements. Ce processus urbain a perduré pendant plusieurs décennies, 60 % des habitants de la Guadeloupe n'étant pas propriétaires du terrain où est posée leur maison encore en 1961. L'urbanisation linéaire s'est développée principalement dans les secteurs de grandes propriétés agricoles où le colonage était plus fréquent et les terres libres plus rares (dans le Nord Grande-Terre par exemple). *A contrario*, l'habitat est plus dispersé dans les zones de petites propriétés où chaque propriétaire a construit sa case sur son terrain.

L'usage de plus en plus répandu de la voiture a favorisé le développement de l'urbanisation linéaire au cours de la seconde moitié du 20^e siècle sur un modèle qui se poursuit aujourd'hui. La motorisation des déplacements permet en effet d'habiter plus loin de son lieu de travail. Faut-il encore pouvoir rejoindre facilement un axe majeur de circulation menant directement aux pôles d'activités économiques. L'implantation du bâti en bord de route est alors une traduction fréquente de cet éloignement résidentiel. L'augmentation du niveau de vie moyen, le prix croissant du foncier à proximité des pôles urbains et l'hyper-concentration des activités économiques sont autant de facteurs qui favorisent l'extension urbaine vers des territoires toujours plus reculés, notamment sur le modèle de l'urbanisation linéaire. Presque toutes les régions de l'archipel sont concernées, avec des problématiques connexes en matière d'étalement urbain, d'extension des réseaux, de banalisation des paysages, de fermeture des perceptions visuelles ...



urbanisation linéaire contemporaine (le long de la RD107, près de Vieux-Bourg)



case à nègres (Labat)



case mobile



faubourg de Pointe-à-Pitre (Phos)



case ancienne

Depuis quelques années, des opérations groupées de logements sociaux sont réalisées au gré des opportunités foncières, sans tenir compte des paysages ou des zones urbaines existantes. Ces « quartiers » neufs se retrouvent souvent déconnectés du tissu urbain et sont parfois reliés au réseau viaire par des voies sous-dimensionnées. Leur impact visuel au cœur des paysages agricoles ou naturels est souvent très fort.



quartier monofonctionnel, entièrement constitué de logements sociaux (Pointe d'Or, Abymes)



opération groupée déconnectée du tissu urbain (Fond Daran, Pointe-à-Pitre)



opération implantée isolément de l'urbanisation traditionnelle, avec un fort impact visuel pour les paysages alentours (hauteurs de Moreau, Goyave)

LA GUADELOUPE : UNE PALETTE DE PLANTES VENUES D'AILLEURS

• une extraordinaire biodiversité ... parfois venue d'ailleurs

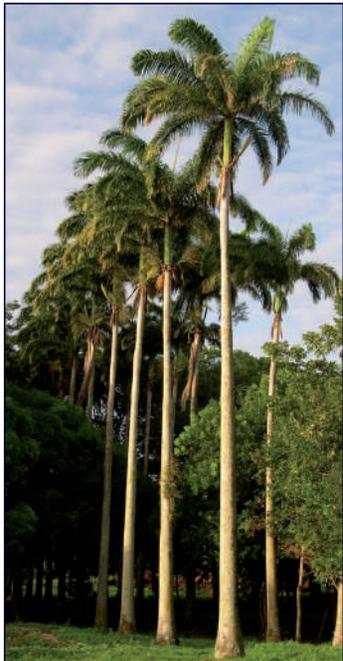
La Guadeloupe est riche d'une flore très diversifiée qui participe à en faire un « hot-spot » de biodiversité mondiale reconnu par l'UNESCO. Mais toute cette biodiversité végétale n'est pas locale, loin s'en faut. Les scientifiques estiment ainsi que sur les 3 200 espèces de phanérogames (plantes à fleurs et graines) présentes aux Antilles françaises aujourd'hui, on peut estimer que 55 % seulement sont indigènes. Les plantes exogènes, venant de diverses contrées de la planète, importées à des fins alimentaires, médicinales, industrielles ou ornementales, représentent quant à elles 45 % de cette formidable palette végétale. Un tiers d'entre elles sont désormais naturalisées ou en cours de naturalisation, c'est-à-dire présentes dans les milieux naturels de l'archipel.

En se focalisant sur les plantes ornementales et fruitières, celles qui sont les plus fréquentes dans les paysages anthropiques qui composent l'essentiel du cadre de vie des Guadeloupéens (paysages urbains, paysages agricoles et rurbains ...), la proportion est beaucoup plus forte encore : 96 % des plantes sont exogènes de la Guadeloupe, et 87 % ne sont pas originaires de la grande région Caraïbe. Elles viennent d'Asie, d'Indonésie, d'Afrique, d'Inde, de Madagascar, du Brésil ... Pour ne citer qu'eux, le Flamboyant vient de Madagascar, le Palmier royal de Cuba, l'Amandier pays d'Indonésie, le Manguier de Malaisie, etc. Par comparaison, on compte 75 % de plantes exogènes en moyenne dans les jardins de France hexagonale (selon Y.M. ALLAIN).



Flamboyant

© Elise GENOT



Palmier royal



Amandier pays



Manguier

- des introductions végétales au fil de l'histoire de l'archipel



Vépélé

Bien évidemment, ce sont les hommes qui ont apporté ces plantes sur l'archipel guadeloupéen. Et ce sont les Amérindiens qui font les premières introductions végétales en Guadeloupe, afin d'y transposer leur mode de vie en provenance d'Amérique du Sud (bassin de l'Orénoque). On leur doit notamment le manioc, l'ananas, la patate-douce, le giraumon, le piment, la tomate, le cacao, le goyavier, le roucou, le ricin, le coton, le calebassier ... et tant d'autres fruits, légumes et plantes utilitaires.

Les premiers colons européens introduisent rapidement un grand nombre de cultures, en Guadeloupe comme sur les autres îles des Antilles, à commencer par C. COLOMB et les Espagnols à qui l'on doit l'introduction de la canne à sucre puis de la banane au cours des 15^e et 16^e siècles. Les colons français en font autant à partir de 1635 : indigo, café, vanille, campêche, muscade, citronnelle, papayer, avocatier, manguier, arbre à pain, quenettier ... tous dans un but agricole ou de production fruitière.

D'autres plantes arrivent d'Afrique avec les esclaves dès la fin du 17^e siècle, soit par le transport involontaire de semences, soit dans le but d'enrichir les productions des jardins vivriers, comme pour le madère par exemple. À partir de 1854, les travailleurs indiens, à leur tour, amènent avec eux diverses plantes liées à leur mode de vie (alimentaire, sacré, médicinal) : le safran, le gombo, le tamarin, le vépélé, etc.

Quelques plantes introduites par les Amérindiens



Goyavier



Calebasse



Roucou



Cacaoyer



Patate douce



Giraumon



Piment

Quelques plantes alimentaires introduites par les colons



Avocatier



Papayer



Arbre à pain



Caféier

• des introductions ornementales tardives mais nombreuses

De rares espèces ont été introduites en Guadeloupe dans un but strictement ornemental avant le 19^e siècle. C'est le cas du Palmier royal et du Bambou par exemple. Mais c'est l'oranger qui, le premier, a servi à agrémenter les abords des belles demeures des colons français, dès le 18^e siècle, même si ce n'est pas sa fonction initiale et principale, cultivé avant tout pour ses fruits dans la plupart des îles des Antilles depuis la colonisation espagnole.

Les introductions ornementales sont beaucoup plus fréquentes à partir du 19^e siècle : l'Alpinia et la rose de porcelaine en provenance d'Indo-Malaisie, l'Allamanda et le bougainvillier originaires du Brésil, l'Anthurium et de nombreux balisiers de Colombie et du Pérou, l'hibiscus de Chine, le multipliant de Madagascar ...

Certaines origines végétales sont douteuses, comme celles du cocotier qui vient probablement des îles du Pacifique, même s'il est présent en Afrique de l'Ouest depuis l'Antiquité. Il n'est pas encore présent en Guadeloupe en 1635 selon le Père DU TERTRE. Ce sont sans doute les premiers colons français qui l'importent pour ses noix vers 1660, à moins qu'il n'ait colonisé les plages de l'archipel à la faveur de cyclones majeurs (plusieurs ont été rapportés à cette époque). Le cocotier est désormais tout à fait naturalisé sur la plus grande partie du littoral guadeloupéen ainsi qu'en zone sèche. C'est également un élément majeur des paysages de l'archipel, tenant une place de choix dans les stéréotypes touristiques des Antilles, ombrageant des plages de sable blanc au bord de lagons turquoise.



Cocotier



Arbre du voyageur



Washingtonia

Quelques plantes ornementales introduites



Multipliant



Allamanda



Ylang-ylang



Hibiscus



Mussaenda



Croton



Ixora



Bougainvillier



Thumbergia

- **une diversification des ressources mais à quel prix ?**

Toutes ces introductions de plantes ornementales ou vivrières ont contribué pour une part importante à la diversité des ressources et des paysages de la Guadeloupe. Mais elles sont responsables aussi de certaines extinctions de plantes autochtones (20 espèces végétales auraient disparu des milieux naturels de l'archipel). Ainsi, ce qui apparaît au niveau régional comme une diversification des ressources et des paysages constitue en réalité une banalisation et un appauvrissement de la biodiversité à l'échelle mondiale.

Cette modification de la flore locale par introduction d'espèces exogènes et disparition des espèces indigènes est d'autant plus rapide en milieu tropical insulaire où les équilibres de biodiversité sont plus fragiles et les dynamiques d'évolution plus rapides que sur un continent. Quelques espèces sont ainsi de véritables « pestes végétales » en Guadeloupe, comme l'Acacia de Saint-Domingue, le Tulipier du Gabon ou le bambou géant par exemple. Dans les outre-mers français, l'impact de ces espèces invasives est la seconde cause d'érosion de la biodiversité dont les paysages font partie intégrante.



© Élise GENOT

Tulipier du Gabon, qui a commencé à coloniser la forêt dense humide de la Basse-Terre

LES REGARDS D'ARTISTES



Le paysage est le résultat de la lecture personnelle d'un espace. C'est un ressenti individuel mais à l'échelle collective il témoigne de l'appropriation du territoire et de l'attachement dont fait preuve la société. Les représentations artistiques du paysage constituent, dans ce sens, un témoignage, ou du moins un indicateur de cette relation sociétale avec les paysages.

Pour analyser et synthétiser les regards d'artistes sur les paysages de l'archipel guadeloupéen, nous nous sommes penchés, comme Michèle CONSTANS dans « *Les Martiniquais et le Paysage : pratiques et représentations du paysage à la Martinique* » (mémoire DEA, oct. 1995), sur l'étude des représentations littéraires et iconographiques. Le domaine des chants traditionnels n'a pas été étudié, étant donné qu'il s'agit le plus souvent de chants de travail, de chants de danses, de veillées ou de célébrations, de chants satiriques ou au contraire récréatifs, et qui n'abordent pas vraiment le paysage. Ils évoquent généralement la vie quoti-

dienne du peuple (Uri, 1991). De même, n'ont pas été abordés les contes créoles dans lesquels les représentations paysagères sont rares et peu significatives, le conte servant avant tout à donner une morale et non à décrire les lieux (Schon, 2003).

En matière d'iconographie, les recherches se sont concentrées sur les fonds documentaires les plus riches de Guadeloupe : les archives départementales, la DRAC, et le service de l'Inventaire du Conseil Régional. Evidemment, le corpus iconographique recueilli n'est pas exhaustif, de nombreuses œuvres étant détenues

dans des fonds privés ou hors du département par exemple. Néanmoins, en complément des interviews réalisées auprès des responsables de ces structures locales, il permet d'avoir une bonne vision d'ensemble des œuvres connues et répertoriées.

La présente synthèse a donc pour but de chercher à déterminer les grandes évolutions du regard porté sur les paysages par les écrivains et artistes, et préciser comment et où s'est focalisé leur intérêt, à la lumière de l'histoire locale et de ses événements majeurs.

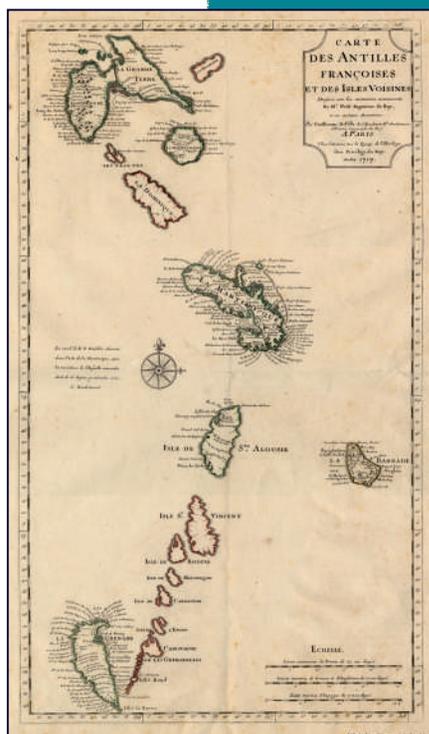
LES REPRÉSENTATIONS COLONIALES, ENTRE UTILITAIRE ET EXOTISME

• le regard utilitaire des premiers colons : « le merveilleux » et « l'abondant »

Avant le 17^e siècle, les sources littéraires au sujet de la Guadeloupe sont très rares. Les plus anciennes datent de la découverte de l'archipel par Christophe COLOMB en 1493. Elles donnent une image plutôt paradisiaque, relatée dans les textes de Diego Alvarez CHANCA, médecin de la flotte de COLOMB. Ce sont les premiers écrits décrivant les Antilles. C'est donc une vision totalement neuve pour les européens, sans aucune influence de représentations antérieures. Les récits montrent bien à la fois l'admiration et la surprise face aux curiosités naturelles de l'archipel (surtout la Basse-Terre).

« Pour cette île, les bois étaient tellement touffus que c'était merveille et la grande diversité des arbres, les uns avec des fruits, les autres avec des fleurs, que personne ne connaissait, était cause de ravissement. En sorte que tout était vert. (...) Nous arrivâmes du côté d'une grande montagne qui semblait vouloir s'élever jusqu'au ciel, et au milieu de laquelle était un pic plus haut que tout le reste de la montagne. (...) C'était la plus belle chose du monde à voir, à quelle immense hauteur ce jet se précipitait et son énorme grosseur malgré la petitesse du lieu d'où il sortait. »

Diego Alvarez CHANCA, *Relation du Docteur Chanca*, 1495



découverte des Antilles



idéalisation (Anonyme, début 18^e.)

Ces premiers récits ont véhiculé une vision exotique de la Guadeloupe, et des îles de la Caraïbe en général, qui s'est répandue chez les auteurs européens par la suite. Les rares récits de voyageurs au cours du 16^e siècle renchérissent d'admiration de la nature.

« Grande-Terre est séparée de la Basse-Terre par deux cul-de-sac marins, l'un et l'autre sont très richement enjolivés et parsemés d'un grand nombre de petites îles (...). Elles sont toutes couvertes jusque dans la mer de très beaux arbres verdoyants (...) en sorte qu'il semble que ce soit autant de cantons de forêts flottants sur les eaux de la mer. »

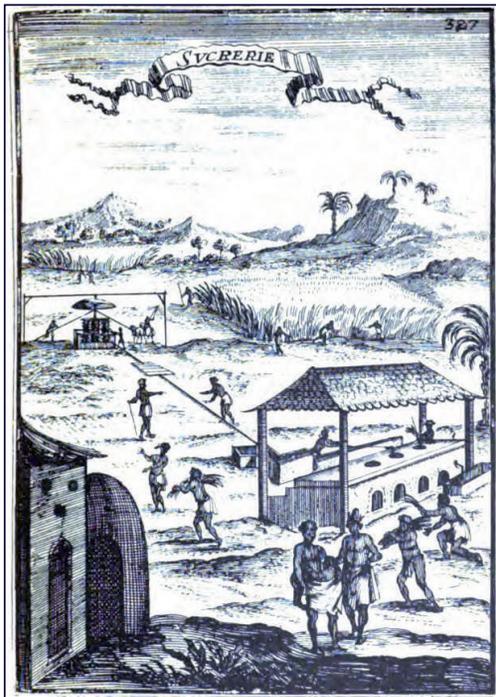
VELLERINO, *Manuscrits de la BNF*, fin du 16^e siècle

La Guadeloupe étant alors peuplée d'Amérindiens, de tradition orale, sans véritable colonisation européenne de l'archipel, les écrits sont rares jusqu'à la prise de possession française en 1635. Dès les débuts de la colonisation, les écrits sur la Guadeloupe sont marqués par des descriptions très géographiques des paysages. Elles sont souvent l'œuvre des religieux qui accompagnent les colons, parmi lesquels les pères Dominicains, chroniqueurs et auteurs des premiers ouvrages : BRETON, 1609-1678, DU TERTRE, 1610-1687 et LABAT, 1663-1738. Ils

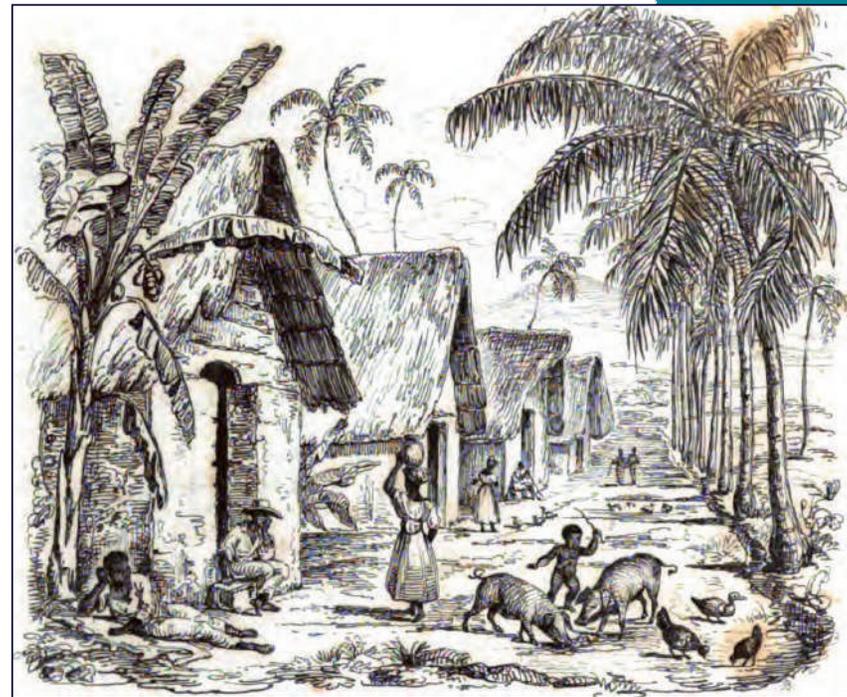
énumèrent longuement la faune et la flore de l'archipel et les usages qu'il est possible d'en tirer. La considération se porte sur des intérêts précis, sous un angle scientifique, sans regard global sur les paysages, hormis à travers les aspects de la géographie locale : relief, climat, ressources, dangers, potentialités agro-économiques, etc. Dans les gravures qui accompagnent ces écrits, les paysages ne sont que des décors en arrière-plan, peu travaillés et difficilement identifiables.



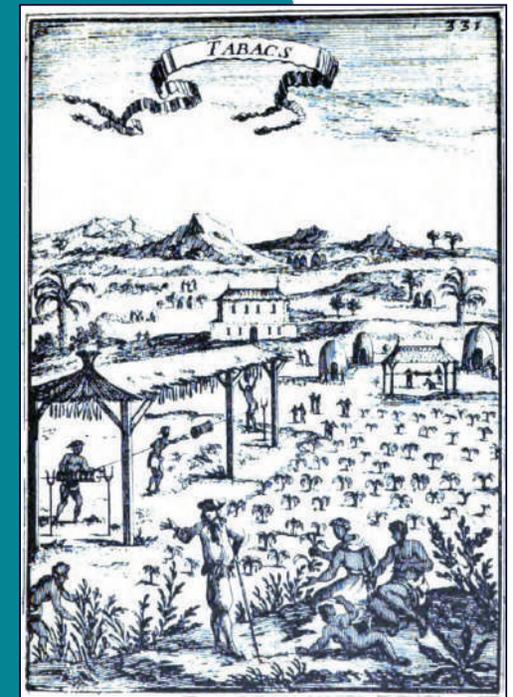
bourg de Basse-Terre (Père Plumier, 1688).



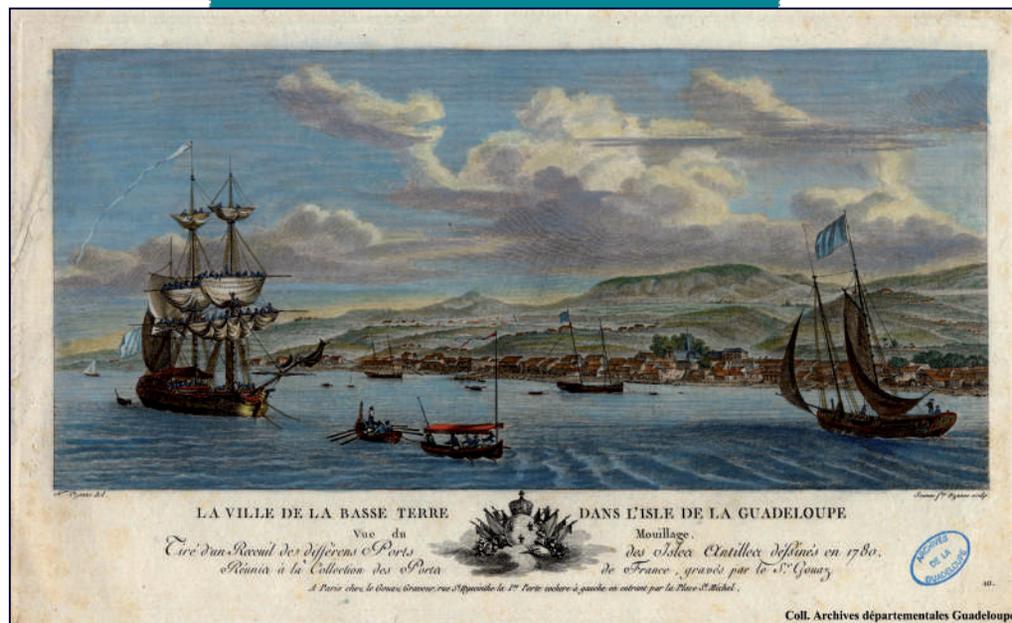
RP Labat, Planche 9



Voyage aux deux Amériques, cases à nègres



RP Labat, Planche 12



Basse-Terre (Ozanne, 1780)

Sitôt passés l'étonnement et l'admiration de la découverte, la perception du territoire est donc essentiellement « utilitaire », se focalisant sur les possibilités de mise en valeur du territoire, notamment agricole. Ce regard n'est d'ailleurs pas très étonnant, les colons étant avant tout des émissaires du Roi France, chargés de conquérir de nouvelles colonies et d'en extraire autant de richesses que possible pour servir les ambitions du royaume (quand il ne s'agit pas simplement de colons à la recherche de pouvoir et de richesses personnelles).

« Cette île [la Basse-Terre, ndlr] est la plus grande et l'une des plus belles de toutes celles que les Français possèdent aux Antilles. »

DE ROCHEFORT, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, 1658

Au fur et à mesure de l'appropriation du milieu et des paysages, les contrastes s'affinent et se renforcent dans les récits entre les paysages agricoles et urbains d'une part, et les paysages sauvages d'autre part. Les critères de beauté qui accompagnent cette perception contrastée dépendent du degré d'anthropisation et d'usages des paysages de l'archipel. Les paysages naturels, souvent accidentés et jugés sans intérêt sont alors décrits comme « affreux ». A l'inverse, les « beaux paysages » concernent l'ensemble des terres colonisées et cultivées, ainsi que les ports, les forts ou autres sites militaires, marques de l'emprise coloniale sur le territoire, presque rassurantes dans un contexte de nature hostile.

« (...) nous commençâmes à marcher parmi des précipices affreux, des montagnes à pic à perte de vue et des chemins détestables quoique les chemins de l'île Guadeloupe soient généralement mauvais, celui des Trois-Rivières l'emporte encore sur tous les autres. »

DE CRAMANT, *Voyage d'Allan de Cramant à la Martinique et la Guadeloupe*, 1732

« La vue est fort belle et fort étendue. Mais le lieu est si désert et si sauvage qu'il n'y aurait aucune satisfaction à s'y arrêter pour ce seul avantage. (...) A mesure qu'on s'éloigne de ces terres brûlées en descendant la montagne, on trouve le pays le plus beau. On voit de l'herbe et des arbres grands et verts, il semble qu'on tombe dans un autre monde, tant on trouve de différence entre le sommet affreux de cette montagne, tout couvert de pierres calcinées, de cendres et de soufre, et le milieu et le bas que l'on voit couverts d'une agréable verdure, arrosés d'une infinité de ruisseaux, et cultivés avec tout le soin et toute l'industrie possible. »

LABAT, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, tome 2, 1724

« Elle [la Soufrière, ndlr] est telle une gueule d'enfer ou une cheminée de Montgibel [l'Etna, ndlr] fumante comme une fournaise enflammée. »

DU TERTRE, *Histoire générale des îles de St Christophe, de la Guadeloupe et de la Martinique et autres dans l'Amérique*, 1654

« Il règne sur ces montagnes un froid continuel qui n'y laisse croître que des fougères, quelques arbustes et de la mousse. »

BOYER-PEYRELEAU, *Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1er janvier 1823*, 1823

« La partie de l'île qu'on nomme Basse-Terre, est enrichie d'une petite ville, qui s'accroît tous les jours. Elle a déjà plusieurs rues, qui sont bordées d'un grand nombre de beaux édifices de charpente, qui sont pour la plupart à deux étages, et d'une structure commode et agréable à la vue. Elle est aussi embellie de l'église paroissiale, des maisons des Jésuites, et des Carmes, que Monsieur le Gouverneur y a appelé depuis peu ; et de plusieurs amples magasins, qui sont nécessaires pour la subsistance de cette aimable colonie. »

DE ROCHEFORT, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, 1658

La sensibilité des chroniqueurs s'exprime davantage face au « beau vert naissant du tabac planté au cordeau, le jaune pâle des cannes à sucre qui sont en maturité, et le vert brun du gingembre et des patates [qui] font un paysage si diversifié » (DE ROCHEFORT). C'est une représentation proche de l'esthétique classique de l'époque en Europe et pour laquelle le paysage concerne avant tout un territoire agricole, au relief doux, et bien ordonné.

« Plus forte que ces tourmentes, la végétation des Antilles s'offre sous des couleurs riches et belles. Jamais elle ne s'arrête : les fleurs s'ouvrent sur le même arbre où pend le fruit mur. Le figuier porte des produits exquis ; le jacquier, le sapotillier, l'acajou à pomme, l'ananas épineux croissent dans la plaine et sur le versant des coteaux ; les plantes potagères d'Europe y viennent à souhait auprès du chou caraïbe fort estimé des naturels. »

D'ORBIGNY, *Voyage pittoresque dans les deux Amériques*, 1736



Saint-Claude depuis Matouba (Waldeck, 1820)

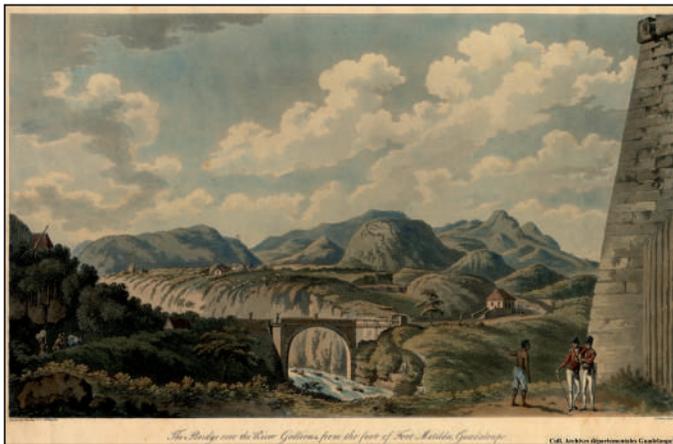
• l'exotisme des 18^e & 19^e siècles : « le pittoresque »

Selon une définition simple, l'exotisme fait référence au « Beau étranger » qui étonne et ravit par son éloignement des références culturelles de l'auteur ou de l'artiste, en l'occurrence celles de l'Europe occidentale. Les représentations exotiques sont donc souvent aussi des représentations exogènes, c'est-à-dire réalisées par des artistes venus d'ailleurs, non-natifs de Guadeloupe. Dans ce cas, les descriptions sont souvent euphoriques et superlatives, traduisant l'émerveillement devant la nature riche et la végétation luxuriante de l'archipel. En ce sens, les premiers récits des marins espagnols étaient déjà teintés d'exotisme.

Au cours du 18^e siècle, certains gravures et peintures commencent à représenter les paysages pour eux-mêmes, à travers des scènes de promenades, des points de vue depuis les sites militaires ou des ambiances bucoliques. Ces représentations sont largement empreintes d'exotisme, avec par exemple le palmier en élément récurrent, archétype de la végétation tropicale, qui permet de situer aisément la scène dans le « Nouveau Monde », même si une localisation plus précise est difficile (voire impossible). C'est d'ailleurs une des caractéristiques de l'exotisme : l'objectif n'est pas vraiment de représenter un paysage ou un site particulier, mais plutôt d'évoquer une ambiance singulière, emblématique de la Guadeloupe et des Antilles en général. Parce qu'il reste en surface de la réalité territoriale, l'exotisme est assez pauvre dans ses représentations paysagères.

« Supérieure de loin aux autres, elle [la Basse-Terre, ndlr] suscita l'admiration la plus grande des marins par sa très riche plaine et ses montagnes d'une étonnante beauté. (...) Point d'avarice ni de parcimonie, tout est ici abondance et fertilité. »

COMA, traduction de SYLLACIUS, *Des îles de la mer méridionale et indienne récemment découvertes*, 1495 (in YACOU, 1993)



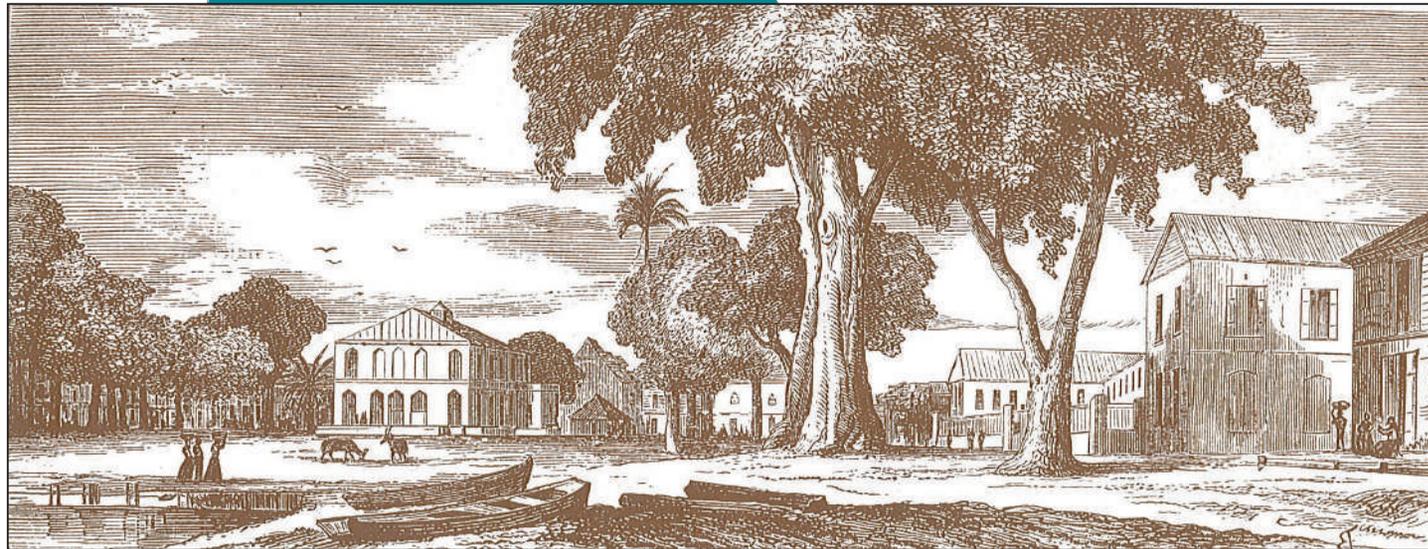
Pont du Galion (Cooper Willyams, 1796)



plantation St-François (Roubeau)



sucrierie d'après Bérard (Richon, 1880)



Pointe-à-Pitre, Place de la Victoire (1865)

La presse écrite parisienne qui se développe à partir de 1830, diffuse à grande échelle certaines de ces gravures exotiques auprès des lecteurs de France hexagonale. Le Magasin pittoresque, l'Illustration, ou encore le Monde Illustré, comptent parmi les revues où apparaissent des représentations des paysages de Guadeloupe. Elles ont pour but de faire connaître l'archipel ainsi que les lieux majeurs comme les villes portuaires de Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, et de faire une certaine apologie des apports de la colonisation européenne. Les catastrophes naturelles, qui mettent à mal les infrastructures coloniales et menacent les populations et l'économie dans son ensemble, sont également illustrées.



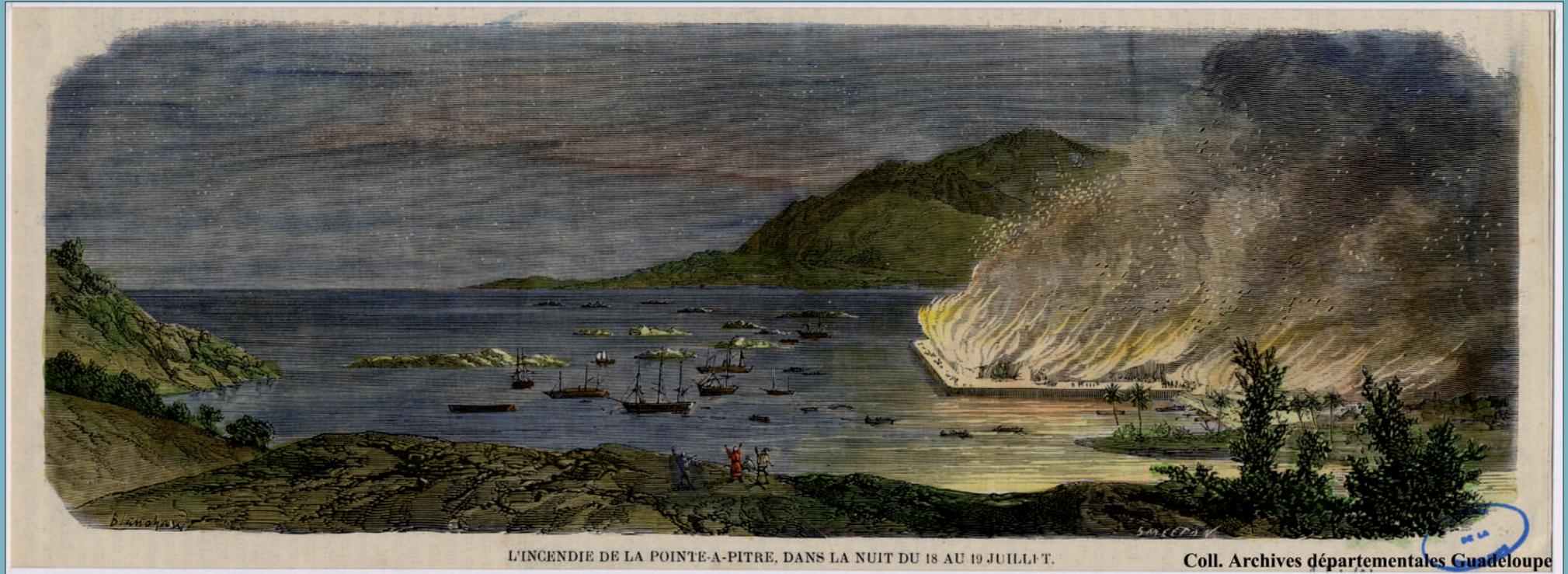
Basse-Terre, cour Nolivos (1866)



Pointe-à-Pitre (Davigny, 1843)



cyclone à Marie-Galante



L'INCENDIE DE LA POINTE-A-PITRE, DANS LA NUIT DU 18 AU 19 JUILLET.

Coll. Archives départementales Guadeloupe

incendie de Pointe-à-Pitre (1871)

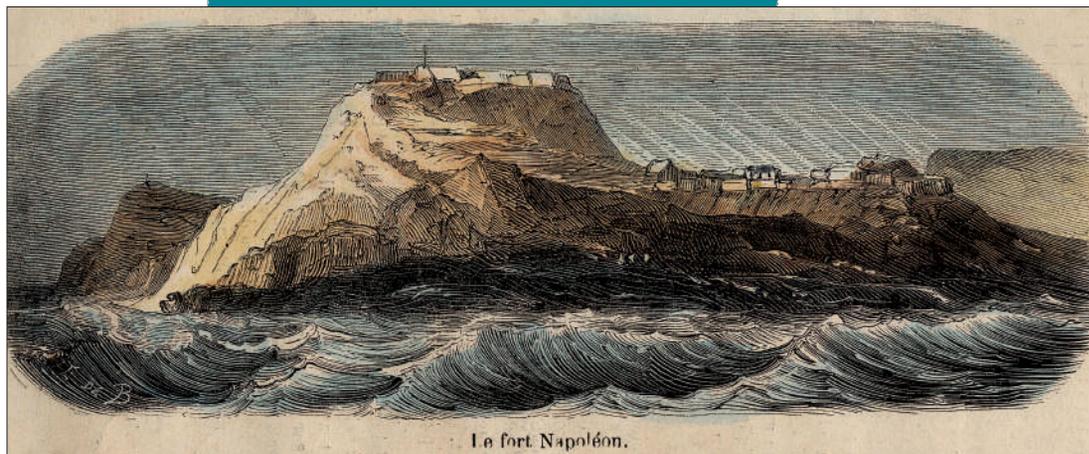


Le Grand-Bourg, à Marie-Galante, ravagé par l'ouragan.

ouragan à Grand-Bourg (1880)



rade de Pointe-à-Pitre (1871)



Fort Napoléon (1880)

Elaborées à partir d'esquisses sommaires réalisées in situ, mais souvent finalisées en métropole par des illustrateurs qui ne sont jamais venus aux Antilles, les gravures de presse sont souvent riches de stéréotypes paysagers, mais aussi parfois d'imprécisions, voire de contre-vérités : des reliefs disproportionnés, une éruption de la Soufrière simultanée au tremblement de terre de 1843 ... et même des cheminées aux maisons ! Niant la réalité des paysages guadeloupéens, ces représentations témoignent des fantasmes et des références culturelles propres à leurs auteurs.



Pointe-à-Pitre (Gobaut de Tharon, 1843)



tremblement de terre à Pointe-à-Pitre (anonyme, 1843)

• les représentations régionalistes des blancs créoles : « l'édénique »

En littérature, le 19^e siècle voit l'émergence du « régionalisme », défini comme une esthétique littéraire qui privilégie l'évocation d'une région dans sa spécificité, ses aspects pittoresques. Le régionalisme se développe peu à peu en Guadeloupe au cours de la première moitié du 19^e siècle. Il est d'abord porté par de jeunes auteurs, descendants de colons, et nostalgiques de la bonne société créole. Leurs poèmes témoignent des inquiétudes d'une certaine part de la classe sociale blanche, très minoritaire mais propriétaire des terres et des outils de production, au moment où le capitalisme industriel s'installe en Guadeloupe et où d'importantes transformations politiques et sociétales se dessinent, face à l'essoufflement économique du système colonial (endettement des planteurs, ruines des vieilles entreprises familiales, contestations sociales, etc.).

Les écrivains régionalistes sont avant tout des auteurs exotiques qui se caractérisent par leur volonté de faire aimer leur pays, celui qu'ils aiment ou qu'ils ont aimé, presque fantasmé parfois quand la réalité sociale et territoriale a changé. Les paysages y sont décrits, en même temps que les mœurs locales, apparemment sous soucis ni animosité. Ils sont enchanteurs et très souvent peuplés d'oiseaux tropicaux, de cocotiers, d'orchidées ... Ces écrits invitent au voyage et donnent une image un peu irréaliste de l'archipel, comme un lieu agréable à vivre, presque idyllique.

Les textes sont rarement revendicatifs et les thèmes liés aux problématiques sociales de l'époque sont volontairement omis, de même que la culture populaire antillaise, celle des contes, de la musique traditionnelle. La forme littéraire reste très occidentale, sans spécificité stylistique locale. La diffusion de ces œuvres est également très exclusive, réservée à une élite bourgeoise, loin des masses populaires. Bien qu'émanant d'artistes locaux, le régionalisme reste donc une forme de représentation exotique des paysages de Guadeloupe, encore largement influencée par les modèles européens et la pensée coloniale, dans une forme et pour un public élitistes, sans lien avec la culture populaire et la réalité sociale. La grande majorité de la population, le plus souvent servile (avant 1848), reste quant à elle à l'écart de ces productions artistiques et de l'instruction de manière générale.

« J'aime notre mer bleue et sa tempête ardente ;
J'aime les soleils chauds, la lumière abondante,
Ces pitons que jamais mortel n'escalada,
Et nos mornes flanqués de forêts giboyeuses,
Nos nègres sans soucis, nos négresses rieuses
Et les chants de leur calenda.
J'aime l'air embaumé des tièdes sucreries
Et sous les tamarins les longues causeries
Et le flot clapotant sur les palétuviers
Et les vagues terreurs des lunes d'hivernage,
Et les nuages gris chantant sur leur passage
De noirs nuages de pluviés (...). »

SAINT-AURELE, *Cyprès et palmistes*, 1833

« Il est une rivière où l'onde
Roule sur un fond de galets.
Dans sa limpidité profonde
Miroitent d'éclatants reflets (...).
Elle salue un champ de cannes,
Murmure à l'ombre d'un manguier,
Ravit leurs parfums aux bananes
Ainsi qu'aux fleurs du goyavier. »

GIRAUD, *Fleurs des Antilles*, 1862

« Mahaut dans les bois, c'est un endroit
Qu'il faut que je vante, qu'il faut que je chante
Il charme, il est enchanteur,
C'est la beauté, c'est la clarté
Voici l'endroit où l'on goute
Bonheur, plaisir et la gaieté
La paix du cœur, tranquillité
Dans un petit bocage
Ma case est dans l'ombrage
Sous les lilas, le feuillage
Les oiseaux, dans le ramage
Becquètent leur plumage. »

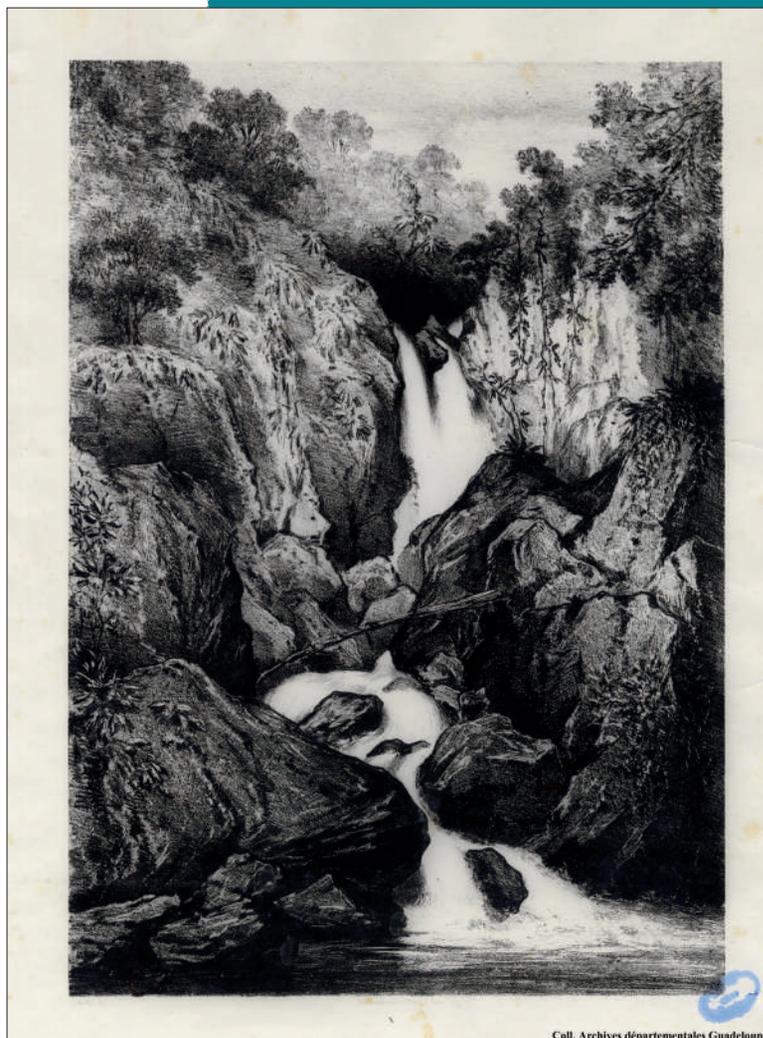
BAUDOT, *Œuvres diverses*, 1830

• les Romantiques à la découverte des paysages naturels : « le sublime »

Au cours du 19^e siècle, une transformation des regards artistiques s'amorce en Guadeloupe à travers les œuvres d'artistes influencés par le Romantisme français. C'est également l'époque d'un intérêt nouveau pour les sciences et la découverte du Vivant.

Joseph COUSSIN et Armand BUDAN sont les deux artistes les plus prolifiques du 19^e siècle, avec plusieurs écrits et surtout un grand nombre de lithographies (gravures en noir et blanc). Tous deux s'intéressent presque exclusivement aux paysages de Guadeloupe, et notamment à ceux du Sud Basse-Terre où ils rési-

dent. Cet intérêt focalisé est en soi une nouveauté mais c'est surtout par les thèmes dépeints qu'ils se distinguent. En effet, les paysages représentés sont ceux des sommets des reliefs, de la végétation naturelle, des cascades, des grottes, etc., ainsi que de larges vues panoramiques.



Coll. Archives départementales Guadeloupe

Cascade Vauchelet (Budan, 1863)



Coll. Archives départementales Guadeloupe

Voyage géologique aux Antilles : la Montagne de Capesterre (1834)



forêt de la Soufrière (Budan, 1863)



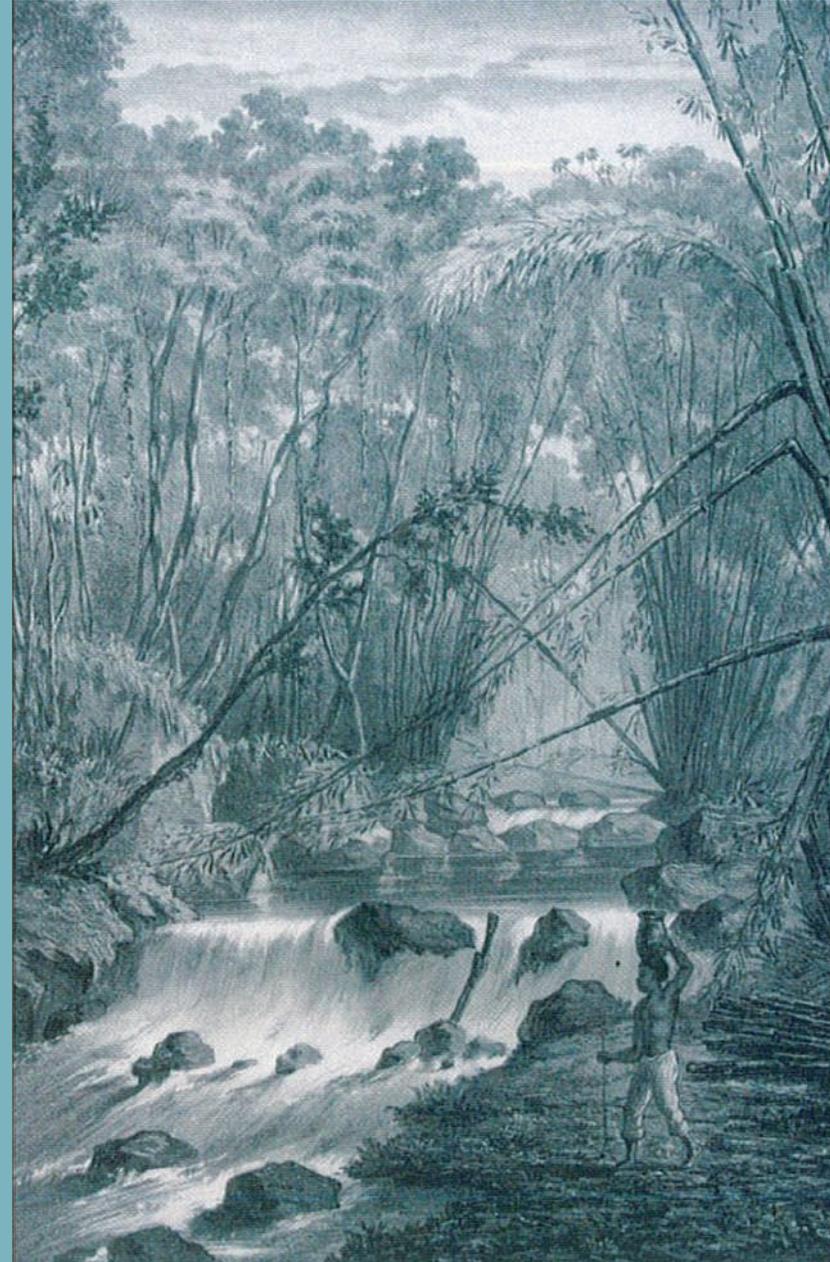
Soufrière (De Fontenay, 1844)



Saut du Matouba (Coussin, 1805)



Porte d'Enfer du Moule (Coussin, 1830)

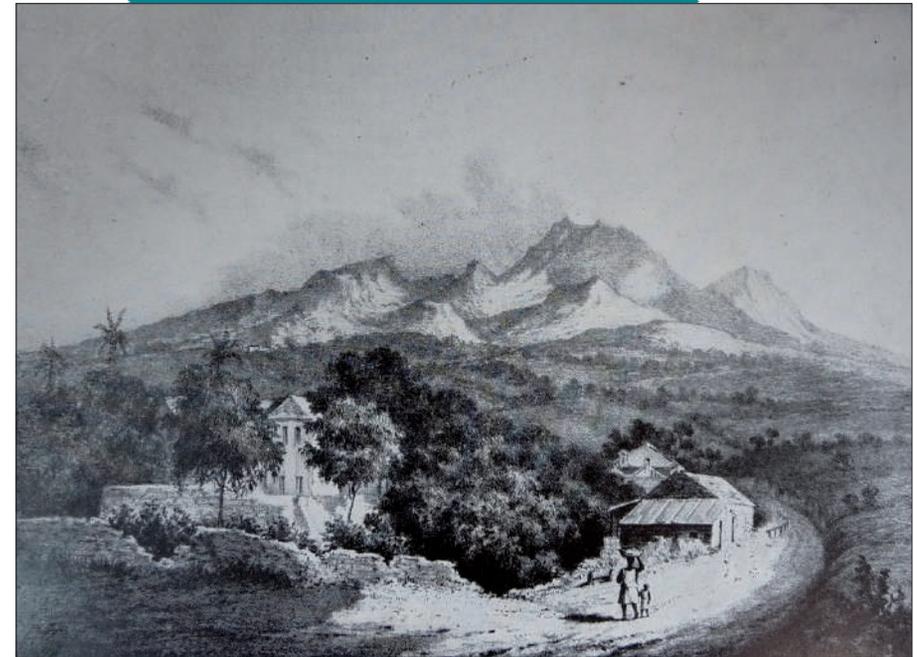


Rivière Palmiste (Budan, 1863)

Les points de vue et les perceptions à grande échelle ne sont pas une nouveauté dans les représentations des paysages de Guadeloupe : les pères Dominicains du 17^e siècle les évoquaient déjà. Mais cette fois-ci, les panoramas sont décrits sous un angle exclusivement esthétique et non plus géographique comme c'était le cas pour les chroniqueurs.

« Dans ces régions où tout est splendeur, (...) la nature tropicale, si prodigue en merveilles, s'est plu à revêtir les formes les plus diverses : falaises aux pentes abruptes tapissées de toute une flore variée à l'infini, gorges profondes que leur impénétrable végétation voue à un perpétuel crépuscule et d'où monte la voie des torrents, cascades aux longs rubans d'argent étincelants sous les caresses du soleil ; au loin, des mornes aux configurations capricieuses pleines d'harmonie ; plus loin encore, la mer nuancée à l'infini avec les îles qui profilent leurs formes gracieuses sur le vaste horizon. Ces sites enchanteurs offrent un spectacle grandiose qui ne lasse jamais la vue : à les contempler, on est bien payé de sa peine. Là, dans cette solitude, entouré de toutes ces choses admirables qui vous captivent, on se sent porter à laisser sa pensée ravie s'élever dans l'immensité des cieux vers leur Créateur. »

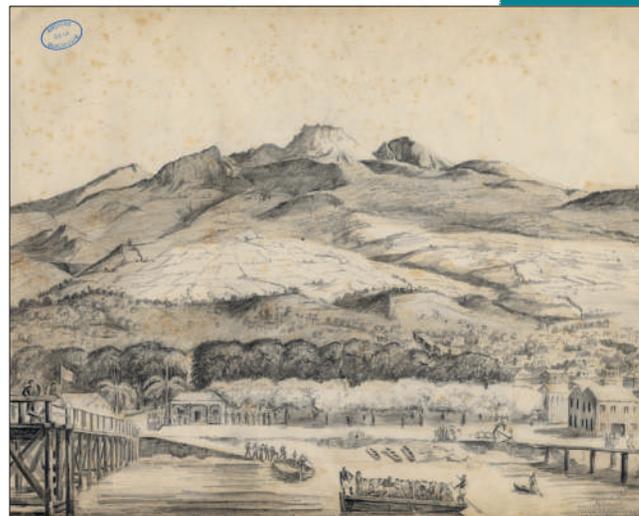
LE BOUCHER, *La Guadeloupe pittoresque*, 1891



Soufrière (Budan, 1863)



vue Bas du Bourg de Basse-Terre (Budan, 1863)



Cours Nolvos, Basse-Terre (1860)

« [Les] vallées profondes où coulent les rivières forment comme des lignes brunes irrégulièrement tracées au travers de ces masses verdoyantes. (...) L'Océan (...), au fond de la perspective, se confond avec la ligne d'horizon, de manière à ce que le tout semble une mer qui s'élève à l'infini ou un ciel qui plonge pour ainsi dire dans un abîme. »

COUSSIN, *Eugène de Cerceuil ou les Caraïbes*, 1824

Au cœur des paysages naturels, l'Homme est face à la nature. Sa présence dans les représentations paysagères sert à donner un rapport d'échelle, soulignant la grandeur et la force de la nature, mais elle exprime aussi la contemplation solitaire de l'artiste en méditation. La montagne devient le reflet des émotions et de la sensibilité romantique des auteurs. Elle fascine et repousse en même temps par son « horrible beauté » (LE BOUCHER, 1891). Les reliefs de la Basse-Terre (et notamment le

sommet de la Soufrière) prennent une dimension esthétique en même temps qu'ils s'ouvrent peu à peu aux excursions. La nature devient un lieu de contemplation, de repos et de plaisir. Les sites naturels exceptionnels qui effrayaient autrefois, sont désormais des paysages « sublimes » : le « Beau grandiose » fascine autant qu'il fait peur.



Saut du Constantin (Budan, 1863)

« [L'île se compose de] deux parties inégales nommées, l'une la Grande-Terre, l'autre la Guadeloupe proprement dite ; celle-là n'offre que des monticules et semble à peine dominer la mer ; celle-ci, au contraire, hérissée de montagnes plus ou moins hautes, s'élève majestueusement au dessus des flots et offre de loin, aux regards surpris du voyageur, le spectacle le plus imposant. (...) Le volcan et quelques autres montagnes [s'y] développent avec une majesté vraiment frappante. (...) [C'est] un beau tableau que l'on aperçoit le matin d'un beau jour, (...) grand et sublime, bien propre aussi à remplir l'âme des plus nobles pensées et à la conduire aux plus profondes méditations. »

LONGIN, *Voyage à la Guadeloupe*, 1848



autre vue du rivage entre Basse-Terre et Vieux-Fort-l'Olive (Coussin, 1807)

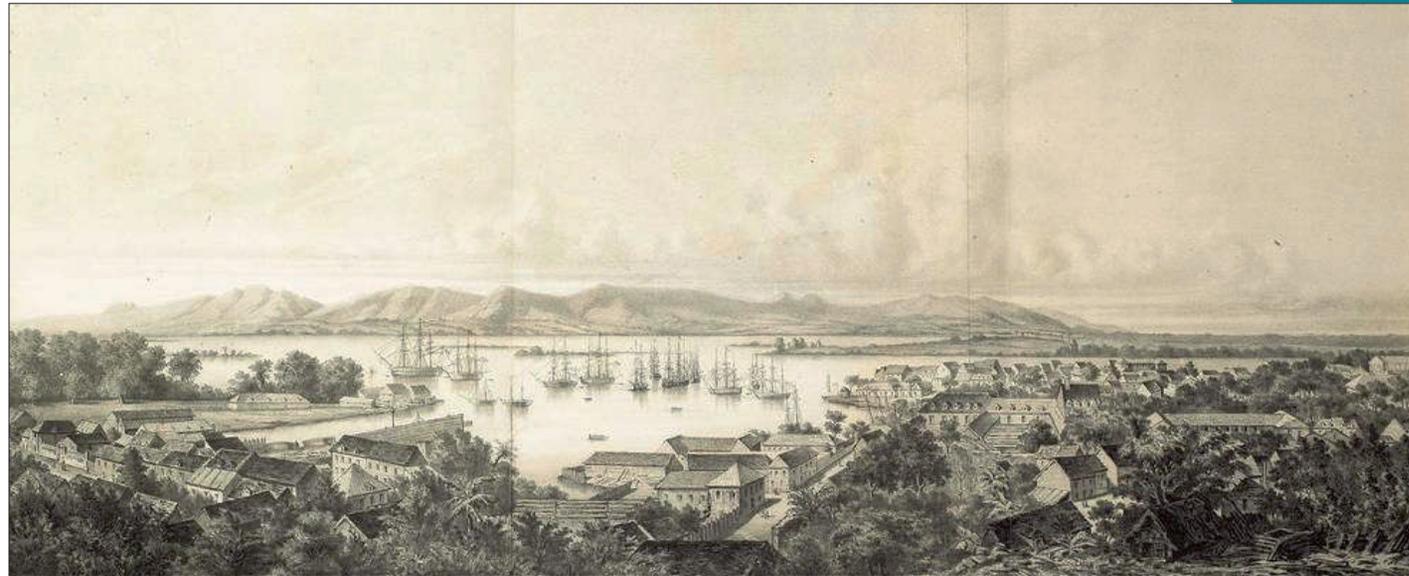
« Le spectacle était si nouveau, si étrange, que je me sentais de plus en plus dominé par un sentiment inexprimable, que je cherchais à vaincre et qui s'attachait à moi de plus en plus. (...) Je doute qu'il existe au monde quelque chose de plus prodigieusement beau, plus neuf, plus inattendu, plus profondément émouvant. »

BUDAN, *La Guadeloupe pittoresque*, 1863

Les paysages anthropiques, et surtout les villes coloniales, ne sont pas exclus pour autant des représentations, mais il s'agit alors de vues globales, replacées dans leur environnement naturel, au sein de compositions larges, structurées selon plusieurs plans visuels. Il se dégage de ces grands paysages une certaine harmonie : les Habitations coloniales par exemple, y sont montrées dans un écrin de verdure, en équilibre respectueux avec le paysage à dominante naturelle.

A travers ces œuvres, les auteurs et artistes romantiques témoignent d'un certain dédain, voire d'une critique, à l'égard de la révolution industrielle et des destruc-

tions de paysages qu'elle peut engendrer. La critique sociale est plus vive à travers les écrits, regrettant la quiétude et la qualité de vie des paysages de l'archipel, dont la nature sauvage originelle a subi les méfaits de la société coloniale. De par cette revendication, les artistes romantiques prennent du recul vis-à-vis des modes de représentations antérieurs. Malgré tout, leurs descriptions sont souvent lyriques et superlatives, assez semblables dans leur style littéraire aux récits exotiques. Les représentations romantiques marquent donc une évolution des regards exotiques, annonçant l'émergence de nouveaux regards sur les paysages de Guadeloupe.



Pointe-à-Pitre (Budan, 1862)

« La place de la Victoire, autrefois appelée place Satine, est un des plus beaux ornements de la ville. Placée sur le bord de la mer, faisant face à l'une des plus belles rades du monde, elle offre le matin, au lever du soleil, un des plus grands spectacles que l'on puisse souhaiter dans ce genre. »

BUDAN, *La Guadeloupe pittoresque*, 1863



Habitation sucrière (Bérard)



sur l'Habitation Poyen, Sainte-Marie de la Capesterre (Coussin, 1807)



Pont Ernouf (Coussin, 1830)

LA DUALITÉ DES REPRÉSENTATIONS MODERNES DES PAYSAGES

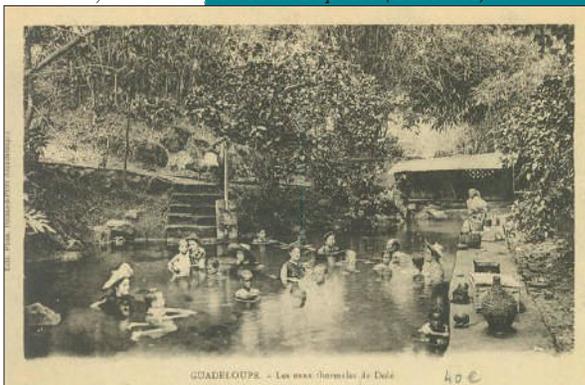
• l'exhaustivité paysagère des cartes postales anciennes : « l'authentique »



sortie d'une procession (Ed. Boisel)



Le Moule, Grand rue St-Jean-Baptiste (Ed. Phos)



eaux thermales de Dolé (Ed. Phos)

L'aube du 20^e siècle est propice à de nombreux progrès techniques en Europe et dans le monde. L'avènement de la photographie est l'un d'eux. Elle se développe en Guadeloupe à partir des années 1920-1930, par le biais de cartes postales en noir et blanc (ou sépia). Plusieurs éditeurs se côtoient et se succèdent : CAILLE, PHOS, BOISEL, PETIT, CANTAN, CANDALEN, etc. Certes, la photographie est encore, à cette époque, l'apanage de quelques artistes seulement, souvent issus de la société bourgeoise. Mais avec les cartes postales, il s'agit pour la première fois d'un support artistique à large diffusion, pour un public moins élitiste, plus populaire.

Les cartes postales du début du 20^e siècle font preuve d'une recherche d'exhaustivité, aussi bien géographique, presque toutes les communes étant représentées, que thématique, avec de nombreux clichés de monuments urbains, certes, mais également des sites naturels, des paysages ruraux, des infrastructures indus-

trielles, des ouvrages d'art, des scènes de vie en plein air, des marchés, des fêtes religieuses ou populaires, des marchandes et des artisans, etc. A la suite des représentations romantiques du 19^e siècle, les premières photographies s'éloignent donc de l'exotisme des regards artistiques antérieurs.

Les cartes postales anciennes sont très nombreuses, se distinguant ainsi des représentations passées. Elles supplantent tout autre type de représentations visuelles au début du 20^e siècle. La quantité de cartes produites sur une courte période (40 ans environ) constitue un formidable témoignage de la vie passée, à une époque où la Guadeloupe change, se modernise, dans son industrie, sa société et ses paysages. Les paysages urbains constituent l'un des creusets majeurs de ces transformations et ils sont très largement représentés à travers les cartes postales anciennes, notamment les villes de Pointe-à-Pitre, Saint-Claude et Basse-Terre.



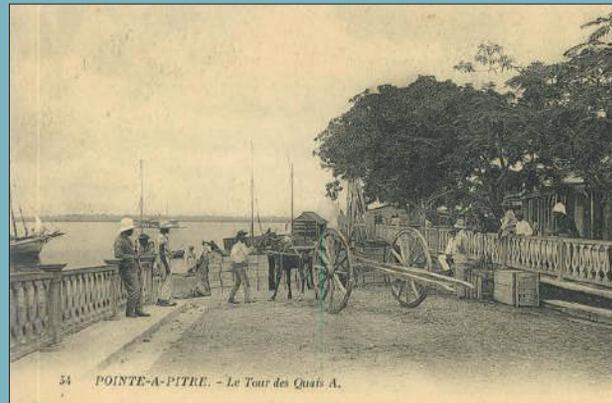
Soufrière (Ed. Caillé) - Service inventaire CR



travailleurs (Ed. Boisel) - Service inventaire CR



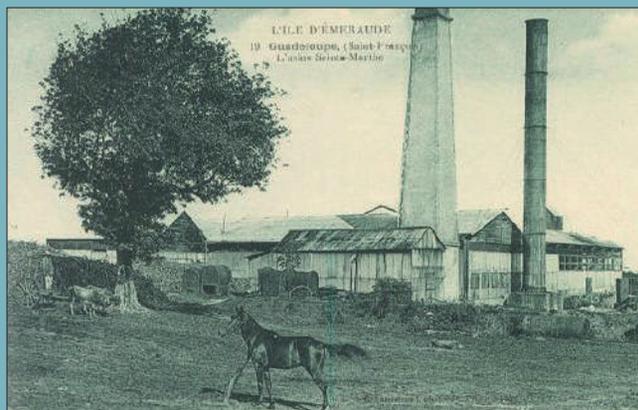
Pointe-à-Pitre, Place de la Victoire (Ed. Phos)



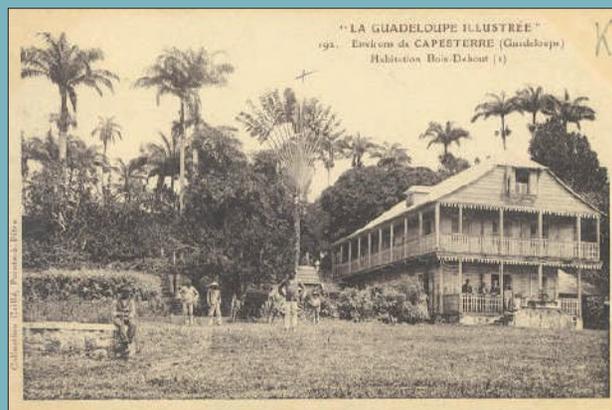
Pointe-à-Pitre, tour des quais (Ed. Phos)



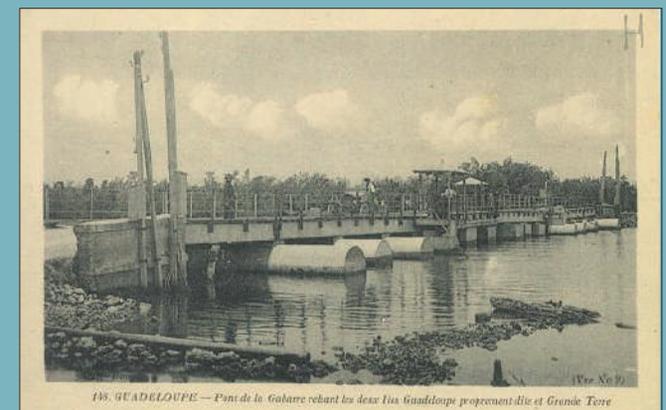
rue principale de Pointe-Noire (Ed. Catan)



Usine Sainte-Marthe (Ed. Chambertrand)



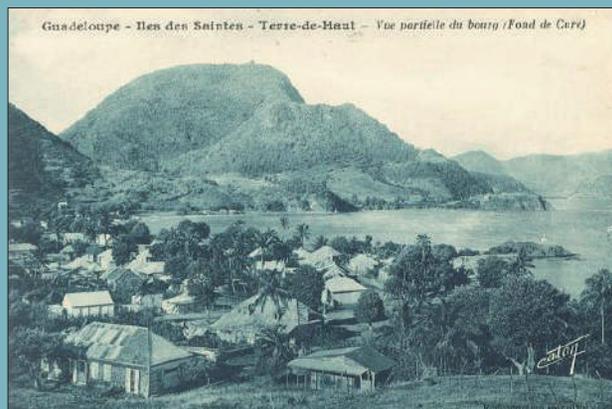
Habitation Bois-Debout (Ed. Caillé)



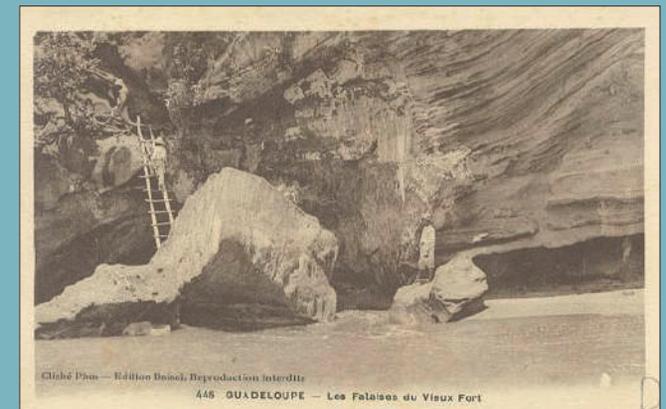
Pont de la Gabarre (Ed. Boisel)



Désirade, Morne Rouge (Ed. Candalen)



Terre-de-Haut, Vue du bourg (Ed. Catan)



falaises de Vieux-Fort (Ed. Boisel)

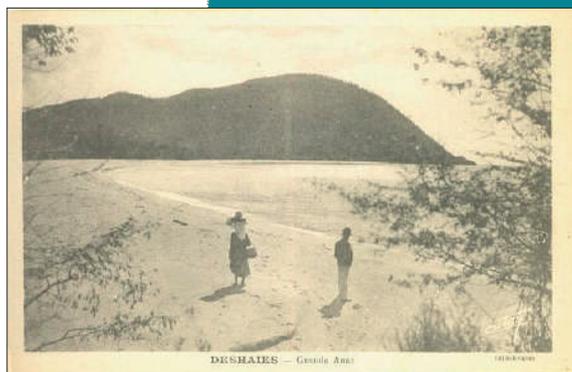


Terre-de-Haut, coup de seine (Ed. Catan)

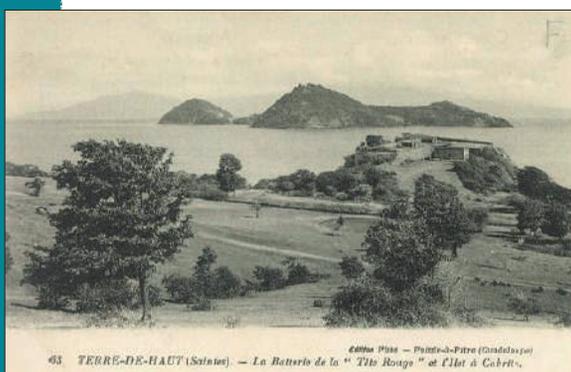
Les sites ne sont plus représentés pour leur seule esthétique spectaculaire ou emblématique, mais plutôt pour les usages populaires qui y ont cours, les personnages étant très fréquents sur les photographies : travaillant, se promenant, se baignant, etc. Les paysages littoraux font partie intégrante de cet éventail de représentations, mais ils sont encore sauvages, généralement, très peu voués à des activités balnéaires.

A partir des années 1950, l'attention des photographes se détourne peu à peu des grandes villes de Guadeloupe, ainsi que des paysages naturels de la Basse-Terre, pour

se concentrer davantage sur les sites du Sud Grande-Terre (de Gosier à Saint-François). En effet, c'est le début du tourisme mondial et les Antilles françaises n'en sont pas exclues. Le public visé par les cartes postales n'est donc plus uniquement un public local comme c'était alors le cas, mais également des visiteurs de passage, désireux de ramener (ou d'envoyer à leurs proches) quelques clichés de leur séjour. Les paysages littoraux sont de plus en plus représentés, et notamment les plages et leurs baigneurs. Les représentations des paysages redeviennent plus exotiques, glissant progressivement vers les clichés touristiques actuels.



Deshaies (Ed. Catan)



batterie de Tête rouge et Ilet à Cabrits (Ed. Phos)



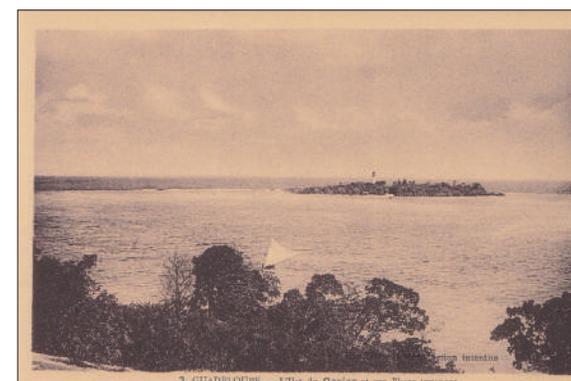
plage et bourg de Saint-Louis (Ed. Catan)



Sainte-Anne, arbre centenaire (Ed. Candalen)



Pointe des Châteaux (Ed. Boisel) - Service inventaire CR



Ilet du Gosier (Ed. Boisel) - Service inventaire CR

• un nouveau regard porté par les auteurs antillais : « l'identitaire »

Le colonialisme et l'exotisme des représentations artistiques des paysages de Guadeloupe ont témoigné d'un lien fort et durable du 17^e au 20^e siècle. C'est la profonde transformation de la société au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, suite à l'abolition définitive de l'esclavage en 1848, et l'accession progressive des populations noires et métisses à l'éducation au début du 20^e siècle qui permettent la construction de regards nouveaux sur les paysages de l'archipel.

L'ouverture des moyens d'expression aux descendants d'esclaves est à l'origine de nouvelles représentations des paysages dites « endogènes », c'est-à-dire produites par des artistes natifs des Antilles françaises, selon un mode de pensée et d'expression spécifique, distinct des modèles européens. C'est la « Négritude » définie par Aimé CESAIRE, l'« Antillanité » et le « tout-monde » conceptualisés par Edouard GLISSANT, la « Créolité » revendiquée par Patrick CHAMOISEAU et Raphaël CONFIAANT ... Et c'est surtout à travers la littérature que cette nouvelle appropriation se réalise, portée par des figures illustres de la littérature fran-

çaise : Maryse CONDE, Ernest PEPIN, Guy TIROLIEN, Simone SCHWARTZ-BART, Daniel MAXIMIN, Gisèle PINEAU, etc. A la différence des écrits martiniquais contemporains, cette expression prend en Guadeloupe la forme du roman et de la poésie. Les évocations des paysages y sont faites en filigrane, en arrière-plan de la trame de l'œuvre, souvent par petites touches, sans grandes descriptions ni commentaire critique.

Les auteurs guadeloupéens refusent haut et fort l'image utopique et paradisiaque que l'Europe leur a toujours renvoyée de leurs propres paysages. Les paysages s'inscrivent dans des récits de quête identitaire et d'appropriation du territoire, à l'inverse de l'imaginaire occidental qui en avait fait des paysages idylliques et exotiques. Ils sont désormais indissociables de la vie des hommes et de leurs souffrances, jusqu'à être personnifiés eux-mêmes par la poétisation du récit. Les paysages ne sont plus seulement des décors, mais des lieux vivants, animés par la vie des hommes et par leur propre âme aussi parfois.

« J'ai déjà dit que ce paysage est plus démesuré dans nos littératures que la conformité physique de nos pays ne le laisserait à croire. C'est qu'il n'est pas saturé d'une histoire mais bouillant de tant d'histoires convergentes, éparpillées à l'entour, pressées de se joindre sans s'annihiler ni se réduire. »

GLISSANT, *Le discours antillais*, 1981

« La Guadeloupe était comme une mère dont le front caramel pelé brûlé de fièvre, une mère qui vient d'accoucher de sa Désirade et la repousse doucement du pied hors de ses eaux tièdes vers l'Océan Afrique, du même geste de ces mères esclaves qui étouffaient leur fille à la naissance doucement dans un drap mouillé pour qu'elles retrouvent sans toucher terre le chemin de l'Ethiopie. »

MAXIMIN, *L'isolé soleil*, 1981

« Cet archipel sans vestige monumental, hormis les forts défensifs (...), possède tout de même une esthétique des lieux. Lieux fragiles comme des racines aériennes et cependant voués à exprimer l'identité d'un paysage. Des tourments déchiquetés de la Pointe des Châteaux, à l'éclair continu des chutes du Carbet ; de la solitude menaçante de la Soufrière à la garde hautaine de l'allée Dumanoir, la Guadeloupe s'énonce avec la vigueur d'une terre de souffrances surmontées. Pourtant rien n'est réellement paisible dans cette géographie trouée par l'Histoire et les légendes. Mare au Punch de Marie-Galante, Matouba, les lieux semblent presque inoffensifs alors même qu'ils charrient des tragédies insues. Sites naturels ou hantés par un vouloir humain, les lieux sont des miroirs aux reflets tremblés, des parcelles d'offrande à des dieux incertains venus de tous bords pour oublier les racines. »

PEPIN, *Le goût de la Guadeloupe*, 2007

« Le cri des travailleurs a passé comme un glas
Les cannes, brandissant les flèches empennées,
Au vent de la terreur que soulèvent leurs pas
Hérissent les carrés de pointes acérées ! »

GUESDE BLANC, *Guadeloupe*, 1979

« Evidemment, vous ne connaissez pas l'Habitée ! C'est une marée de verdure qui grimpe raide jusqu'aux chutes d'eau qui sortent des premiers contreforts de la Soufrière. Des mains d'arbres grattent le dos du ciel et rendent grâce à la vie avec des frissons de feuilles chantantes. Des paquets de plantes allument sous les feux du soleil des boucans de couleurs capables de rendre la vue à un aveugle. Crotons, alamandas, hibiscus, balisiers font la fête permanente que même les jours de pluie ne parviennent pas à gâcher. (...) Et pourtant, il y a à l'Habitée des démâtés de sang, des têtes bercées par les vapeurs du rhum, des démêlés de femmes et d'hommes en chasse de cœur à aimer, des pleuriers qui tombent par terres et des rires qui volent aussi haut que les palmistes de l'allée Dumanoir. Un lot de paroles habille les jours et personne ne sait qui gagne entre la langue des habitants et le babil des feuilles. »

PEPIN, *Don Moril et ses deux femmes*, 1998

Les paysages y sont naturels et ruraux, dans une représentation séduisante et pleine de sensualité. A l'inverse, les paysages agricoles, et notamment les champs de cannes, ceux où se déroulent le travail des hommes, sont rejetés, symboles de deshumanisation, tout comme les usines qui en sont le prolongement.

Les paysages urbains sont très peu évoqués dans les romans, tout au moins dans les premiers temps. Les romans plus récents les abordent davantage, la conquête de la ville représentant une nouvelle étape dans l'appropriation du territoire « colonial » de l'archipel. Ernest PEPIN par exemple décrit les rues de Pointe-à-Pitre pour souligner la vie permanente qui s'y déroule : « *Pointe-à-Pitre n'était pas qu'une ville commerciale quadrillée par des rues perpendiculaires qui se croisaient à l'ombre des balcons en fer forgé. C'était le véritable poumon de la Guadeloupe* ». Il va même jusqu'à l'anthropomorphiser à son tour : « *Pointe-à-Pitre aspirait et expulsait une coulée de gens* » ; la ville respire, elle est vivante (PEPIN, *L'Homme au bâton*, 1992).

« Routhiers, c'est un endroit, comment dire ... Les bois ! Au pied des Chutes-Carbet. La broussaille qui finit pas. Une terre riche et noire. Tu jettes une graine, il pousse une forêt qui serre méchants zombis et magies des sorcières. Tu n'as pas envie de te risquer derrière les halliers sombres, ou sinon attiré par la flamme d'un cerge gris qui crie ton œil en la noirceur d'une case. On y croise la détresse, l'amour, l'ivresse. (...) Des hommes déboussolés philosophent sur la vie à l'en-bas d'une casquette. D'autres, qui fourchent la même terre sans fatiguer depuis des siècles, sourient doucement à leurs rêves de récoltes. (...) D'ordinaire les gens qui vivaient là, sous l'ombrage des dos-mornes de la Soufrière, ne cherchaient pas leur destinée ailleurs que dans la perte des champs de canne. »

PINEAU, *L'exil selon Julia*, 1996

« Salut, île ! C'est ton enfant qui revient.
Par-delà la ligne des brisants,
Et plus loin que les vagues aux paupières de feu,
Je reconnais ton corps brûlé par les embruns.

J'ai souvent évoqué la douceur de tes plages
Tandis que sous mes pas
Crissait le sable du désert.
Et tous les fleuves du Sahel ne me sont rien
Auprès de l'étang frais où je lave ma peine.

Salut terre mâtée, terre démâtée !
Ce n'est pas le limon que l'on cultive ici,
Ni les fécondes alluvions.

C'est un sol sec que mon sang même
N'a pas su attendrir,
Et qui geint sous le soc comme femme éventrée. (...)

TIROLIEN, *Redécouvertes, Balles d'Or*, 1961

Les grands cataclysmes, affectant les paysages de l'archipel (cyclones, séismes, etc.), prennent une grande force symbolique en tant que métaphore de la résistance perpétuelle dont firent preuves les populations esclaves, résistant à la soumission et la violence de leurs maîtres, les colons. En mettant à mal les Habitations coloniales où souffrent les esclaves, les catastrophes naturelles servent la cause du peuple servile. Elles sont ainsi à l'origine d'un rapprochement fort entre le peuple noir et les forces de la nature, devenant des éléments identitaires des paysages de la Guadeloupe. La violence des éléments reflète la dureté de la vie de la population et sa lutte pour la résistance à travers les siècles : les Amérindiens en lutte contre les colons européens, les esclaves et les nègres-marrons contre les maîtres d'Habitations, les nouveaux-libres contre l'aristocratie industrielle, les citoyens contre le pouvoir central de la République ... Le volcanisme de la Guadeloupe est tout particulièrement l'expression de ces forces de la nature qui façonnent l'archipel et la vie des hommes, et la Soufrière, son témoin vivant, en est l'emblème.

Confrontés aux clichés paysagers portés par les médias touristiques, les auteurs guadeloupéens se réapproprient aujourd'hui les paysages naturels emblématiques de l'archipel, pour en donner leur description, loin des représentations stéréotypées véhiculées hors de la Guadeloupe.

« Le paysage alentour est composé de falaises songeuses, de reliefs déhalés, portant l'empreinte rebelle d'une usure. Arbres brossés, penchés, et qui semblent saouls. Végétations sèches. Chevelures roussies tenant tête aux furies impatientes.

Pourtant de tout ce chaos orchestré par les vagues flambe une beauté que l'on dirait baroque. Beauté des couleurs dont les échos, ici ou là, teintent l'espace d'une espérance salée. Beauté végétale appareillée à la diversité. Beauté déchiquetée et qui s'effile en portique, se creuse en grottes, se répand en griffues. Indicible beauté où l'imaginaire prend ses aises et ses quartiers.

Porte d'Enfer c'est un langage, une dictée de la géologie et de l'histoire, une peur ancestrales, une aisance aussi. »

PEPIN, *Porte d'Enfer*, 2010

« Aux tourments du calcaire
Aux coiffes des acacias
Aux rebonds des mers haletantes
Vent cracheur de feu
Et que chante la Coulée sous ses tunnels d'ombre
Vent bleu
Allumant une saison de feuilles sèches
Au loin
Une île sous sa carapace
Habite un songe de cétaqué
(...) Pointe des Châteaux
Paysage déshabillé
Et sous les sabots d'on ne sait quel malheur
La pierre cariée à l'assaut d'un chant d'orgue
L'écorce calcinée des cayes
La terre à la criée des cactus
En grande cérémonie. »

PEPIN, *Pointe-des-Châteaux*, 2010

« Le volcan en activité
Le monstre,
Médite la destruction,
Pendant que s'épanouit l'adorable spectacle
De l'île entière
Gonflée de sèves lumineuses. »

BAGHIO'O, *Issandre le mulâtre*, 1949

« Le volcan marronne seul
Tuméfiant la terre sous ses jappements de feu
Sous ses poignards d'arbres
Le soleil rétif diminue
Des flammes d'herbes jaunes. »

PEPIN, *Au verso du silence*, 1984

« Alors tu découvriras la Soufrière qui offre ses eaux douces, ses eaux fraîches, ses eaux chaudes, depuis ses sources du Galion jusqu'à ses chutes du Carbet. La femme-volcan qui a enfanté une géologie plus intense que l'apparente douceur de la géographie. La puissance rebelle et belle du feu allaité d'éruptions. (...) Le volcan te présentera les limons de notre enracinement, l'odeur des résistances humaines, la puissance sereine des libertés conquises, nourries du feu de l'intérieur. Tu sauras que la Soufrière est notre porteuse d'eaux et de flammes sans lesquelles l'île ne pourrait pas respirer, et serait prisonnière entre nuages et mangrove, entre marais et marées, avec des talons de boue aux ailes de ses feuillages. »

MAXIMIN, *A hauteur de Soufrière*, 2010

● **l'exotisme moderne : entre « doudouisme » et représentations touristiques : « l'idyllique tropical »**



« Dès le début de la colonisation, les poètes blancs créoles qui vivent à Paris manifestent un désintérêt de l'identité guadeloupéenne. Leur idéologie consiste à défendre le principe de l'esclavage en faisant l'apologie de sa servitude. Ensuite, les mulâtres font la poésie d'inspiration exotique. Ils chantent la femme aimée, la beauté du paysage. Ces poètes présentent les Antilles comme un paradis. C'est l'ère de ce qu'on appelle chez nous le Doudouisme. »

PEPIN, *Chancé*, 2005

Mme Fayolle (Réache)



Gianelli, 1940 - DRAC



L'heure du punch (Réache, 2002)



Partage (Réache)

Malgré les nouveaux regards portés par les artistes Romantiques à la fin du 19^e siècle et les photographes du début du 20^e siècle, l'exotisme ne s'est jamais vraiment éteint dans les représentations artistiques des paysages de Guadeloupe. Au contraire, avec le « doudouisme », qui prend corps dans les années 1920, l'exotisme est presque à son comble. Ce courant artistique présente une vision très folklorique des Antilles, pleine de stéréotypes, déconnectée de la réalité socio-économique et paysagère de ces territoires, mais telle que le public métropolitain se plaît à imaginer ces îles tropicales lointaines : une végétation luxuriante, des cascades d'eau fraîche, un grand ciel bleu, une nature bienfaisante et enchantresse... dans un décor très idéalisé et dont on ne peut pas vraiment reconnaître le site originel, source de l'inspiration de l'artiste. Il se distingue de la peinture naïve (telle que celle du Douanier ROUSSEAU par exemple) par le réalisme apparent de la représentation (qui n'en est que plus trompeur par rapport à la réalité paysagère).

C'est entre autre en réaction à cette représentation très simpliste et convenue des paysages des Antilles que les auteurs antillais (Aimé CESAIRE en tête) ont revendiqué et affirmé une nouvelle forme d'expression. Pour autant, le doudouisme n'a pas cessé avec la naissance de la Négritude (1939-1947). Il inspire par exemple les illustrations des billets de banque émis par la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer puis par l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer entre 1946 et 1975.

Les œuvres doudouistes sont assez mal perçues par les artistes contemporains, jugées comme « négationnistes » de l'esclavage et de la souffrance des travailleurs. Les représentations de ce type deviennent plus rares aujourd'hui. Pour autant, elles se poursuivent sous une autre forme, à destination du même public métropolitain : les cartes postales touristiques. Les stéréotypes paysagers y sont similaires et tout aussi réducteurs de la diversité des paysages de la Guadeloupe. Ainsi, les plages de sable blanc du Sud de la Grande-Terre font l'objet à elles-seules de près de ¼ des cartes postales vendues dans les rayonnages des boutiques de souvenirs dans l'archipel.



billet 1946, reco



billet 1962, recto



billet 1964, recto



billet 1964, verso

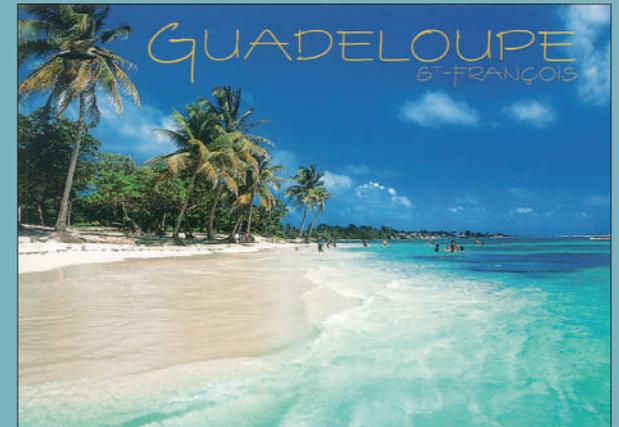
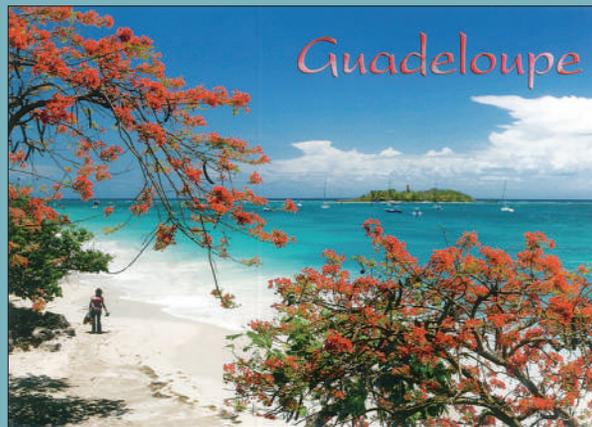
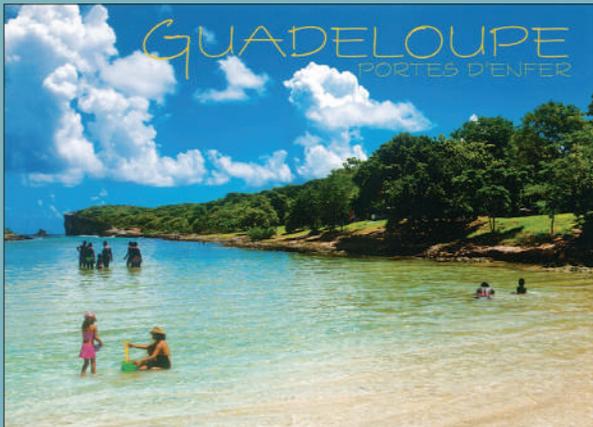
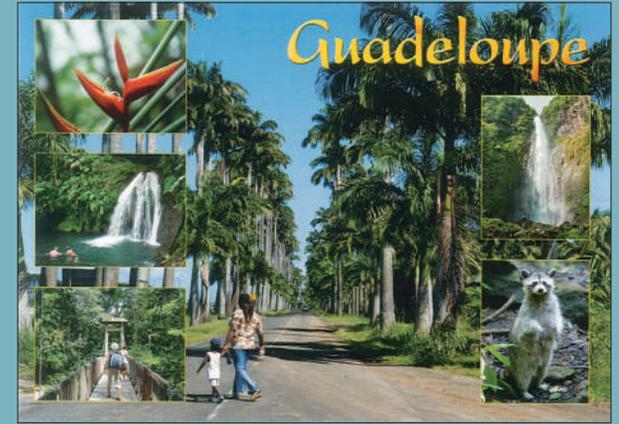
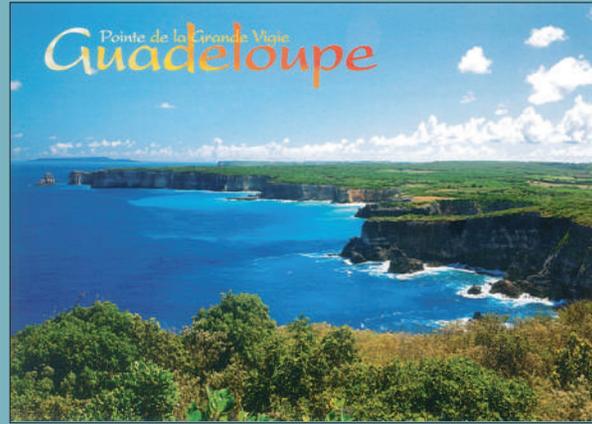
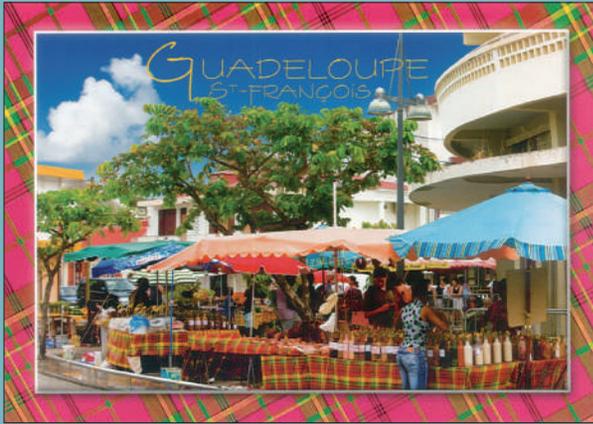
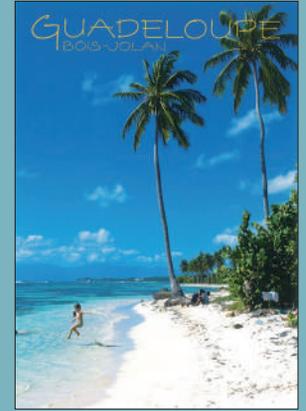
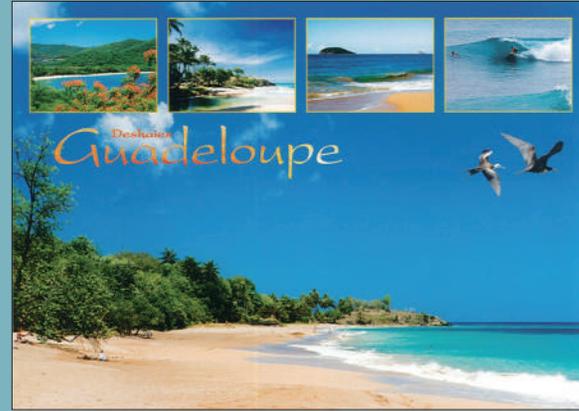
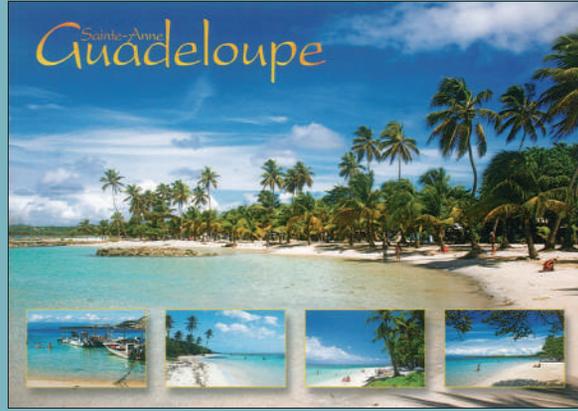
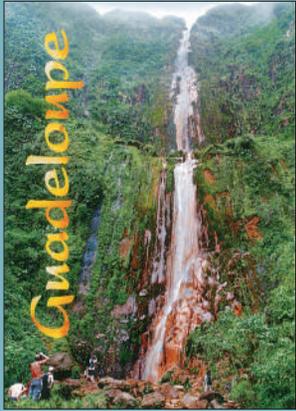
« Dans mon île
Ah comme on est bien
Dans mon île
On n'fait jamais rien
On se dore au soleil
Qui nous caresse
Et l'on paresse
Sans songer à demain
Dans mon île
Ah comme il fait doux
Bien tranquille
Près de ma doudou
Sous les grands cocotiers qui se balancent
En silence, nous rêvons de nous. »

PON / SALVADOR, *Dans mon île* (chanson),
1957

« Vous verrez, sous le clair soleil,
Un matin apparaître l'île
Rêveuse sur l'onde immobile
Dans les voiles flous du sommeil.
Découpant sur le ciel vermeil
Ses cocotiers au tronc gracile,
Vous verrez, sous le clair soleil,
Un matin apparaître l'île. »

CLERMONT, *D'un cahier retrouvé*, 1959

Large prédominance des paysages balnéaires (sable blanc et cocotiers) dans les supports touristiques de Guadeloupe



Les paysages agricoles, urbains et naturels de Guadeloupe y sont très peu représentés, à l'exception de quelques sites emblématiques et visités tels que la Soufrière (et les Bains Jaunes) et les Chutes du Carbet (et encore pas la 3^e Chute, presque jamais photographiée). Même si les photographes sont parfois natifs des Antilles, de par la pauvreté des sujets représentés et l'objectif final qui consiste à susciter le rêve auprès d'un public exogène en lui montrant des paysages qui lui sont étrangers, par tous ces aspects les cartes postales touristiques s'apparentent clairement à l'exotisme des représentations artistiques.

Les nombreuses représentations de paysages littoraux reprennent toutes les mêmes éléments de composition : un lagon turquoise, une plage de sable blanc, un cocotier (ou un *Flamboyant*) et un ciel bleu limpide. Ces clichés sont tellement génériques et idéels que l'ont peu les transposer à de nombreux sites, quelle que soit l'île tropicale, à tel point qu'une carte postale de Polynésie pourrait très bien être vendue en Guadeloupe, sans qu'elle détonne sur le présentoir.

Certes, les opérateurs locaux du tourisme tentent aujourd'hui de diversifier les représentations des paysages des Antilles, relayés par quelques « Beaux Livres » de photographies, récents et plus exhaustifs dans leurs sujets de représentations (notamment au moyen de photographies prises du ciel, à basse altitude). Certaines descriptions littéraires comme celles de Max ETNA par exemple, se veulent également plus objectives, plus proches de la réalité des paysages, plus poétiques aussi, moins influencées par les stéréotypes touristiques. Pour autant, l'iconographie véhiculée par les supports touristiques hors de la Guadeloupe restent encore peu ou prou la même.

L'étude des représentations des paysages dans tous les types de documents touristiques et de communication (affiches, étiquettes de produits, brochures, livres, etc.) mériterait une étude à part entière. Elle permettrait de suivre l'évolution de l'image véhiculée au sujet de la Guadeloupe et de déceler les décalages avec la réalité. Ainsi pourraient être mises en perspective les prochaines orientations stratégiques touristiques.



support touristique contemporain



support touristique contemporain

« Pure perspective, fulgurante et fuyante visions, de jour ; nébuleuse féérique de troncs gris cendre, de nuit. Cette allée dite Dumanoir incite à la prose superlative. [...] A la sortie de la rivière du Carbet, plus précisément à l'entrée du lieu-dit Bord-Bois, la majestueuse ligne verte pare solennellement l'arrivée dans la ville. [...] A l'heure de la tiède brise et des couleurs changeantes du crépuscule, la densité faussement erratique des ramures sommitales gigantesques vacille dans le mouvement du ciel. L'impression de grandeur et d'envergure s'accuse alors avec le regard contrastant porté sur l'étage horizontal inférieur des bananeraies animées pourtant de la même vocation de croissance franche. »

ETNA, *Le voyage en Guadeloupe - promenade littéraire sur plus de 120 sites*, 2004

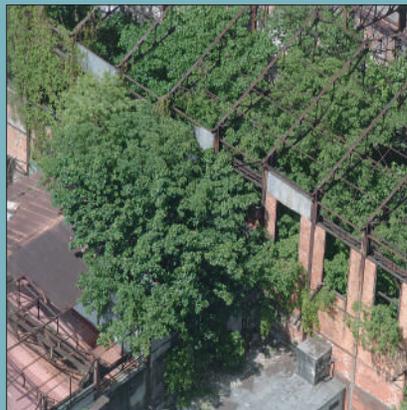
Anne CHOPIN, «Trésors cachés et patrimoine naturel de la Guadeloupe vue du ciel» (2008)



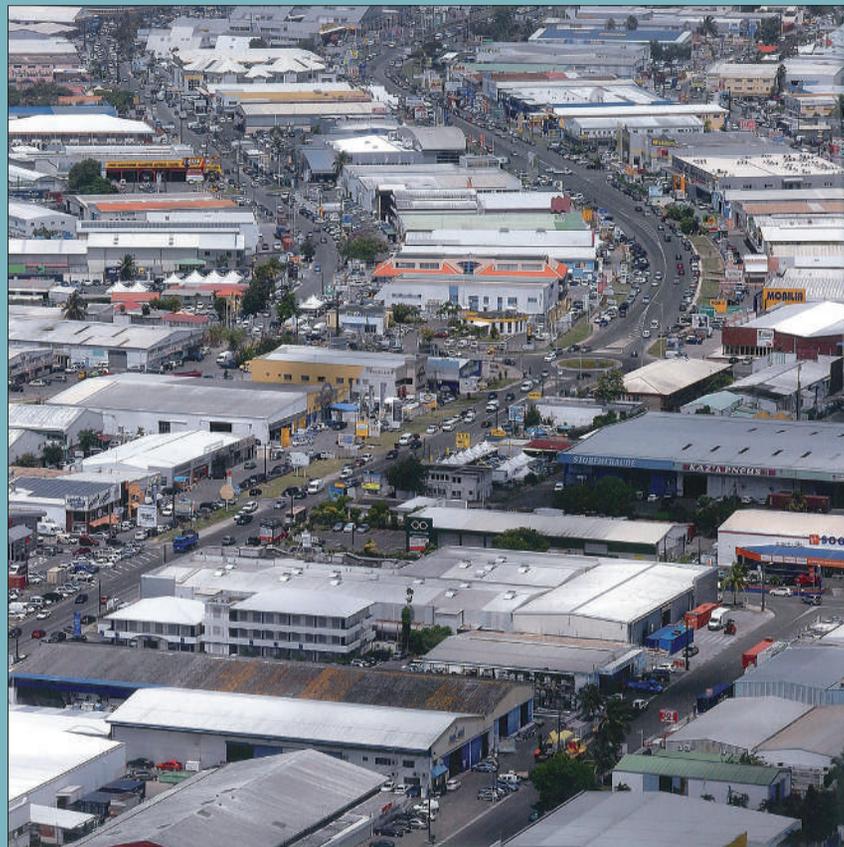
Le Moule



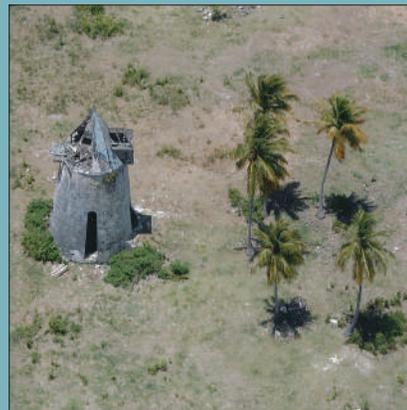
Lamentin



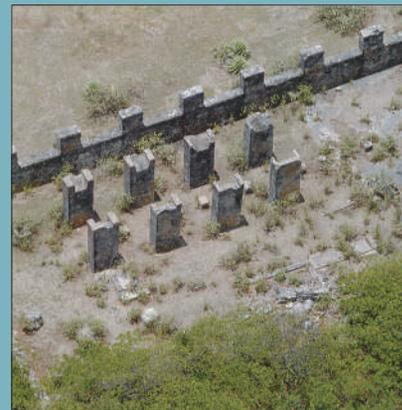
Capesterre Belle Eau



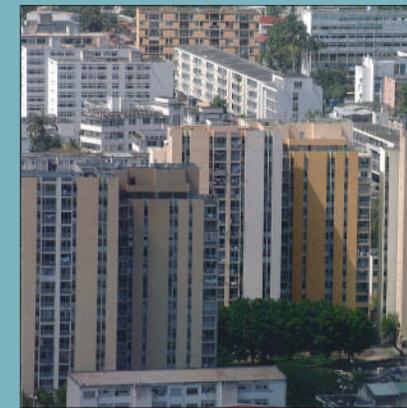
Jarry



Marie-Galante



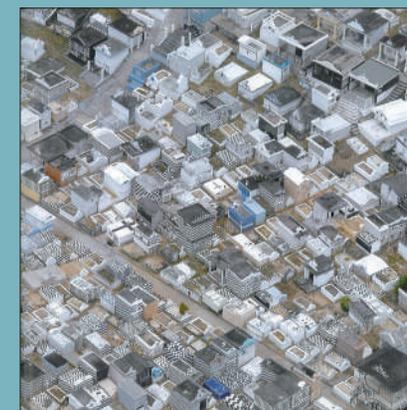
Désirade



Pointe-à-Pitre



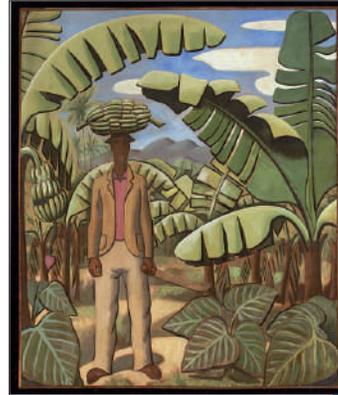
Gosier



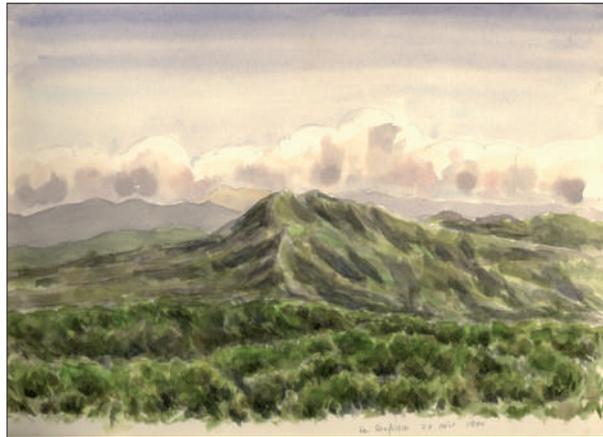
Morne à l'Eau

● le renouveau tardif des représentations des arts visuels : « l'abstrait » et « le vécu »

L'appropriation du territoire et le lien identitaire entre les paysages et les artistes guadeloupéens semblent plus tardifs et plus timides à travers les arts visuels (peinture, sculpture, installations scéniques, vidéo, etc.) qu'en littérature. En outre, ce rapprochement s'effectue simultanément à l'abstraction des représentations picturales. Les paysages sont alors représentés de façon moins conventionnelle, davantage dans l'évocation, l'émotion, le symbolique... que dans le figuratif. Après les œuvres diverses de quelques peintres « réalistes » tels que ROHNER et RONSIN au cours de la première moitié du 20^e siècle, les artistes amateurs sont désormais les seuls (ou presque) à représenter les paysages de manière figurative.



Le coupeur de bananes (Rohner, 1935) Vue de la rade de Basse-Terre (Rohner, 1934)



Massif de la Soufrière, Guadeloupe (Claudie Pavis)



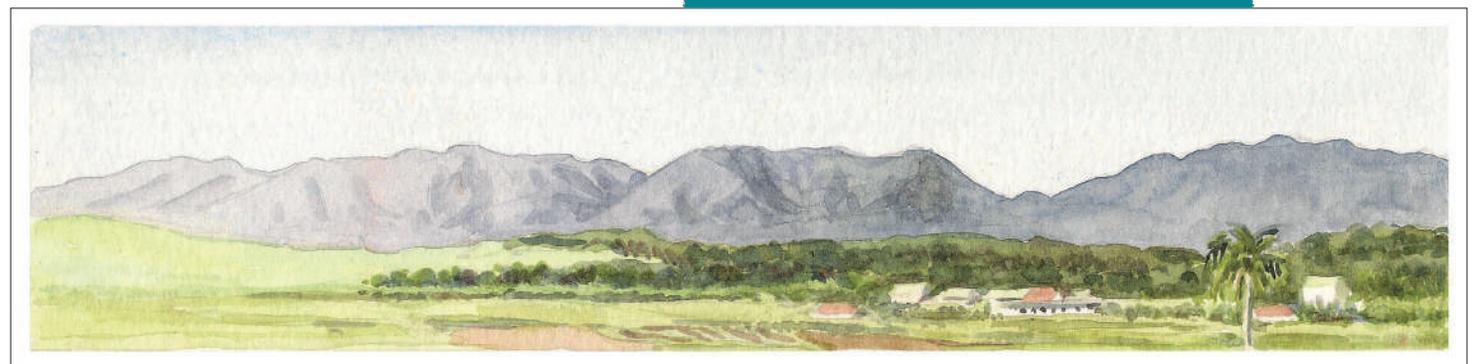
Baie de Petit-Bourg (Ronsin, 1949)



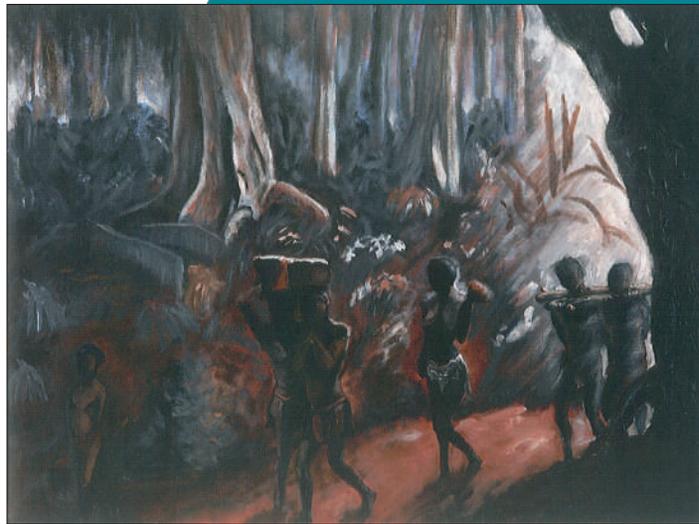
Rivière Madame (Ronsin, 1951)



Godet (Claudie Pavis) - INRA Guadeloupe



Duclos (Claudie Pavis) - INRA Guadeloupe



Création 1 (Frantz Archimède)

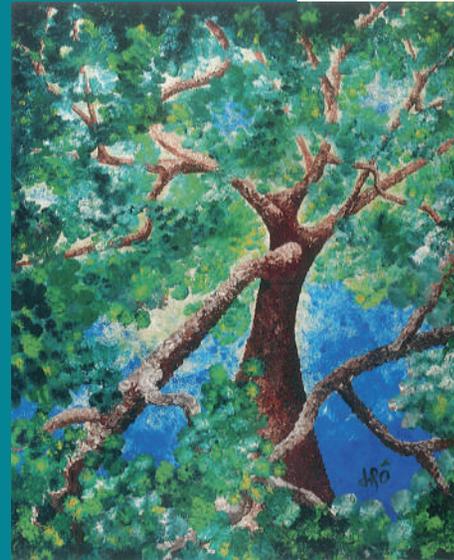


Loricis (Thomarel)

Les artistes guadeloupéens ont pris de la distance par rapport à leur environnement. Le paysage est désormais l'objet d'un questionnement, d'une appropriation intérieure qui rejailit dans les œuvres sous de multiples formes : textures, couleurs, rythmes, etc. A travers leur travail, les artistes revendiquent des influences culturelles diverses, en partie liées aux origines ethniques des populations de l'archipel (Afrique, Caraïbes).



Péyizaj n°4 (Edau)



Fromager (J Rô)



Kaz en lumière (Antoine Nabajoth)



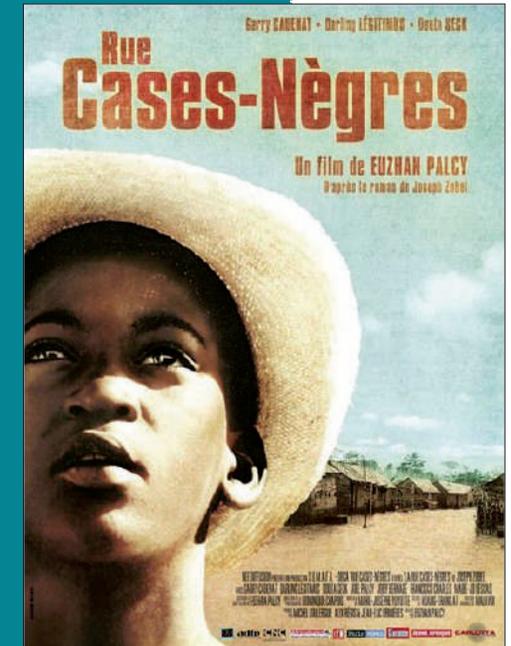
Mangrove (Thomarel)

A l'instar des écrivains contemporains, les artistes et plasticiens guadeloupéens rejettent avec force les représentations véhiculées par les cartes postales touristiques. Au-delà des stéréotypes paysagers, c'est aussi la vision commerciale des îles de l'archipel qui est vivement critiquée. Pour eux l'important est de s'interroger sur l'identité individuelle et collective et sur l'appropriation d'un territoire dont le peuple a été privé trop longtemps. Hélas, leurs œuvres peinent à être diffusées, autrement que dans de rares galeries d'exposition, et souvent pour un public averti, loin des masses populaires (même si de plus en plus d'ateliers sont ouverts aux plus jeunes, avec des séances animées pour les scolaires par exemple).

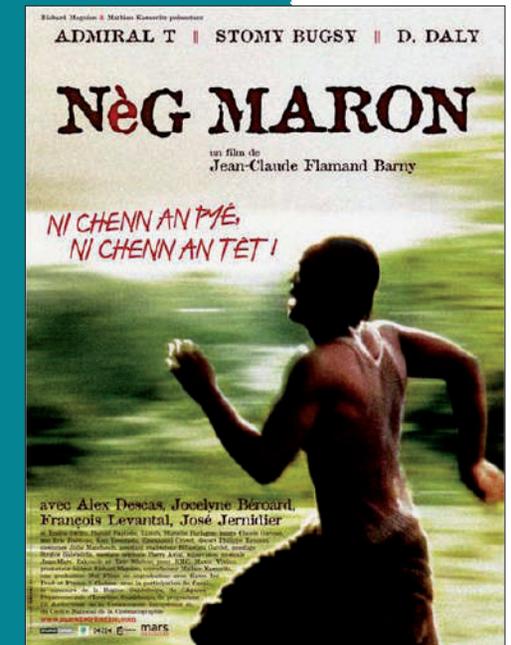
La représentation des paysages de Guadeloupe dans la filmographie guadeloupéenne ou les clips vidéo d'artistes locaux mériteraient sans doute une étude spécifique. Avec les films, les représentations de paysages changent de média, en passant de supports figés, statiques, à des supports dynamiques, gagnant en modernité et en attractivité pour les jeunes générations. Elles gagnent également en public, la plupart des œuvres cinématographiques et/ou télévisuelles étant diffusées à grande échelle, jusqu'à l'intérieur des foyers, allant à la rencontre du téléspectateur qui n'a plus besoin d'aller lui-même vers l'œuvre (ou même vers les paysages). En revanche, dans un grand nombre de films internationaux (hollywoodiens ou européens), les paysages caribéens constituent avant tout des décors tropicaux peu identifiables, servant surtout à camper un cadre ensoleillé, souvent paradisiaque, et généralement associé aux loisirs ou aux congés du «

héros ». En cela, le changement de support ne change pas grand-chose à la représentation qui reste tout à fait « exotique ».

Avec le développement de l'industrie du film aux Antilles, des productions cinématographiques ont vu le jour localement. Ces films locaux, encore rares et récents, se veulent beaucoup plus proches de la réalité historique et sociale des Antilles françaises (« Rue cases-nègres », PALCY, 1983, « Nèg maron », FLAMAND-BARNY, 2005, « Tropiques amers », BRAC / COTTIAS, 2007, etc.). Dans ces derniers, les paysages ont une réelle importance dans le scénario et autrement que pour leur seule qualité esthétique et plastique : ils y représentent des lieux de vie, à travers leurs usages quotidiens, des lieux fréquentés et aimés par la population, en se détachant alors fortement des stéréotypes de « paysages-décors ».



Rue Cases-Nègres



Nèg Maron

● **rétrospective**

		Exotisme	Réalisme
15 ^e s.	<i>littérature</i>	« merveilleux »	
	<i>arts visuels</i>		
16 ^e s.	<i>littérature</i>		
	<i>arts visuels</i>		
17 ^e s.	<i>littérature</i>	« abondant »	
	<i>arts visuels</i>		
18 ^e s.	<i>littérature</i>	« pittoresque »	
	<i>arts visuels</i>		
19 ^e s.	<i>littérature</i>	« édénique » « sublime »	
	<i>arts visuels</i>		
20 ^e s.	<i>littérature</i>	« idyllique tropical »	« identitaire »
	<i>arts visuels</i>		« authentique »
21 ^e s.	<i>littérature</i>	« idyllique tropical »	« identitaire »
	<i>arts visuels</i>		« abstrait », « vécu »

L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE



METHODOLOGIE D'ETUDE

Trois groupes ont été interrogés. On a tout d'abord réuni des personnes issues de secteurs géographiques regroupant l'ensemble du territoire et de classes d'âge différentes au sein d'un focus groupe. Les débats étaient ouverts à partir d'interpellation de notre part et du visionnage d'entités paysagères diverses. Puis, on a établi un questionnaire qui a été adressé à

un groupe représentatif de la population sur la base de quotas. Enfin, des partenaires de l'Atlas (institutions, associations, personnes qualifiées) ont été interrogées dans le cadre d'entretiens individuels sur les notions de paysages remarquables, représentatifs ou familiers.

HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

L'étude consiste à appréhender les paysages dans l'espace social des guadeloupéens. Pour cela il fallait trouver les différentes façons que l'on a de définir les paysages et d'en formaliser le regard.

L'enjeu est également de voir de quelle manière les perceptions des paysages sont corrélées avec les usages que l'on peut y avoir.

Cette corrélation doit aussi définir la représentation que l'on a de nos paysages au sens où ils caractérisent notre société. Il y a un lien entre paysage, représentation de soi-même et appropriation de nos espaces de vie.

Mais si le regard sur le paysage peut être impacté par le groupe social d'appartenance, nous n'avons pas cherché à en établir, en Guadeloupe, la pertinence, par choix méthodologique et contrainte opérationnelle.

La composition multiculturelle de nos sociétés, mais aussi un intérêt récent vis-à-vis de l'environnement et des paysages (dans une expression sociale et politique) qui le caractérise ne donne pas une unité de regard sur le paysage.

On ne peut sans doute pas parler d'un regard guadeloupéen homogène sur le paysage. On peut, par contre, tenter de distinguer les mécanismes de perception des paysages en Guadeloupe.

■ DÉFINITION ET PERCEPTION DES PAYSAGES

Pour les personnes interrogées, le paysage est défini comme ce que l'on voit, ce que l'on observe, ce que notre regard peut embrasser. Si cette définition fait à peu près l'unanimité, elle sous-entend diverses approches du paysage quand il faut la préciser :

- l'approche esthétique ;
- l'approche environnementaliste et naturaliste ;
- l'approche culturelle et sociale.

- L'approche esthétique définit le paysage en fonction de sa beauté, en niant aux lieux qui ne rempliraient pas un certain nombre de critères la qualification de paysage ou en les banalisant, ou à défaut en les minorant.
Cette approche ne prend pas en compte la notion de paysage vécu.
- L'approche environnementaliste et naturelle perçoit les paysages comme entité naturelle. Si cette approche ne nie pas l'intervention humaine, il remet en cause ses effets bénéfiques, niant de fait la notion de paysage vécu.
- L'approche culturelle et sociale prend son corps dans la perception patrimoniale, historique ou intime que l'on a des paysages. On en fait donc une analyse au travers des prismes culturels et sociaux des groupes auxquels on appartient.
Cette approche s'inscrit pleinement dans la notion de paysage vécu.

Pour autant, une certaine confusion règne chez les intervenants entre le paysage et le lieu (le bourg, le champ cultivé, la plage, etc.) ou le milieu (mangrove, forêt, etc.). Si l'on part du principe que le paysage englobe ce que l'on peut percevoir, il peut, de fait, être composé de plusieurs lieux ou milieux. Or, dès que l'on demande aux personnes interrogées de détailler un paysage (de par ses caractéristiques ou les usages que l'on en a), les termes renvoient indéniablement à la notion de lieu, à un espace figé, là où le paysage concourt à l'infini (élément de définition apporté par certains des intervenants).

On note une forte corrélation entre paysage et espace naturel, ce qui pousse certains à nier les paysages anthropiques.

Les paysages les plus souvent cités de prime abord sont ainsi la mer, les plages, la Soufrière et les Chutes du Carbet, ce qui pourrait s'apparenter à une description très synthétique du socle naturel de l'archipel guadeloupéen. L'intervention humaine est alors souvent perçue comme négative, restreignant le paysage à la notion de milieu naturel, selon la vision naturaliste du paysage. On peut y voir aussi une certaine nostalgie de pratiques disparues du fait de l'évolution des paysages et des sites.

Quelques sites patrimoniaux et historiques sont également cités par les personnes interrogées, notamment les lieux qui ont marqué la construction du pays, preuve que la perception de nos paysages est étroitement liée à la représentation géographique et historique que l'on en a.

Pour autant, l'aspect vivant et évolutif des paysages apparaît de manière indéniable, notamment pour les sondés. Un même lieu peut offrir des paysages différents en fonction des saisons ou des heures de la journée. Il évolue également dans le temps, au fil des années. Le rôle des activités humaines dans ces transformations paraît alors évident, tout comme le fait que nous soyons tous partie prenante du paysage. On aborde dès lors la définition du paysage comme cadre de vie et non plus simplement comme décor, bien au-delà de la simple approche esthétique.

Certains font une distinction entre une approche thématique (paysages urbains, naturels, agricoles ...) et une approche géographique (les bassins canniers, les Grands Fonds, le littoral, les forêts, la mangrove...). Cette distinction apparaît surtout pour le public des professionnels de l'aménagement du territoire (entretiens).

Pour les sondés, les paysages urbains concernent presque à l'unanimité le secteur de Pointe-à-Pitre, même pour les Basse-Terriens. Les paysages agricoles concernent quant à eux les bassins canniers du Nord Grande-Terre et de la plaine des Abymes, occultant du même coup le bassin cannier du Nord Basse-Terre par exemple, mais surtout les paysages bananiers et les paysages pastoraux.

■ USAGES ET PRATIQUES INDIVIDUELLES DANS LES PAYSAGES DE GUADELOUPE

Les sites fréquentés ne sont pas ceux qui sont jugés les plus remarquables. Il y a une distinction nette opérée entre les paysages emblématiques d'une part, qu'ils fréquentent peu et qu'ils « laissent aux touristes » (ex. : 2 % des sondés vont à la Soufrière), et les paysages où ils ont des usages d'autre part.

Il ne semble donc pas y avoir d'approche environnementaliste en matière d'usages des paysages. La corrélation entre rareté et remarquabilité peut être une piste d'explication sérieuse. Pour autant, les paysages usuels peuvent être remarquables aux yeux des personnes interrogées.

Les usages sont plutôt liés à une approche sociale ou bien esthétique. On a des usages dans les paysages qui sont proches de son domicile ou que l'on trouve calmes et beaux. Les usages y sont liés à des pratiques sociales (famille, amis), sur les temps libres. La fréquence d'usage est assez élevée, concentrée surtout sur les plages et les rivières. Il y a donc une assez forte appropriation des lieux. On peut d'ailleurs remarquer que la forte fréquentation ou le mauvais entretien des paysages mènent à les délaisser.

Les usages des paysages définissent notre rapport à l'espace, mais aussi à l'autre, au sein de groupes sociaux ayant des pratiques communes.

■ LES SITES REMARQUABLES

Le caractère remarquable d'un paysage est avant tout lié à ses aspects naturels et esthétiques, la subjectivité pouvant alors être forte. Un paysage remarquable ou emblématique doit aussi avoir une histoire et une portée touristique.

La fréquence de visite est également un facteur déterminant : est remarquable le paysage qui est rare et naturel. A l'inverse, le paysage quotidien est apparenté à un paysage banal. Au vu du mode de vie prégnant dans notre société désormais, cette association mène à banaliser les paysages urbains.

■ Il apparaît rapidement que ce qu'on qualifie de paysage remarquable correspond aux paysages qu'on nous a décrit comme remarquables (médias, livres scolaires, publicités, vidéos, etc.).

Le grand nombre de réponses lors des entretiens individuels (jusqu'à 85 réponses différentes) aux questions ouvertes relatives aux paysages historiques, patrimoniaux, remarquables ou emblématiques, révèle la perception personnelle des paysages de Guadeloupe. On sort alors d'une vision connotée pour s'approcher d'une vision intime, liée à la propre histoire de chacun. L'attachement personnel aux sites concernés est nettement sensible. Cette grande diversité révèle aussi la diversité des paysages de l'archipel, chacun pouvant y avoir sa préférence. L'accessibilité des paysages grâce au réseau routier facilite également l'appropriation des paysages de l'archipel et leur ouverture à des pratiques sociales et au tourisme vert, concentré sur la patrimoine naturel, culturel et historique.

■ Il ressort alors un **sentiment de menace** qui semble peser sur les paysages et qui se traduit par le **manque d'entretien, de valorisation et d'aménagement de certains sites**. Le public semble donc demander plus d'intervention humaine sur les paysages, ce qui pourrait apparaître paradoxal si on le compare à l'approche naturaliste première. Nul ne semble souhaiter un retour à l'aspect naturel de la majorité des sites, ceux-ci participant à l'identité et à la formalisation de leur cadre de vie.

Pour autant, certaines personnes interrogées n'hésitent pas à prôner une certaine forme de sanctuarisation des sites remarquables afin d'en contenir la fréquentation : « un site remarquable se mérite ». On pourrait alors distinguer les sites que l'on nous fait remarquer, souvent à forte fréquentation, et les sites qui sont remarquables de manière intrinsèque, à réserver à un public limité.

■ LES PAYSAGES REPRÉSENTATIFS DE LA GUADELOUPE

Le grand nombre de paysages cités parmi ceux qui pourraient le mieux représenter l'archipel décrit assez bien la diversité des paysages de Guadeloupe, loin de la focalisation étriquée des sites remarquables véhiculés par les médias.

Il est intéressant de noter que les sites jugés les plus représentatifs concernent des entités spatiales (forêt, mangrove, bassin cannier, etc.), ce qui s'apparente davantage à la notion de paysages que de sites.

■ LES PAYSAGES FAMILIERS

Il fallait ici que l'interviewé n'exprime qu'un point de vue lié à ses pratiques et usages. On trouve donc presque autant de sites et de paysages que d'interviewés, sachant que chacun pouvait donner jusqu'à 5 réponses. Le tableau compilant les réponses ne peut être exploités car cela ressemble plus à une « liste à la Prévert », où chacun exprime son vécu, différent de celui des autres.

Lorsque l'on regroupe les sites par commune, on se rend compte que des communes ne sont citées qu'une ou deux fois, mais que celles citées le plus ne se « détachent » pas pour autant.

Cela renforce le sentiment d'une île aux multiples paysages, offrant de nombreux lieux et espaces où pratiques et usages peuvent se décliner.

■ QUELQUES ORIENTATIONS

■ Il apparaît clairement que la perception des paysages recouvre 3 approches, mais que les usages que l'on en a déterminent le rapport que l'on entretient avec eux.

Ceux-ci construisent notre histoire et font de nous des acteurs de notre environnement.

Si certains espaces font partie de notre patrimoine commun, d'autres sont propres à la construction de nos différents groupes sociaux (au sens économique mais aussi ethnique).

■ Les questionnements sur nos paysages sont récents. La prise de conscience de notre impact sur ceux-ci pousse à un regard citoyen fondateur d'une identité commune sur ce que nous sommes et ce qui nous représente, qui nous caractérise.

■ Il y a un effort pédagogique à mener sur la perception et la définition des paysages pour distinguer le paysage des espaces ou milieux naturels. Cela permettrait aussi de mieux apprécier la différence entre espaces remarquables et/ou de qualité et paysages quotidiens.

Enfin, cela permettrait d'en assurer une hiérarchisation. On pourrait distinguer (c'est une proposition ouverte au débat) :

- les espaces remarquables définissant l'identité commune ;
- les espaces de qualité, accessibles à tous ;
- les espaces de proximité garants d'une identité personnelle.

■ Il y a une demande d'aménagement, il faudra pouvoir les quantifier mais aussi les hiérarchiser.

Pour cela, le choix des maîtrises d'ouvrages en charge de leur promotion, protection et mise en valeur aura valeur de test.

On pourrait imaginer 3 strates :

- régionale ;
- communale ;
- de proximité (à une échelle associative formelle ou informelle).

En effet :

- les sites remarquables fonctionnent comme une vitrine, un décor naturaliste. Leur accès pourrait être limité ;
- les espaces de qualité nécessitent protection et mise en valeur, ils conditionnent notre cadre de vie ;
- les espaces de proximité doivent conserver leur côté intimiste, garant des Histoires individuelles et collectives, de nos cultures à l'échelle des espaces de vie.

■ La question de la sanctuarisation de certains sites mérite d'être posée. Elle ne pourra se faire sans connaissance et appropriation de leur intérêt par la population pour ne pas sortir du socle culturel qui fonde nos identités.







Ce document est consultable sur internet :

www.paysagesdeguaadeloupe.com

ou sur demande auprès des services de la Région Guadeloupe et de la DéAL Guadeloupe

Région Guadeloupe
 Avenue Paul Lacavé - Petit Paris - 97100 Basse-Terre
 Tél. : 0590 60 46 55 - Fax. : 0590 80 40 99
 marguerite.joyau@cr-guaadeloupe.fr
 www.cr-guaadeloupe.fr

DéAL Guadeloupe
 BP 54 - Saint-Phy - 97102 Basse-Terre cedex
 Tél.: 0590 99 46 46 - Fax : 0590 99 46 47
 roseline.quiko@developpement-durable.gouv.fr
 www.guaadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Cet atlas a été réalisé avec le concours de :



Crédits photos : Région Guadeloupe - Fred SAPOTILLE
 Infographie : Fred SAPOTILLE & C2R